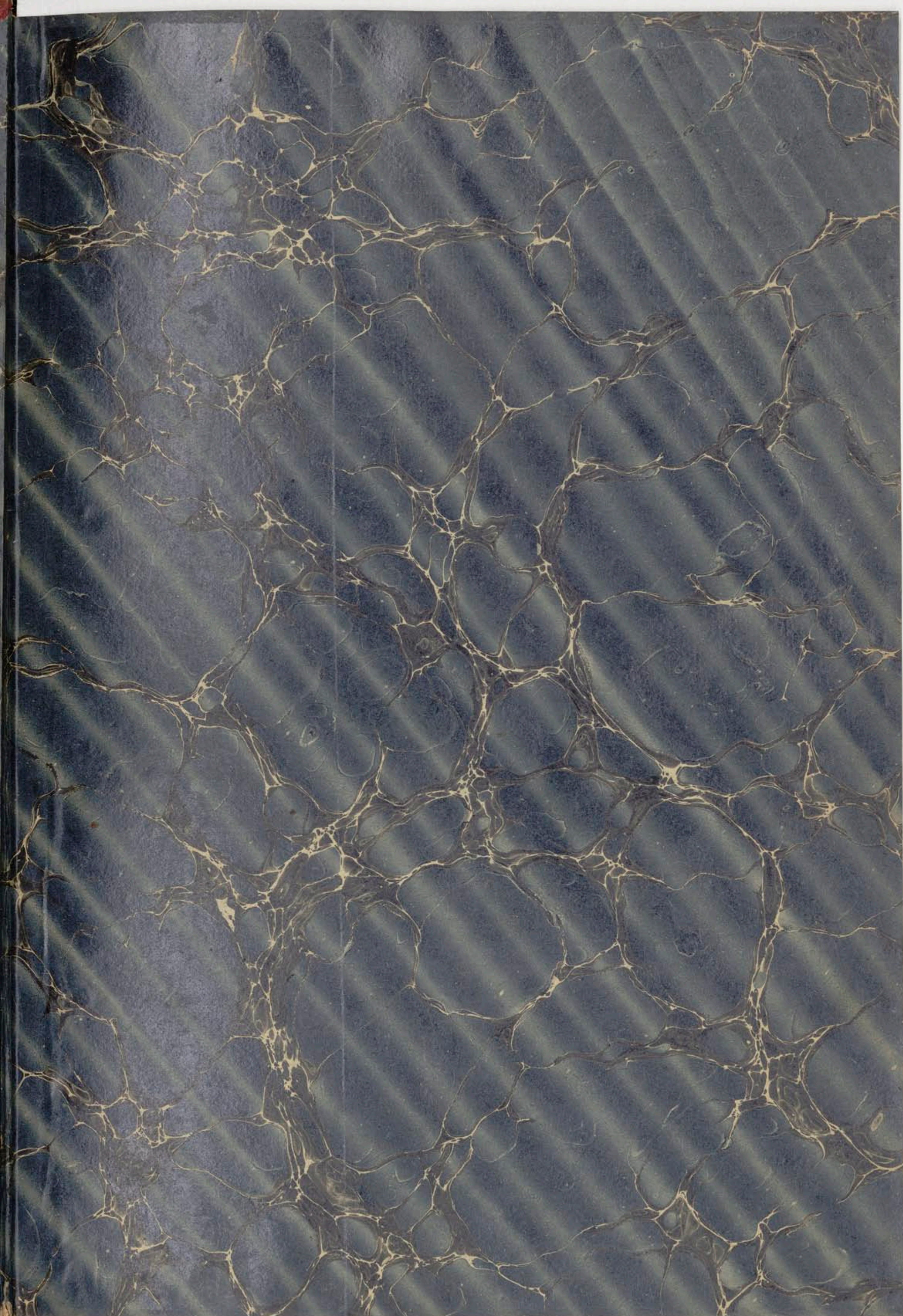


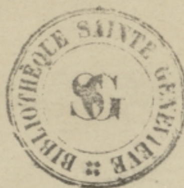
EXPOSITION DES BEAUX-ARTS

LE LIVRE D'OR
DU SALON
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

RÉDIGÉ PAR G. LAFENESTRE

Deuxième Année





PARIS

LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

M DCCC LXXX



LE LIVRE D'OR

DU

SALON DE PEINTURE

ET DE SCULPTURE

DEUXIÈME ANNÉE. — MDCCCLXXX

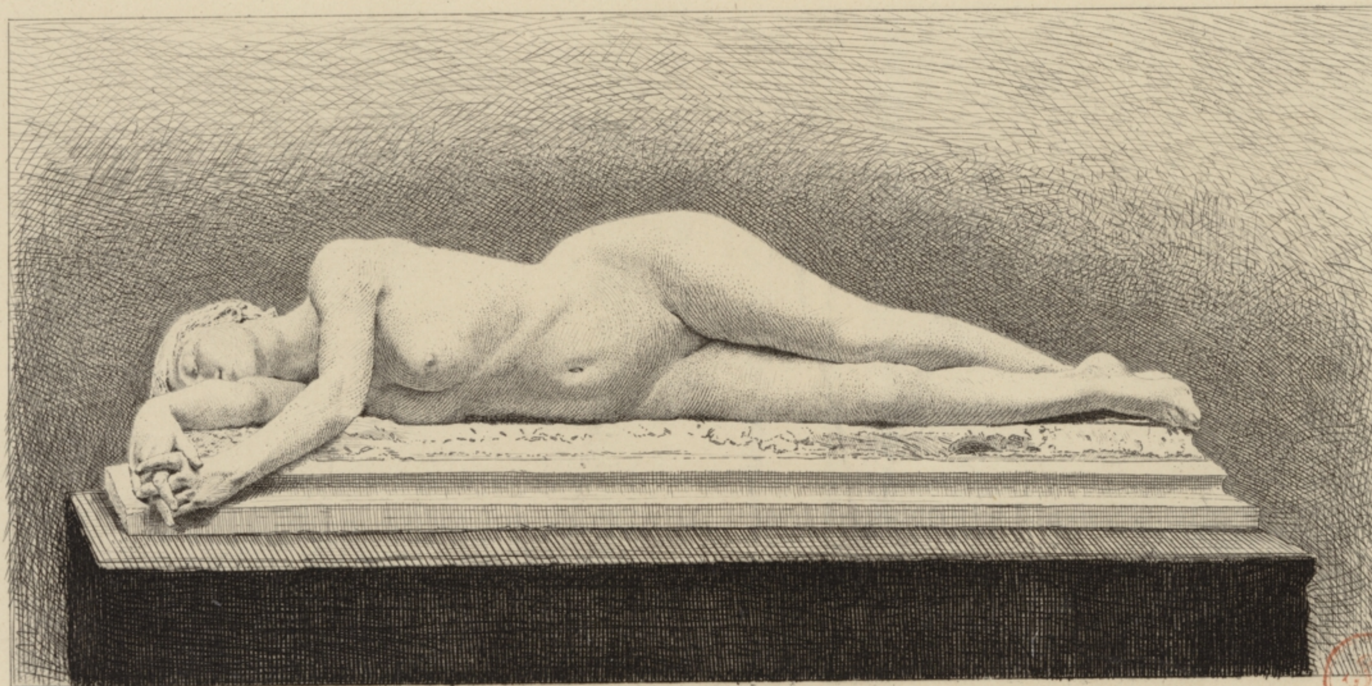
TIRÉ A PETIT NOMBRE

Il a été tiré en plus :

100 exemplaires sur papier de Hollande, avec *épreuves des gravures avant la lettre.*

25 exemplaires sur papier Whatman, avec *doubles épreuves des gravures.*

125 exemplaires, numérotés.



Gravé par H. Lefort, d'après A. Suchetet.

BIBLIS CHANGÉE EN SOURCE.



LE LIVRE D'OR
DU
SALON DE PEINTURE
ET DE SCULPTURE

CATALOGUE DESCRIPTIF DES ŒUVRES RÉCOMPENSÉES
ET DES PRINCIPALES ŒUVRES HORS CONCOURS

RÉDIGÉ PAR

GEORGES LAFENESTRE

ET ORNÉ DE

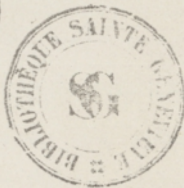
QUINZE PLANCHES A L'EAU-FORTE

GRAVÉES PAR

BOILVIN, CHARPENTIER, COURTRY, DAMMAN,
DE LOS RIOS, GAUCHEREL, GREUX, LE COUTTEUX, LEFORT, LE RAT
MASSART, MONGIN, MONZIÈS, RAMUS, YON

Sous la direction de M. Edmond Hédouin





PARIS
LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES
RUE SAINT-HONORÉ, 338

M DCCC LXXX



PRÉFACE



'Exposition annuelle de 1880, qu'on ne saurait, sans mentir, appeler un Salon, comprenait *sept mille trois cent onze* ouvrages. Sur le total énorme de 9,283 objets que les artistes avaient soumis à son examen, le jury, plus indulgent que jamais, n'en avait écarté que 1,972. La section de peinture seule contenait 977 numéros de plus qu'en 1879, 1,998 de plus qu'en 1875, sans parler des cartons, dessins et émaux, qui ont atteint le chiffre de 2,092 au lieu du chiffre de 808, déjà regardé comme considérable en 1875. La section de sculpture, bien plus réservée, n'a augmenté son contingent que de 20 pièces. L'insignifiante différence dans le nombre des envois et des admissions semble y prouver à la fois que les sculpteurs s'improvisent moins légèrement que les peintres, et que, dans cette section, les artistes à qui leurs

confrères ont confié la mission délicate de les classer sont moins décidés que leurs voisins à lâcher toutes les écluses devant les flots troublés de la production grossissante.

On se souviendra longtemps des orages de parole et d'écriture que soulevèrent l'application du nouveau règlement et l'installation laborieuse de cette multitude imprévue dans un palais trop étroit pour la recevoir. Bien ou mal, tout le monde à la fin se casa; les gens d'humeur facile et de jambes solides purent même s'imaginer un instant que le génie de la peinture allait prendre en France un essor nouveau. Pour qui regarde avec sang-froid cet envahissement de la toile peinte, il est clair cependant que le mouvement auquel nous assistons n'a point, en général, pour principe une aspiration fervente et passionnée vers une forme nouvelle du beau, comme celle qui anima la génération de 1830. Le groupe des vrais artistes, de ceux qui poursuivent avec désintéressement la réalisation d'une pensée sincère et élevée, semble au contraire se resserrer plus que jamais, tandis qu'à ses côtés se forment, dans des conditions nouvelles, deux groupes plus importants, que la facilité des communications internationales et le développement du bien-être matériel grossiront de jour en jour. Le premier est celui des esprits avisés et pratiques qui voient désormais dans la peinture un moyen plus rapide, plus facile, plus agréable que mille autres, de s'enrichir et de se pousser dans le monde : ceux-ci se font d'avance les esclaves des clients qu'ils ont à servir au gré de leurs caprices, et se condamnent à n'être que des imitateurs et des pasticheurs. Le second est celui des gens de loisir, pour lesquels la peinture devient un passe-temps intelligent et de bon goût, qui peut même les mener, s'ils ont quelque persistance, à se faire une renommée aussi méritée que celle des peintres-marchands. De ces deux groupes, çà et là, sortiront assurément quelques

artistes originaux, soit qu'ils s'élèvent, par tempérament, au-dessus de leur entourage, soit qu'ils rompent, par volonté, avec leurs habitudes; mais ils n'y sont et n'y seront que des exceptions. Les conséquences immédiates et rapides de cette vulgarisation excessive de la peinture se font sentir dès aujourd'hui : c'est l'abaissement du goût en même temps que son expansion, c'est l'abandon en masse de l'art convaincu, réfléchi, durable, pour la recherche hâtive de procédés faciles dont la mode est changeante autant que celle des toilettes.

Il n'y a ni à s'étonner ni à se plaindre d'une situation qui résulte naturellement des modifications de l'état social. C'est la preuve, en somme, du développement, dans une plus grande masse, d'aspirations encore confuses ou grossières, mais toujours respectables, vers les plaisirs de l'esprit et les jouissances de l'art. Toutefois il est certain que la tâche des artistes dignes de ce nom ne se trouvera pas simplifiée par cette formidable concurrence. Pour développer, pour montrer, pour défendre leur individualité au milieu de cette mer montante de vulgarités applaudies et de médiocrités triomphantes, il leur faudra cent fois plus de travail, de patience, de persévérance, qu'il n'en fallait à leurs aînés vivant avec modestie dans un cercle restreint de connaisseurs, où les encouragements et les dévouements faisaient rarement défaut aux esprits distingués.

Ce petit groupe, dont les efforts seront toujours intéressants à suivre à travers le mouvement flottant des expositions annuelles, se subdivise lui-même en deux camps. Tandis que les uns, respectueux du passé et fidèles aux enseignements de l'Antiquité et de la Renaissance, s'obstinent fièrement à maintenir le sentiment de l'héroïsme et de la beauté dans un monde de plus en plus enchaîné à ses intérêts matériels, les autres, moins passionnés ou plus prudents, s'en tiennent à cette étude vigoureuse ou spirituelle de la réalité

environnante, qui, après avoir été un amusement délicat pour les contemporains, devient un enseignement précieux pour la postérité. Tant que durera l'activité de ces deux groupes, dont les tendances, en apparence contradictoires, correspondent à deux éternels besoins de l'esprit humain, le besoin d'idéal et le besoin de vérité, on peut être certain que l'art se maintiendra à un niveau assez élevé, tant pour la pratique que pour la conception. Il n'en serait pas de même si l'une de ces deux écoles, dont l'émulation nécessaire est moins une rivalité qu'une alliance, venait à disparaître complètement. Quelles que soient, d'ailleurs, les alternatives de popularité ou d'indifférence par lesquelles elles doivent passer l'une et l'autre, suivant le temps, les régimes ou les mœurs, un pareil danger n'est point à craindre en France. La versatilité apparente de nos opinions y suit une marche à peu près fatale, qui ramène périodiquement des exaltations semblables et de semblables affaissements.

En ce moment, c'est le naturalisme qui tient la tête. L'Exposition de 1880 a montré, mieux encore que les précédentes, les peintres qu'emporte en grande masse le courant réaliste préoccupés, avant tout, de l'exactitude du rendu et de l'exécution du morceau. Le jury, suivant l'entraînement général, n'a pas marchandé les récompenses aux jeunes artistes qui marchent avec talent dans cette voie, où quelques-uns ont, en effet, rencontré des nouveautés heureuses. Parmi les médaillés de première classe, il en est un, M. Dagnan-Bouveret, qui, joignant à la vérité du relief un dessin d'une rare vivacité et d'une pénétration intense, en même temps qu'une science déjà sûre de la composition, promet de prendre le premier rang parmi nos peintres de genre. Deux autres, MM. Lerolle et Cazin, apportent de leur côté, dans leurs traductions libres et émues de la réalité, une délicatesse d'imagination qui fait pressentir en eux d'harmonieux décorateurs et des poètes atta-

chants qui peuvent rajeunir les traditions d'un art plus élevé.

Dans les catégories suivantes, le jury semble avoir également voulu faire la part égale aux deux tendances d'esprit. Si les naturalistes y dominent, c'est qu'en effet ils dominaient à l'Exposition par le nombre comme par la qualité. Les récompenses étaient trop nombreuses d'ailleurs pour qu'on pût ne les attribuer qu'à des chefs-d'œuvre. Ces médailles de 2e et de 3e classe, répandues avec tant de profusion, ne peuvent être d'infaillibles brevets d'immortalité. Toutefois elles ont servi à signaler, dans le nombre, quelques jeunes gens d'un talent vraiment distingué, comme MM. Dantan, Leblant, Renouf, Lhermite, Ballavoine, Julien Dupré, Gœneutte, G. Laugée, Salomé, etc., qui apportent un sentiment individuel, parfois très vif et toujours sincère, dans la traduction de la réalité. Quelques autres, d'une ambition plus étendue, montrent des aspirations plus complexes, déjà servies par une science réfléchie, tels que MM. Besnard, Courtois, Ravaut, etc. La section des *Exempts*, à laquelle appartenaient la plupart de ceux qui ont obtenu la première et la seconde récompense, offrait d'ailleurs le spectacle de l'émulation la plus active ; presque toutes les toiles y étaient intéressantes. Bien que le cadre du *Livre d'or* ne nous ait point permis d'y décrire les tableaux non récompensés appartenant à cette catégorie très militante, nous devons rappeler avec quelle légitime sympathie le public y a vu, parmi les peintres d'histoire, les ouvrages de MM. Aviat, Moreau de Tours, Mathey, Weertz, Aublet; parmi les peintres de genre, de paysage, de fleurs ou de nature morte, ceux de MM. Butin, Poirson, Jeannin, Delanoy, Laboulaye. Tous ces tableaux, dont quelques-uns étaient brillants, dénotaient l'amour de bien peindre sans préoccupation d'une école spéciale et sans parti pris pour un système exclusif; ce qui reste, après tout, la meilleure façon de montrer ce qu'on sait et de dire ce qu'on pense.

C'est dans la section des *Hors concours* qu'on doit s'attendre à rencontrer les entreprises les plus sérieuses, puisqu'elle ne renferme que des talents mûris par l'expérience, à qui leurs succès antérieurs assurent une indépendance complète. La toile la plus importante qu'on y ait admirée, grande par les dimensions, grande par la pensée, grande par l'exécution, est le carton de M. Puvis de Chavannes destiné à compléter la décoration du musée d'Amiens, où figurent déjà ses compositions héroïques, *la Paix* et *la Guerre*. M. Puvis de Chavannes poursuit avec énergie et dignité la tâche qu'il s'est de bonne heure imposée. Si le goût du grand art décoratif et monumental commence à se relever dans notre pays, nul dans la génération nouvelle n'y aura contribué plus puissamment que lui. Comme il a été à la peine, il sera à l'honneur, car son influence, essentiellement saine et féconde, se répand avec rapidité.

Parmi les récompensés, les meilleurs se rattachent à lui par un goût délicat et nouveau des ordonnances simples, des attitudes naturelles, des expressions justes, des harmonies calmes. Les peintres de genre aussi bien que les peintres d'histoire ont compris avec lui cette vérité, banale chez les Grecs antiques et les Italiens de la Renaissance : dans une œuvre d'art, la qualité première, la qualité essentielle, la qualité indispensable, c'est l'expression d'ensemble ; aucune perfection du détail ne remplace cette expression, qui vaut mieux elle seule que toutes les habiletés. La preuve de cette vérité éclate dans ces ouvrages imparfaits mais convaincus des écoles primitives, qui conservent à travers les temps une force si puissante de communication, tandis que tant d'ouvrages savants des époques raffinées demeurent muets pour la postérité. Cependant cette vérité a failli être oubliée ; ce sera la gloire de M. Puvis de Chavannes de l'avoir courageusement remise en lumière en exa-

gérant quelquefois ses conséquences afin de la faire mieux sentir. L'école contemporaine, dans son ensemble, est trop poussée par les tendances de son entourage et le goût général du public vers l'exactitude du rendu pour qu'on ait à craindre de voir l'imperfection du dessin, justement reprochée parfois à M. Puvis, passer en système chez ceux qui le suivront. Le petit clan dit des *impressionnistes,* qui se rattache en effet à lui, et dont le principe, accepté d'ailleurs par toute la jeune école, est en lui-même excellent, sans être neuf ni suffisant, a essayé de tromper les yeux, et n'y a pas réussi. Tous ceux qui valent quelque chose, dans ce groupe paradoxal, s'en échappent naturellement; il suffit pour cela qu'ils se développent et se complètent: ils deviennent alors de bons peintres comme les autres.

En face du grand carton de M. Puvis de Chavannes se développait une autre composition importante, due à un artiste plus jeune, le *Caïn* de M. Cormon, qu'anime également un souffle puissant de poésie héroïque. Une mise en scène naturelle et expressive, des figures savamment et résolument caractérisées, un effet d'ensemble dramatique et harmonieux, y montrent un peintre résolu à reprendre les grandes traditions françaises et à traiter complètement et profondément les sujets qu'il choisira. L'exemple était bon à donner dans un moment où le goût du morceau isolé, du morceau de bravoure, est entretenu, non sans danger, dans le public par le talent hors ligne de quelques virtuoses admirables qui, tout en maintenant par leurs études le sens de la belle et bonne peinture, désaccoutument beaucoup trop l'imagination des conceptions réfléchies et des compositions expressives. Le jury, en accordant la médaille d'honneur à M. Morot, a voulu récompenser justement le mérite, aujourd'hui si rare, autrefois si commun, d'un homme qui sait grouper naturellement deux figures ensemble, qui les modèle et qui les peint toutes deux avec la même per-

fection, sans tomber dans les redites fastidieuses des ordonnances conventionnelles.

Là, en effet, est l'écueil pour les peintres qui se préoccupent de la composition. La plupart des sujets ont été traités tant de fois et de si diverses façons par la peinture, la gravure, le dessin, qu'il est difficile de les rajeunir dans une présentation nouvelle. Comment ne pas retomber dans les groupements, les attitudes, les expressions déjà connus, qui hantent, quoi qu'on en ait, la mémoire la plus défiante ? On peut donc comprendre le parti résolument pris par quelques-uns de ne jamais s'aventurer hors de l'observation directe et de l'étude immédiate de la nature, pour ne pas s'exposer aux chutes faciles dans la banalité, mais on ne peut croire qu'ils déploient ainsi le courage propre aux grands artistes. Les meilleurs ouvrages de la section des *Hors concours*, ceux qui sont hors de discussion : le *Job*, par M. Bonnat ; *le Sommeil* et *la Fontaine*, par M. Henner ; le *Portrait de M. P.*, par M. Jules Lefebvre, fixent nettement le niveau le plus élevé de perfection technique que l'école contemporaine puisse ou veuille atteindre et qu'elle doit s'efforcer de garder. Ce ne sont pourtant que de superbes phrases, mélodiques ou harmoniques, qui ne remplacent point des symphonies complètes.

Dans un pays comme la France, dont le tempérament, au fond, est plus littéraire que pittoresque, où le goût des arts est presque partout le résultat d'une culture ancienne ou récente plus que la manifestation spontanée d'un besoin naturel, la composition sera toujours, aux yeux du public, une nécessité des plus légitimes. De là le succès qui s'adresse toujours aux scènes dramatiques et émouvantes, même lorsque l'ordonnance en est banale et l'expression factice, même lorsque l'exécution technique s'y montre de la plus déplorable infériorité. Rien ne changera, sur ce point, nos tendances nationales, qui sont conformes

à notre génie dans tous les autres ordres de l'activité intellectuelle, et qui nous assurent d'ailleurs, à notre tour, une originalité moins éclatante, mais plus durable, dans le domaine de l'art. Le problème qui se pose devant chaque génération de peintres est toujours le même ; chaque génération est forcée de le résoudre de la même façon. En France, il ne faut pas seulement bien peindre, il faut encore être un homme de pensée ou un homme d'esprit, il faut parler à l'intelligence en même temps qu'aux yeux. Grâce à ce double besoin, si nous n'avons jamais assisté à ces grandes floraisons resplendissantes qu'ont connues des races plus passionnées et moins équilibrées, nous ne sommes jamais non plus, depuis la Renaissance, tombés en des chutes profondes. Nos décadences éphémères ont été encore pour l'Europe des récréations délicates et des enseignements utiles.

L'Exposition de 1880, tout en laissant constater encore, même chez les plus habiles, un certain embarras lorsqu'il s'agit de grouper plusieurs figures, dans une action expressive et naturelle, sans répéter des attitudes académiques, a montré cependant que tous n'abandonnent pas la partie. L'accroissement considérable du nombre des médailles et des mentions nous a obligés, à notre grand regret, de restreindre dans *le Livre d'or* l'espace laissé aux *Hors concours*, et nous n'avons pu consacrer de notices complètes à tous les artistes dont les efforts heureux méritaient un souvenir. Aux noms que nous avons enregistrés en première ligne, ceux de MM. Bastien-Lepage, Bouguereau, Cabanel, Laugée, Leloir, Luminais, Gustave Moreau, Ranvier, Roll, etc..., nous devons en ajouter quelques autres. On n'oubliera certainement ni l'*École des Vestales*, de M. Hector Leroux ; ni *les Derniers Rebelles*, de M. Benjamin Constant ; ni le *Renaud de Bourgogne*, de M. Maignan ; ni *la Musique*, de M. Raphaël Collin ; ni *le Menuet*, de M. Jacquet ; ni *le Printemps*, de M. Parrot ; ni la

Sainte Élisabeth, ni le *Dante*, de M. Sautai; ni la *Salomé*, de M. Humbert. Dans la peinture de genre, MM. Worms (*Devant l'Alcade*), M. Gros (*Pergolèse dans l'atelier de Joseph Vernet*), M. Adrien Moreau (*Une Halte*, le *Centenaire*), ont également fait des envois dignes de leur spirituel talent.

Il va sans dire, avec le goût décidé des peintres pour les études d'après nature, que les *portraitistes* intéressants et les *paysagistes* attachants ont été fort nombreux aussi. Les portraits du *Général de Gallifet,* par M. Becker; du *Général Salvador,* par M. Lecomte du Nouy; de M. *Auguste Vacquerie,* par M. Léon Glaize; de M. *Lepère,* par M. Feyen-Perrin; de M. *Constans,* par M. Ponsan-Debat; de M. *Clémenceau,* par M. Bin, n'avaient point comme unique attrait celui de représenter des personnages connus. Nous eussions dû encore inscrire parmi les plus fins portraits, au *Livre d'or*, les délicates études de MM. Paul Dubois et Jules Breton, si, obligés de nous limiter, nous n'avions dû nous contenter de présenter l'un comme notre plus grand peintre vivant de scènes rustiques, l'autre comme le plus constamment excellent de nos sculpteurs. De même, parmi les paysagistes, nous ne pourrions sans injustice passer sous silence les *Champs à Coubron*, de M. Segé; le *Souvenir de Lardy*, de M. Lavieille; le *Retour de chasse*, de M. Harpignies; *le Flon à Massignieu*, de M. Zuber; *le Luisant* et le *Parc de Ménars*, de M. Lansyer; le *Retour du troupeau*, de M. de Vuillefroy.

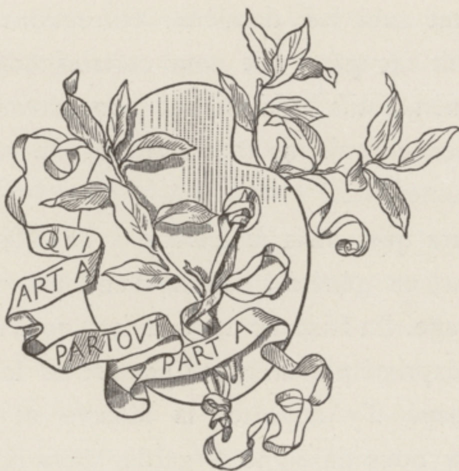
La sculpture, qui a paru, dans son ensemble, moins brillante que les années précédentes, n'inspire néanmoins aucune inquiétude à ceux qui ont examiné de près son exposition. Sans parler des artistes en pleine renommée qui ont envoyé des statues en marbre ou en bronze dignes de leur passé, ou des modèles qui promettent des œuvres excellentes, tels que MM. Thomas, Chapu, Falguière, Barrias, Lafrance, Tony-Noël, on a remarqué

qu'un grand nombre de médailles ont été accordées à des débutants qui comprennent leur art avec un sentiment très marqué de la puissance décorative et de l'expression plastique. MM. Lanson, Paris, Louis Lefèvre, Enderlin, Longepied, Plé, Vital Cornu, Beylard, Pezieux, en particulier, nous paraissent marcher dans une voie où ils rencontreront, avec le souvenir et l'appui de nos traditions nationales, la sympathie du public contemporain. Là aussi nous avons dû limiter notre choix parmi les *Hors concours*. En général, nous nous sommes contentés d'enregistrer les ouvrages remarquables qui se sont présentés sous leur forme définitive, marbre ou bronze. La plupart des modèles en plâtre sont destinés, en effet, à revenir sous nos yeux dans un temps prochain: il n'est donc point juste de les classer et de les cataloguer avant qu'ils aient subi les dernières corrections de l'artiste. Nous n'avons fait exception que pour certains monuments funéraires ou commémoratifs, qui seront complètement exécutés et fixés avant les expositions prochaines à une place qu'ils ne pourront plus quitter.

On remarquera que, dans *le Livre d'or* de 1880, les notices descriptives sont, en général, suivies d'une très brève appréciation de l'ouvrage. En faisant cette addition, nous nous sommes rendu au désir exprimé par un grand nombre de lecteurs; mais nous avons essayé d'y apporter la réserve et la prudence que l'expérience nous enseigne à garder dans nos jugements sur les contemporains. Nous avons toujours essayé de nous placer au point de vue choisi par les artistes, afin de les mieux comprendre, nous contentant de préciser, autant que possible, en quelques mots, non pas les défauts que nous pouvions personnellement trouver dans leurs œuvres, mais surtout les qualités qui les avaient désignées soit aux récompenses du jury, soit à l'admiration du public. Nous n'avons jamais entendu autrement le rôle de la critique d'art, lorsqu'elle

analyse les productions modernes. Saurait-elle mieux faire alors que d'être l'interprète avisé et bienveillant qui traduit dans une langue plus courante et plus claire les beautés des œuvres sculptées ou peintes ? Et n'est-ce pas ainsi qu'elle peut les faire mieux aimer d'un public, souvent ignorant et parfois railleur, à qui l'enthousiasme manque plus que le dédain, et qui, pour dire vrai, en ces matières comme en d'autres, réclame l'éperon plus souvent que le frein ?

GEORGES LAFENESTRE.





A.N.Morot pinx. Le Rat sc.



LE BON SAMARITAIN.



MÉDAILLES D'HONNEUR

I. — PEINTURE

MOROT (AIMÉ-NICOLAS), né à Nancy, le 16 juin 1850, Prix de Rome 1873, Méd. 3e cl. 1876, 2e cl. 1877, 1re cl. 1879, élève de M. Cabanel. — H. C.

N° 2736. *Le Bon Samaritain.*

H. $3^{m}60$. — L. $2^{m}05$. — Fig. grandeur naturelle.

Un chemin pierreux entre des rocs abrupts et nus qui ne laissent rien voir du ciel. Sur un âne noir, sellé d'un tapis d'Orient, qui descend de face, est assis, nu et blanc, le front saignant et bandé, le blessé que le Samaritain vient d'y placer. Il s'affaisse lourdement à gauche sur les épaules de son bienfaiteur, qui le soutient péniblement en cheminant près de l'âne qu'il mène comme il peut. Le Samaritain ne porte qu'une ceinture bleue et montre à nu les chairs halées de sa tête grisonnante et ridée, de sa poitrine musculeuse, de ses jambes gonflées. Sur le de-

vant quelques flaques d'eau dans les pierres. C'est par la résolution et l'exactitude du dessin, par la précision et la fermeté de la peinture, que cette vigoureuse étude, d'une composition si simple, a mérité les suffrages du jury.

II. — SCULPTURE

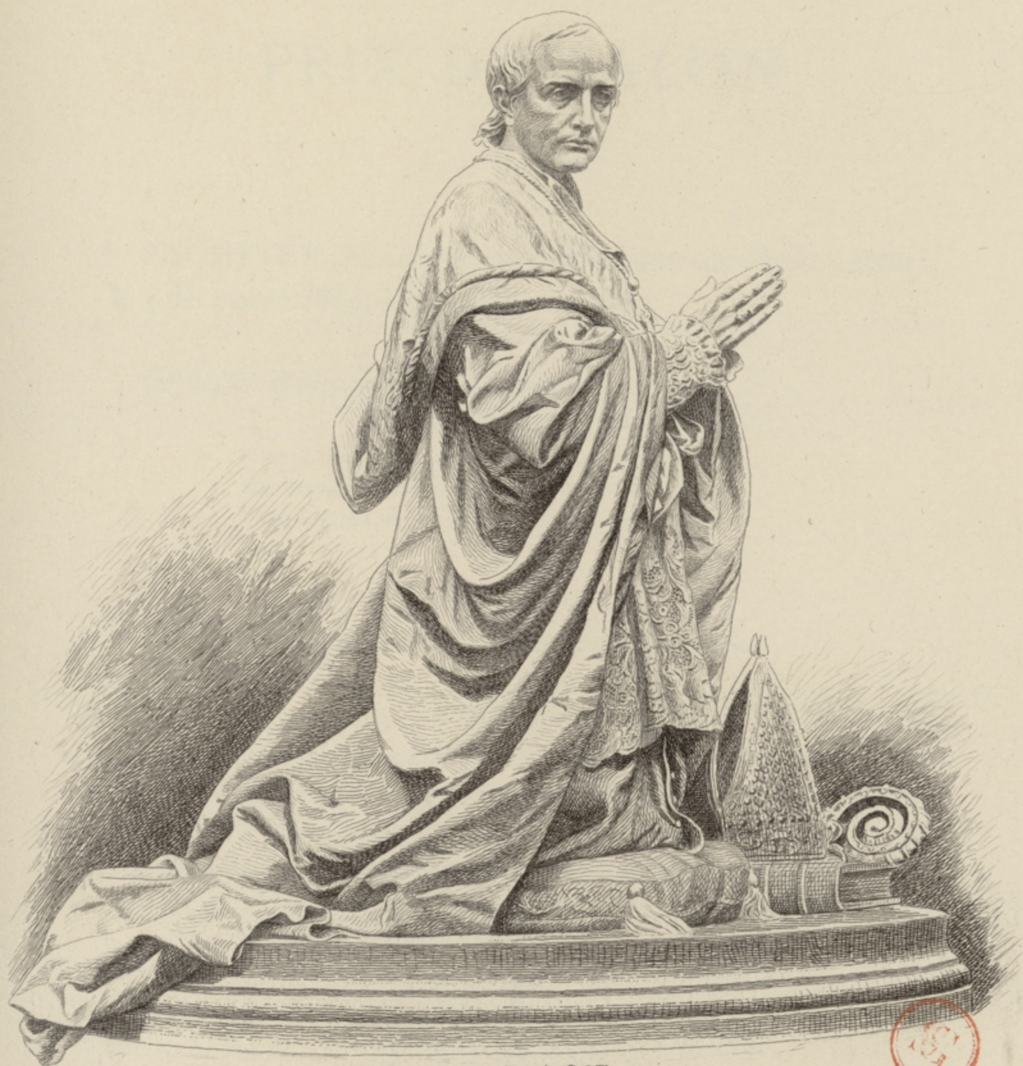
THOMAS (Gabriel-Jules), né à Paris, le 10 septembre 1824. Prix de Rome 1848, Méd. 3e cl. 1857, 1re cl. 1861 et 1867 (E. U.), ✻ 1867, Membre de l'Institut 1875, Rap. méd. 1re cl. 1878 (E. U.). — H. C.

N° 6699. *Mgr Landriot.*

H. 2m. – L. 1m65. — Pr. 1m30.
Statue en marbre. — Fig. grandeur naturelle.

L'évêque, en surplis brodé et long manteau traînant, est agenouillé, les mains croisées, sur un coussin. Il tourne vers la droite sa tête nue aux fins cheveux longs et tombant en couronne. Le visage est amaigri, délicat, d'une expression bienveillante et tendre. A gauche, sur le sol, une crosse et une mitre posées sur un livre. Les chairs, les étoffes, les accessoires, sont exécutés avec une habileté soutenue qui donne une rare valeur à ce beau marbre, dans lequel on retrouve le style expressif, l'aisance distinguée, la liberté savante de la sculpture française du XVIIe siècle.

Fait pour la cathédrale de La Rochelle.



Gravé par Ramus, d'après G.J.Thomas.

MONSEIGNEUR LANDRIOT.

(Marbre)

PRIX DU SALON

SUCHETET (AUGUSTE), né à Vendeuvre-sur-Barse (Aube), le 3 décembre 1854, élève de M. Cavelier.

N° 6686. *Biblis changée en source.*

Nymphes qui la voyez, son désespoir vous touche,
Des larmes de Biblis qui meurt et dépérit
Vous formez un ruisseau qui jamais ne tarit.

H. $0^{m}65$. — L. $1^{m}72$.

Statue en plâtre. — Fig. grandeur naturelle.

La nymphe, toute nue, est étendue sur le sol, les jambes croisées, les deux bras en avant, les mains jointes, affaissée sur le côté droit. Sa tête tombe, ses cheveux flottent, ses yeux se ferment. Cet abandon douloureux du corps tout entier est exprimé avec une vérité et une souplesse qui ont charmé justement et comme attendri les yeux.



PEINTURE



P. A. J. Dagnan pinx. Mongin sc.

UN ACCIDENT





PEINTURE

MÉDAILLES DE PREMIÈRE CLASSE

DAGNAN-BOUVERET (PASCAL-ADOLPHE-JEAN), né à Paris, le 7 janvier 1852, Méd. 3e cl. 1878, élève de M. Gérome.

N° 951. *Un Accident.*

H. 1m45. — L. 1m70.

Intérieur de campagne. Au milieu de la chambre, assis sur un escabeau, un gamin, en manches de chemise, tout pâle, tend résolument son bras droit à un jeune médecin assis sur une chaise, qu'on voit de profil et qui lui bande une blessure. Une cuvette pleine de sang, sur un banc, près du blessé. A gauche, au bout d'une longue table, une vieille femme apprêtant un linge, deux paysans assis et un autre debout regardent, attentifs, l'opération. A droite, au deuxième plan, le père se tient debout, l'air mécontent, près d'un enfant qui regarde, tandis qu'au fond la mère se cache la tête dans sa jupe, près du lit sous lequel

se tapit un chat. La vivacité et la variété des expressions, la franchise et la vérité de l'émotion, l'exactitude et l'habileté de l'exécution, poussées jusqu'au trompe-l'œil, ont valu à cette excellente toile un succès égal auprès des artistes et auprès de la foule.

LEROLLE (HENRI), né à Paris, en 1848, Méd. 3e cl. 1879, élève de Lamothe.

N° 2296. *Dans la campagne.*

H. 2m56. — L. 4m26. — Fig. grandeur naturelle.

Vaste plaine semée de cultures, baignée par la lumière paisible et tendre d'un matin d'été. Une rangée de grands hêtres, dont on ne voit que les fûts élancés et brillants, forme au second plan une sorte de barrière à claire-voie à travers laquelle l'œil se perd dans la campagne. A droite, sur le devant, une jeune paysanne, pieds, col et bras nus, vêtue d'une chemisette flottante et d'une jupe brune, s'avance d'un pas lent vers la gauche. Des lueurs fines jouent dans ses cheveux et courent le long de ses chairs délicates. Elle tient de la main droite une gaule posée sur son épaule droite, et de la main gauche tend nonchalamment une brindille à un agneau qui la suit. Autour d'elle paissent des moutons. La peinture harmonieuse, tendre et calme de M. Lerolle a valu à cette composition très simple, d'une poésie saine et fraîche et d'un aspect résolument décoratif, un succès rapide et soutenu.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

PELEZ (FERNAND), né à Paris, en 1848, Méd. 3e cl. 1876, 2e cl. 1879, élève de MM. Cabanel et F. Barrias.

N° 2912. *Au lavoir.*

H. 2m51. — L. 1m96. — Fig. grandeur naturelle.

Au premier plan, debout, de face, une jeune blanchisseuse, tête nue,

bras nus, en jupe courte et corset, tord vivement un linge mouillé au-dessus d'un baquet à trépied rempli d'eau savonneuse. Dans la pénombre, au second plan, de profil, une autre blanchisseuse, coiffée d'un fichu, savonne son linge sur une planche inclinée. A gauche, au premier plan, un seau retourné. A droite, un autre baquet posé sur des tréteaux. C'est par la fermeté de l'exécution que cette étude réaliste, tout à fait en dehors des premiers travaux de M. Pelez, a su intéresser le public.

Acquis par l'État.

CAZIN (Jean-Charles), né à Samer (Pas-de-Calais), en 1841, élève de M. Lecoq de Boisbaudran. — Ex.

N° 660. *Ismaël.*

H. $2^{m}50$. — L. 2^{m}. — Fig. plus petites que nature.

Paysage désert et sablonneux, d'aspect jaunâtre, clair-semé de buissons âpres et de broussailles maladives. A gauche, le petit Ismaël, presque nu, de profil, se presse contre sa mère qui, la tête voilée, se cache en pleurant les yeux dans ses mains. A leurs pieds, un bâton et une gourde. Peinture harmonieuse, expressive, qui trouve des effets très poétiques dans l'emploi d'éléments empruntés à la réalité contemporaine.

Acquis par l'État.

MÉDAILLES DE DEUXIÈME CLASSE

BOURGEOIS (URBAIN), né à Nevers, le 19 août 1842, Méd. 3e cl. 1877, élève de H. Flandrin, de Cornu et de M. Cabanel.

N° 7242. *La Science.*

Carton d'une peinture décorative devant être exécutée en tapisserie.

H. 2m28. — L. 2m34.

Sous un dais circulaire soutenu par six colonnettes, la Science, sous la figure d'une jeune femme drapée dans le goût du XVIe siècle, se tient assise, la main gauche appuyée sur une sphère, le coude droit posé sur une pile de livres. Elle lit dans un volume ouvert sur ses genoux. Au-dessus d'elle, deux génies envolés déroulent une banderolle portant le mot « Science ». Au-dessous, plusieurs autres petits génies sont dispersés sur les degrés du dais ou aux alentours. Deux à gauche étudient un plan. Un autre est couché et lit. Celui-ci regarde une fleur à la loupe; celui-là tient dans ses petites mains une locomotive minuscule. A droite, l'un s'envole, emporté par un aérostat; l'autre, à gauche, juché sur une balustrade, braque vers le ciel un télescope. Des deux côtés le fond est formé par des décorations architecturales dans le sentiment pompéien. La composition est entourée d'une bordure de fruits. Un goût délicat a inspiré l'arrangement général et les détails ingénieux de cette décoration élégante, dont les éléments sont empruntés avec discernement aux œuvres les plus fines de la Renaissance italienne.



J. E. Dantan pinx. R. de Los Rios sc.

UN COIN D'ATELIER

DANTAN (Joseph-Édouard), né à Paris, le 26 août 1848, élève de Pils et de M. H. Lehmann.

N° 970. *Un Coin d'atelier.*

H. 0^m98. — L. 1^m30.

Monté sur une caisse, un vieux sculpteur, qu'on voit de dos, en vareuse brune, en casquette, en pantoufles, travaille avec attention à un bas-relief de marbre blanc placé sur une selle, presque de face, et représentant une marche de Silène. A sa droite, au premier plan, une jeune femme nue jusqu'à mi-corps, assise, les bras sur les genoux, le regarde travailler. Sur une table, une tasse à café, des bouteilles, des petits verres. La muraille blanche, au fond, est couverte de moulages et de maquettes. Tout est clair dans l'atelier silencieux et rempli d'une lumière tranquille et fraîche que l'artiste a su répandre, avec le même charme pénétrant, sur les accessoires et sur les figures.

Signé dans la caisse : *E. Dantan,* 1880.

Acquis par l'État.

LE BLANT (Julien), né à Paris, en 1851, Méd. 3e cl. 1878.

N° 2181. *Le Bataillon carré; — Affaire de Fougères,* 1793.

H. 1^m50. — L. 2^m30.

Sur une petite élévation, au centre, un bataillon de soldats républicains, formé en carré, tient tête à une furieuse attaque des chouans qu'on voit monter en désordre sur la gauche, débouchant impétueusement de tous les plis du terrain, armés au hasard de fusils, de sabres, de faux. Quelques-uns sont déjà, corps à corps, aux prises avec les Bleus. Entre les deux groupes, le sol est semé de cadavres et de blessés. Sur la droite on devine d'autres chouans rampant dans les herbes et des pétillements de fumée à l'horizon annoncent encore une attaque lointaine. La vivacité de l'action, grave et calme du côté des Bleus, enthousiaste et furieuse du côté des Blancs, a été rendue par M. Le Blant

avec une chaleur et un entrain remarquables. Les types sont observés avec exactitude, la composition est bien groupée sans aucun sacrifice des vraisemblances, l'exécution est vive, précise, harmonieuse.

BESNARD (Paul-Albert), né à Paris, Méd. 3e cl. 1874, Prix de Rome 1874, élève de M. Cabanel.

N° 304. *Après la défaite; — Épisode d'une invasion au Ve siècle.*

H. 4^m30. — L. 6^m. — Fig. grandeur naturelle.

Au centre de cette vaste et puissante composition se dresse un grand arbre déchiré auquel est pendu le chef vaincu, sa couronne d'or dans les cheveux, sanglant et demi-nu. A ses pieds se lamente, en s'embrassant, un groupe de femmes désespérées. A droite, sur des civières, parmi des débris de toute espèce et de riches tapisseries, s'allongent des cadavres blafards sous les éclats de leurs costumes militaires. Sur la gauche, une jeune femme, debout, soutient son petit garçon tout pâle juché sur un âne surchargé de ballots. On voit derrière accourir des bandes de fuyards, portant les uns des femmes évanouies, les autres des enfants et des objets précieux. La longue et triste procession se déroule, sur deux files, dans le chemin tortueux qui descend des portes ouvertes de la ville incendiée flambant en haut de la toile. Un reste d'incertitude dans l'exécution a nui au succès de cette composition savante, vigoureusement ordonnée, qui contient plusieurs morceaux d'un style ferme et élevé.

Acquis par l'État.

COURTOIS (Gustave), né à Pusey (Haute-Saône), le 18 mai 1852, Méd. 3e cl. 1878, élève de M. Gérome.

N° 923. *Dante et Virgile aux enfers; — Cercle des traîtres à la patrie.*

« ... Lorsque je vis, plus loin, deux malheureux fixés dans une même fosse, de telle façon que la tête du premier surmontait et couvrait la tête du second;

mais celui qui dominait s'était acharné sur l'autre, et lui dévorait le crâne et le visage comme un homme affamé dévore son pain...

« Ugolin suspendit son atroce repas, et, s'essuyant la bouche à la chevelure du crâne qu'il rongeait, parla ainsi... »

H. 3m. — L. 2m15. — Fig. grandeur naturelle.

A gauche, parmi les glaçons, d'où sortent çà et là des têtes désespérées, Virgile se tient, debout, de profil, le front ceint de laurier, tout drapé de blanc. Dante, vêtu de rouge, debout à sa gauche, tremblant et affaissé, s'attache des deux mains à son poignet; il regarde avec terreur Ugolin qui se dresse à leurs pieds, sur la droite, hors des glaces, la bouche dégoutante de sang et serrant dans ses mains crispées le crâne de son ennemi criblé de morsures béantes. Fond de glaciers. M. Courtois, dessinateur attentif et précis, a donné à cette scène dramatique un accent particulier de terreur par le relief vigoureux et la réalité hardie des figures et du paysage.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

RENOUF (Émile), né à Paris, en 1845, élève de MM. G. Boulanger, J. Lefebvre et Carolus Duran.

N° 3199. *La Veuve; — Ile de Sein* (*Finistère*).

H. 2m59. — L. 1m71. — Fig. grandeur naturelle.

Un cimetière, à la pointe de l'île, devant la mer. De face, une paysanne en grand deuil est agenouillée sur une dalle funéraire toute verdie et moisie par l'embrun. Elle médite, tristement calme, le menton appuyé sur sa main. A sa gauche se tient, de profil, à genoux aussi, mais comme ennuyé et déjà distrait, son fils, un petit garçon en vareuse bleue et pantalon bleu qui regarde devant lui, tournant son béret dans ses doigts. Derrière le groupe, un parapet de pierres et le rivage rocheux battu par les vagues. Ciel brouillé. Impression profonde et pénétrante de douleur résignée dans un solennel isolement. L'exécution est simple, franche et poussée, dans les figures, jusqu'au relief.

Signé sur une pierre tombale à gauche : *E. Renouf.* 80.

GUILLON (Adolphe-Irénée), né à Paris, le 29 mars 1829, Méd. 1878, élève de MM. G. Noël et Gleyre.

N° 1749. *La Ville de Vézelay (Yonne).*

H. 1m50. — L. 2m30.

Effet d'été. Sous un grand ciel gris de plomb, chargé de lourdes chaleurs, la silhouette grave et fière de la ville de Vézelay, allongée au sommet d'une haute colline, se découpe, avec ses clochers et ses tours, dans sa ceinture de remparts chargés d'arbres. L'ombre énorme qu'elle porte au soleil penchant descend mollement, du côté du spectateur, sur les pentes en culture semées d'arbres en groupes. A gauche, dans une échancrure du terrain, apparaissent, au loin, des horizons successifs de collines violacées. Excellent paysage, d'une belle tenue, hardiment simplifié, franchement exécuté.

Signé à gauche : *Adolphe Guillon.* Vézelay, 1879.

Acquis par l'État.

ROZIER (Dominique), né à Paris, en 1840, Méd. 3e cl. 1876, élève de M. Vollon.

N° 3367. *La Fin du réveillon.*

H. 1m70. — L. 2m10.

Sur une table grossière dont le tiroir est entr'ouvert gisent pêle-mêle un jambon entamé dans un plat, des verres à demi bus ou sales, des bouteilles vides, une soupière, un bocal presque vide, des piles d'assiettes avec des coquilles d'huîtres, et, dans l'ombre, près d'une armoire béante, des morceaux de pain coupé, bref, tous les reliefs d'un réveillon de cuisine, peints avec une largeur et une franchise joyeuses.

Acquis par l'État.

ROUGERON (Jules-James), né à Gevrey-Chambertin (Côte-d'Or), le 8 octobre 1842, élève de Picot et de M. Cabanel.

N° 3332. *Une Prise d'habit aux carmélites.*

« La postulante, vêtue de blanc comme une mariée, se présente à la porte du cloître. »

H. 2m50. — L. 3m.

A gauche, sur les marches du cloître, se tiennent debout trois carmélites, les têtes couvertes de voiles noirs, celle du milieu avec un grand crucifix noir, les deux autres avec des cierges allumés. La postulante, en riche costume de mariée, s'agenouille, les mains jointes, devant elles, ayant posé son bouquet sur la pierre. A droite, un évêque, chapé et mitré, fait le geste de la bénédiction; près de lui se tiennent un prêtre en camail et un enfant de chœur portant un cierge. La mère en deuil sanglote, son mouchoir aux lèvres. Deux jeunes filles pleurent, appuyées l'une sur l'autre, près de trois messieurs aux têtes nues et d'un petit garçon qui regarde. Un long mur, au-dessus duquel apparaissent dans un ciel gris les toits de la ville, ferme au fond la cour plantée d'arbres jaunis dont les feuilles courent à terre. L'expression de douleur que donne un enterrement vivant est exprimée, dans toutes les figures, avec une simplicité émue qui a vivement touché le public.

LHERMITTE (Léon-Augustin), né à Mont-Saint-Père (Aisne), le 31 juillet 1844, Méd. 3e cl. 1874, élève de M. Lecoq de Boisbaudran.

N° 2323. *L'Aïeule.*

H. 1m53. — L. 1m15. — Fig. un peu moins grandes que nature.

Une vieille paysanne en robe brune, tablier noir, bonnet et fichu blancs, une croix d'or au cou, est assise, de face, sur un banc d'église. Elle tient de la main droite un paroissien ouvert sur ses genoux. Près d'elle se tient, à droite, de profil, une fillette agenouillée en robe noire et capuce de laine blanche. Peinture franche et expressive, d'une exécution libre et vigoureuse, surtout dans la figure principale.

Signé à gauche : *L. Lhermitte.*

VERNIER (ÉMILE), né à Lons-le-Saunier, en 1831, Méd. 3e cl. 1879.

N° 3781. *La Vente du coquillage à Saint-Wast-la-Hougue* (*Manche*).

H. 2m38. — L. 2m87.

Une plage rocheuse à mer basse. Sur le devant, une charrette attelée d'un cheval, où un paysan range des bourriches que lui préparent cinq pêcheurs debout à droite. Sur la gauche, plus loin, plusieurs groupes de femmes fouillant la plage et une barque à sec. Grand ciel gris et doux, traversé de longues nuées. L'effet est simple et vivement rendu.

Appartenant à M. J. ASTOR, de New-York.

MONVEL (LOUIS-MAURICE BOUTET DE), né à Orléans, le 18 octobre 1850, Méd. 3e cl. 1878, élève de MM. Cabanel, G. Boulanger, J. Lefebvre et Carolus Duran.

N° 2700. *La Leçon avant le sabbat.*

H. 2m18. — L. 1m93. — Fig. grandeur naturelle.

A droite, une jeune fille nue, aux chairs rosées, est assise de profil, tenant un balai entre ses jambes. Elle pose la main droite dans un grand livre que tient une vieille femme au teint couperosé, la tête encapuchonnée, accroupie au second plan, qui lui explique, la main en l'air, les prescriptions du grimoire. Les deux figures, vigoureusement et brillamment peintes, s'enlèvent en relief sur le fond sombre où l'on entrevoit quelque carcasse accrochée à la muraille.

VELY (ANATOLE), né à Ronssoy (Somme), Méd. 3e cl. 1874, élève de M. Signol.

N° 3768. *Le cœur s'éveille.*

H. 2m46. — L. 1m46. — Fig. grandeur naturelle.

Une jeune fille en costume de fantaisie dans le goût de la Renaissance est assise, de face, sur un degré couvert de tapis, aux pieds d'une vieille femme assise elle-même dans un fauteuil Louis XIII. La vieille tient ouvert sur ses genoux un livre qu'elle feuillette et se penche vers la jeune qui regarde en face d'un air rêveur. En bas, un grand lévrier couché. Composition élégante, peinte avec soin et d'un pinceau brillant.

GILBERT (VICTOR-GABRIEL), né à Paris, en 1847, élève de MM. Adan, Busson et Levasseur.

N° 1609. *Un Coin de la halle aux poissons, le matin.*

H. 1m80. — L. 1m40.

Sur le devant, presque de face, un homme en chapeau mou, les bras nus, un genou en terre, soulève un gros poisson qu'il va jeter dans un panier à sa droite. A gauche, au deuxième plan, un autre homme assis lui adresse la parole tout en allumant sa pipe. Derrière, dans la pénombre, une marchande de poisson avec un éventaire chargé et un homme portant une bourriche sur la tête. Au fond, dans le mouvement du marché, les lueurs rougeâtres du matin piquées des flammes pâlissantes du gaz laissent voir les grilles de la Halle.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

FEYEN (EUGÈNE), né à Bey-sur-Seille (Meurthe-et-Moselle), le 11 novembre 1815, Méd. 1866, élève de P. Delaroche.

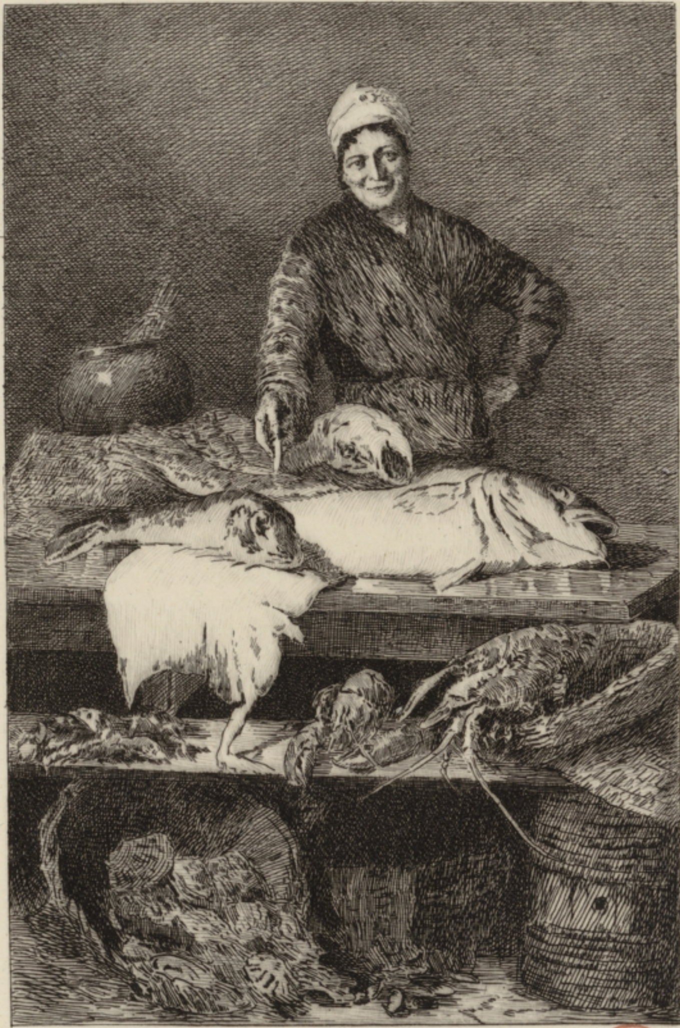
N° 1412. *Berceuse endormie.*

H. 0m78. — L. 0m55.

Une paysanne bretonne, assise sur un coffre, la tête appuyée sur la

main gauche, s'assoupit en berçant machinalement, dans son berceau de bois, un marmot bien éveillé qui la regarde tranquillement. Sur le coffre, un bas à demi tricoté; à terre, une écuelle et des cuillers. Beaucoup de naturel et de soin.

Signé à gauche : *Eug. Feyen.*



G. Haquette pinx. Ch. Courtry sc.



MARCHANDE DE POISSONS À DIEPPE.

MÉDAILLES DE TROISIÈME CLASSE

HAQUETTE (Georges), né à Paris, le 2 mai 1852, élève de MM. A. Millet et Cabanel.

N° 1789. *Marchande de poisson à Dieppe.*

H. 1m80. — L. 1m30.

La marchande se tient, de face, le poing gauche sur la hanche, le bras droit étendu et montrant, de son couteau, la superbe marchandise étalée devant elle : sur une table trois énormes poissons, et plus bas, sur une planche que supporte un tonneau, des homards et des langoustes, puis enfin, à terre, plusieurs bourriches débordantes. Toute cette victuaille, appétissante, reluisante, grouillante, est vivement peinte, très en relief, sur un fond obscur, d'une main sûre, avec entrain.

Appartenant à M. A. Fontaine.

BALLAVOINE (Jules-Frédéric), né à Paris, en 1842, élève de Pils.

N° 148. *La Séance interrompue.*

H. 2m. — L. 1m60. — Fig. grandeur naturelle.

Sur le divan en désordre d'un atelier de peintre, une jeune fille, un modèle, est assise, de face, serrant de la main droite, sur sa poitrine nue, un châle noir qui lui cache les seins, le ventre et les cuisses.

Épaules, bras et pieds restent nus. Fond de draperie verdâtre. Sur le divan, à droite, une guitare et une palette. La fraîcheur des carnations, la vérité naïve de l'attitude, la simplicité de l'expression, la souplesse vive et légère de l'exécution, donnent un grand charme à cette jolie étude.

BARILLOT (Léon), né à Montigny-lez-Metz (Lorraine), en 1844, élève de MM. Cathelinaux et Bonnat.

N° 156. *Les Étangs de Saint-Paul-de-Varax (Ain).*

H. 1m80. — L. 3m.

Au milieu, dans l'étang, descendent de profil, marchant vers la gauche, deux grands bœufs accouplés sous le joug, l'un blanc, l'autre roux. Un paysan se tient à droite, dans une toue, près du bord, son aiguillon en main. Sur la gauche, au deuxième plan, barbottent et s'abreuvent, dans l'eau jusqu'au poitrail, trois juments et un poulain. Au fond, la rive plate et boisée s'allonge sous un ciel clair, chaud, vibrant, semé de légers nuages. Peinture éclatante et vigoureuse.

Signé à droite : *L. Barillot.*

Acquis par l'État.

AUGUIN (Louis-Augustin), né à Rochefort (Charente-Inférieure), en 1834, élève de Corot et de J. Cogniet.

N° 105. *Solitude (Limousin).*

H. 1m50. — L. 2m.

A droite, un vaste pan de roches éclatantes dresse, au-dessus d'une rivière, sa muraille raide et grise, aux assises inégales, tachée de verdures et de fleurs. A gauche, lente et bleue, sous un ciel chargé de

chaleur, s'en va la rivière somnolente affleurant son autre rive très basse. L'impression est grave, l'exécution décidée et brillante.

Signé à gauche : *L. A. Auguin*, 1878.

BEAUMETZ (Étienne), né à Paris, le 29 septembre 1852, élève de MM. Cabanel et L. Roux.

N° 202. *Les voilà!* — 1870.

H. 1m55. — L. 1m55.

A gauche, la façade d'une maison de campagne formant lisière d'un village attaqué par les Allemands. Sur le perron, un vieillard montre du doigt, à un officier, les cimes des collines déployées à l'horizon, sur la droite, d'où descendent les colonnes ennemies. Dans la maison et dans le jardin, effarement et désordre. A une fenêtre paraît un homme, son fusil à la main. Devant le perron, un jeune homme s'arme aussi, un petit garçon s'avance pour voir, tandis qu'un soldat descend de la maison un matelas sur ses épaules, et que trois francs tireurs, plus à droite, le genou en terre derrière un petit mur blindé d'un matelas, s'apprêtent à faire feu. Au fond, des soldats s'embusquent sur des échelles et des échafaudages d'une maison en réparation. Par-dessus les murs, dans un jardin voisin, on aperçoit un officier à cheval entouré de ses hommes. Composition vive et mouvementée.

Signé à gauche : *E. Beaumetz.*

Acquis par l'État.

FOUBERT (Émile-Louis), né à Paris, en 1848, élève de l'École municipale de Bayonne et de MM. Bonnat, Busson et H. Lévy.

N° 1480. *Satyre lutiné par des nymphes.*

H. 3m30. — L. 2m28. — Fig. grandeur naturelle.

Sur le devant, un satyre, de face, assis dans l'herbe. Une nymphe

agenouillée, à gauche, lui barbouille en riant le front avec des raisins. Une autre, debout, toute nue, les mains derrière le dos, tient un thyrse dont elle va le frapper. Une troisième nymphe est assise, au second plan, sur un rocher, de face, et regarde. Fond d'arbres et de rochers, ouvrant à gauche sur une vallée. Composition assez vive qui contient de bonnes études de nus.

Acquis par l'État.

MARAIS (Adolphe-Charles), né à Honfleur (Calvados), le 25 avril 1856, élève de MM. Busson et Berchère.

N° 2457. *Les Herbages de Merville (Calvados).*

H. 2m05. — L. 2m53.

A droite, une vache rousse, vue de dos, couchée dans l'herbe. Un grand taureau noir, de profil, marche en beuglant vers la gauche, où un ânon paît devant un petit ruisseau. Derrière, quatre autres vaches, et dans tout l'herbage qui s'étend, toujours plat, jusqu'aux ondulations basses de l'horizon, une quantité d'autres bestiaux et de chevaux. Effet d'automne. Grand ciel nuageux. Peinture soignée et brillante.

Signé à droite : *Ad. Marais*, 1880.

QUOST (Ernest), né à Avallon, en 1843.

N° 5669. *Poissons; étude. — Faïence.*

Sur une table couverte d'une serviette blanche, divers poissons, grosse-tête, soles, éperlans, etc..... devant un pot de grès vert.

Acquis par l'État.

N° 5670. *Gibier; étude. — Faïence.*

Sur une table à demi couverte d'une serviette blanche, une perdrix,

une pie et quelques oisillons devant un pot de grès bleu et un verre à pied de couleur verte.

Acquis par l'État.

On a remarqué dans ces deux faïences, avec des qualités brillantes de couleur, la sûreté et la franchise de l'exécution.

VALADON (Jules-Emmanuel), né à Paris, le 9 octobre 1826, élève de Drolling et de MM. L. Cogniet et H. Lehmann. — Ex.

N° 3791. *Portrait de M. D...*

Il est représenté de face, la tête et les mains nues, vêtu de noir.

H. 1m20. — L. 0m80. — Fig. à mi-corps, de grandeur naturelle.

BONNEFOY (Henri), né à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), en 1839, élève de M. L. Cogniet.

N° 401. *Juin en Danemark.*

H. 1m70. — L. 2m.

Intérieur de bois touffu et humide. A gauche, un grand sapin, au milieu de troncs d'arbres morts, près duquel s'arrête un cerf aux aguets. Sur la droite, un sentier dans les mousses. Au fond, à travers les feuillages, on entrevoit la ligne ensoleillée d'une plaine jaunie par les blés mûrs. Le ciel qui se montre en haut est d'un gris bleuté. Verdures abondantes et délicates. Vif sentiment de fraîcheur et de recueillement.

Signé à droite : *H. Bonnefoy.*

Acquis par l'État.

HAREUX (Ernest-Victor), né à Paris, le 20 février 1837, élève de MM. Busson, Bin, F. Trottin, Pelouse et Levasseur.

N° 1791. *Un Potager aux environs de Quillebœuf (Eure).*

H. 1m84. — L. 2m40.

Effet de nuit. A droite, dans l'obscurité transparente, on devine un puits, un baquet, un arbre fruitier portant des linges suspendus à ses branches, et, plus loin, parmi les touffes d'arbres, une maison dont une fenêtre est éclairée. Sous la lueur vague de la lune qui monte dans le ciel, entourée d'un cercle de nuages noirs, plusieurs paysannes travaillent dans le potager. L'une d'elles tient une lanterne. Sur le devant, des plants de choux.

Acquis par l'État.

DUPRÉ (Julien), né à Paris, en 1851, élève de Pils et de MM. Laugée et H. Lehmann.

N° 1296. *Faucheurs de luzerne.*

H. 1m15. — L. 1m50.

Sur le premier plan, un vieux faucheur, les bras nus, portant une culotte bleue rapiécée, des jambières de toile, des sabots et un chapeau de paille, se penche à gauche pour lancer sa faux. Un autre, debout derrière lui, aiguise la sienne. Au deuxième plan, une paysanne, assise près d'une meule, mange sa soupe. Campagne plate, couverte de cultures, en plein soleil. Peinture claire, ferme et vive.

Signé à gauche : *Julien Dupré*, 1880.

KRUG (Édouard), né à Drubec (Calvados), en 1835, élève de M. L. Coignet.

N° 2029. *Mort de saint Clair.*

H. 2m. — L. 4m40. — Fig. grandeur naturelle.

Le saint, en froc brun, est étendu, de profil, sur une civière posée à

terre. A gauche, un frère lui soutient la tête, tandis qu'il se soulève pour regarder la Vierge qui lui apparaît, sur la droite, debout, dans une grande lumière, parmi des rayons et des fumées qui laissent voir les bustes de deux moines, debout, regardant la scène. Deux autres moines sont près de la civière, l'un à genoux, l'autre debout. Plusieurs autres, à gauche, descendent, dans l'ombre, les degrés d'un escalier. Composition émue et bien disposée qui contient de bonnes études de tête.

Signé à gauche : *E. Krug*, 1880.

DAWANT (Albert-Pierre), né à Paris, le 21 septembre 1852, élève de M. J.-P. Laurens.

N° 1013. *Henri IV d'Allemagne fait amende honorable devant le pape Grégoire VII, en présence de la comtesse Mathilde* (*Canossa*, 1077).

H. 1^m75. — L. 2^m25.

Dans une grande salle de style roman, Grégoire VII, mitré de blanc, chaussé et ganté de rouge, vêtu d'une dalmatique verte, est assis, sous un dais rouge, dans un fauteuil à bras, près du mur. Un greffier en robe noire, debout à sa gauche, donne lecture d'un parchemin, tandis qu'à sa droite la comtesse Mathilde, debout, s'appuie au bras de son fauteuil, ayant près d'elle, un peu au-dessous, un évêque assis, sa crosse en main. Le pape regarde fixement l'empereur agenouillé dans le milieu de la salle, tête nue, bras nus, jambes nues, n'ayant qu'une chemise serrée aux reins par une corde, les mains écartées, implorant sa grâce. A gauche, deux moines debout, et derrière eux, le long d'un grand rideau, trois autres moines, mitrés, assis, tous regardant en silence la terrible entrevue. Tous ces visages de religieux sont étudiés avec un heureux souci de l'exactitude vivante et de la vérité historique. La peinture est par instants vigoureuse et relève une composition d'un caractère un peu commun.

Acquis par l'État.

LIX (Frédéric-Théodore), né à Strasbourg, en 1830, élève de Drolling et de M. Biennourry.

N° 2342. *Camille Desmoulins au Palais-Royal.*

« ... Puis, tirant deux pistolets de ma poche, je dis : Que tous les citoyens m'imitent... »

(*Œuvres de* C. Desmoulins.)

H. 4m. — L. 5m. — Fig. de grandeur naturelle.

A gauche, Camille vient de s'élancer sur une table, brandissant d'une main un pistolet, de l'autre agitant son chapeau. Sur le devant, un abbé, un bourgeois, un noble, applaudissent avec feu. A droite, d'autres groupes s'agitent et crient; c'est un garde française et un ouvrier qui se prennent par la main, un gros homme en tricorne qui lève une canne menaçante, un vieillard que retient une vieille dame. Au milieu, c'est un citoyen qu'on voit de dos et qui se dresse, levant une chaise du bras gauche. Au fond, un grand tumulte le long des galeries du Palais-Royal; on distingue, dans la foule, des femmes qui agitent des branches ou les fixent à des chapeaux. A droite, une rangée d'arbres; un gamin, monté dans l'un d'eux, jette des feuillages. Mise en scène mouvementée et expressive.

Acquis par l'État.

BOMPARD (Maurice), né à Rodez, le 11 février 1857, élève de MM. J.-P. Laurens et J. Lavée.

N° 390. *Le Repos du modèle.*

H. 1m75. — L. 2m25. — Fig. de grandeur naturelle.

Sur un escabeau en marqueterie d'Orient, une jeune femme dont la nudité brune s'enlève en vigueur sur le fond obscur, est assise, de profil, tenant son genou dans ses mains. Elle regarde, sur un chevalet à droite, un tableau ébauché qui représente une nymphe sous bois. Du même côté, une palette sur le tapis, un chapeau et une canne sur un tabouret devant un piano ouvert. A gauche, sur une chaise de jardin, un corset et des nippes de femme. On entrevoit, dans l'ombre qui

enveloppe tout le fond, de vagues armures suspendues à la muraille. Peinture éclatante et ferme, largement modelée.

Acquis par l'État.

MOTTE (Henri-Paul), né à Paris, en 1846, élève de M. Gérome.

N° 2745. *César s'ennuie.*

César passe, et vers lui les fauves rugissants
Se penchent : n'est-il pas leur pourvoyeur, leur frère ?
César pourtant s'ennuie, et ne peut se distraire,
Pas même au sang versé des chrétiens innocents.

(Lucien Augé.)

H. 2^m85. — L. 3^m80.

Intérieur des prisons dans un cirque romain. A gauche, dans une niche grillée, sur un énorme soubassement, se dressent et rugissent plusieurs lions. Au-dessous d'eux, appuyée au soubassement, une grande cage dans laquelle sont entassés des chrétiens, vieillards, femmes et enfants. Deux soldats vont en ouvrir la porte, sur le signe d'un centurion à cheval, d'autres apprêtent des menottes, tandis que l'Empereur s'approche, porté par des captifs sur une grande litière drapée de rouge. Le César obèse, aux chairs tombantes, couronné d'or, vêtu de rose, est affaissé lourdement dans sa chaise d'ivoire incrustée d'or. Des soldats le suivent. La lumière tombe d'en haut, à gauche, par un soupirail, et, glissant sur les dalles verdies de la niche aux lions, vient frapper les pourpres et les ors de César. L'exactitude des costumes et des types donne un intérêt particulier à la composition dramatique de M. Motte.

Acquis par l'État.

EDELFELT (Albert), né à Helsingfors (Finlande), le 21 juillet 1854, élève de M. Gérome.

N° 1333. *Le Convoi d'un enfant* (*Finlande*).

H. 1^m20. — L. 2^m04. — Fig. presque aussi grandes que nature.

Sur une mer bleue, sous un ciel bleu, par une grande lumière d'été,

une barque, vue en long, filant à droite, emporte un petit cercueil d'enfant, cercueil bleu, appuyé à son banc du milieu. Près de ce cercueil, regardant l'eau, est assise une petite fille, nu-tête, en robe bleue, tenant un bouquet d'immortelles dans sa main gauche. Sur le banc d'arrière, une femme âgée, en noir, tenant un livre de prières, à côté d'une plus jeune, en bleu, une servante, les mains croisées sur un paquet de linge. Un paysan, en manches de chemise, pantalon, gilet et chapeau noirs, est au gouvernail. A droite, à l'avant, rament tristement un homme en casquette et une femme vêtue de bleu. Le contraste de la douleur grave et muette empreinte sur les visages avec la gaieté tranquille de cette mer, de ce ciel, de ces vêtements même, où tout n'est qu'azur clair et léger, donne un vif accent à cette scène, où toutes les attitudes sont naturelles, et qui dénote chez l'artiste, avec des habitudes d'observation émue, une franchise de pinceau déjà très habile.

Signé à droite, dans le bateau : *A. Edelfeldt*, 1879.

MURATON (Mme EUPHÉMIE), née à Beaugency (Loiret), élève de M. Muraton.

N° 2769. *Un Banc de jardin.*

H. 1m96. — L. 2m00.

Sur un grand banc en bois, dans un jardin, sont posés une caisse pleine de raisins, une corbeille pleine de pêches, un gros bouquet de chrysanthèmes, un chapeau de feutre à plumes. Sous le banc, un melon entamé dans un plat et un petit carlin noir qui, la patte dressée, montre son nez. Sur le devant, à droite, un autre carlin noir, taché de feu, couché, fait sentinelle en se léchant les babines. Peinture savoureuse, sérieusement étudiée, soigneusement exécutée.

Signé à gauche : *Euphémie Muraton.*

MOULLION (ALFRED), né à Paris, élève de M. Delestre.

N° 2751. *Le Moissonneur.*

H. 1m14. — L. 1m96.

Un grand champ de blé mûr, fourmillant de fleurs. Au milieu passe un moissonneur, sa faux sur l'épaule. A droite, des touffes de broussailles vertes. A gauche, dans l'horizon très ouvert, les maisons blanches d'un village; au milieu, des étages de côtes découpées; à droite, la mer. Ciel d'été traversé par de grands nuages. Peinture émue, franche, lumineuse.

Signé à gauche : *A. Moullion,* 1880.

PÉRAIRE (PAUL-EMMANUEL), né à Bordeaux, le 22 septembre 1829, élève de MM. E. Isabey et Luminais.

N° 2939. *La Seine à Saint-Denis.*

H. 1m30. — L. 2m20.

La Seine arrive de face, d'un bleu pâle, sous un ciel d'automne. A gauche, sur la rive herbue, un grand bouquet d'arbres devant lequel est amarré un bateau. Plus loin, d'autres embarcations, et une barque, au milieu du courant, montée par trois personnes. Au fond, un pont suspendu traverse l'horizon, menant à la ville jetée sur la berge à droite. Le ciel est brouillé de nuages grisonnants. La justesse de l'observation et la limpidité de la peinture donnent de la poésie à cette consciencieuse étude.

Signé à gauche : *P. Péraire.*

RAVAUT (RENÉ-HENRI), né à Paris, le 23 mars 1854, élève de MM. J.-P. Laurens et Butin.

N° 3160. *Résurrection d'un enfant par saint Benoît.*

H. 3m. — L. 3m60. — Fig. grandeur naturelle.

Grand paysage montagneux très ouvert, très aéré Au milieu, saint

Benoît, en froc noir, debout et de profil, s'incline à droite, posant avec précaution deux doigts sur la poitrine d'un jeune garçon tout nu que lui présente, le tenant sous les bras, une femme en robe verdâtre. Le saint attentif soutient de la main gauche la tête du petit cadavre qui commence à s'animer. A droite, le père de l'enfant, rude berger aux jambes et aux épaules nues, le dos ceint d'une peau de mouton, un genou en terre, les mains jointes, attend le miracle, tandis qu'à gauche, au deuxième plan, trois moines, debout, regardent. Toutes les figures sont à l'action, simplement, naturellement. M. Ravaut a rajeuni la légende en empruntant ses types et son paysage à la réalité contemporaine avec un sentiment très vif de la poésie élevée et simple. Peinture un peu sommaire, mais franche, libre, harmonieuse.

Signé à gauche : *R. Ravaut,* 1880.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

AUBLET (ALBERT), né à Paris, élève de Jacquand et de M. Gérome.

N° 99. *Portrait de Mme la baronne de B...*

H. 2m. — L. 1m16.

Elle est vue en pied, de profil, la tête de face, montant un escalier de marbre gris. Elle est toute vêtue de noir, chapeau Rubens à plumes noires, robe décolletée de soie noire pailletée de jais noirs, gants noirs; elle joue d'un éventail noir. Un bouquet de roses-thé, fixé au corsage, tranche seul, par sa couleur tendre, sur tous ces noirs. A gauche, la rampe en fer de l'escalier sur un fond gris. Peinture hardie et habile, d'un aspect original.

LARCHER (JULES), né à Choloy (Meurthe-et-Moselle), élève de MM. Sellier et Léon Bonnat.

N° 2131. *Christ au tombeau.*

H. 2m25. — L. 3m50. — Fig. grandeur naturelle.

Le Christ nu est étendu, en travers du tableau, sur un linge blanc

La Vierge, drapée de noir, étendue à son côté, s'affaisse sur lui, d'une main lui prenant la tête, de l'autre essayant de soulever son bras. L'attitude est douloureuse, poignante, dramatique. A droite, saint Joseph d'Arimathie, vu de dos, la tête dans ses mains, s'appuie sur le tombeau ouvert. Peinture vigoureuse, d'un style ferme et élevé.

Signé : *Larcher,* 1880.

RIVEY (Arsène), né à Caen, élève de Picot et de M. Bonnat.

N° 3262. *Portrait de Mme ***.*

H. 1m32. — L. 0m86. — Fig. grandeur naturelle jusqu'aux genoux.

Elle est représentée de face, les bras nus et tombants, la main droite gantée, tenant un gant dans sa main gauche. Elle porte une robe de satin noir décolletée en carré. Aucun ornement dans la chevelure. Fond uni gris. Figure bien posée, avec simplicité, et soigneusement peinte.

Signé à gauche : *A. R.*

MENTIONS HONORABLES

ARTZ (Adolphe), né à La Haye, le 18 décembre 1837, élève de J. Israël.

N° 90. *L'Orphelinat de Katwyk.*

H. 1m40. — L. 1m60.

Intérieur hollandais. A droite, près d'une fenêtre aux vitraux armoriés qui laisse voir la campagne, une vieille femme est assise devant une table couverte de linge. Elle se tourne à gauche vers une fillette qui se tient debout et lui parle en lui montrant une pièce de linge. Deux autres jeunes filles assises, l'une à droite, l'autre à gauche de la table, sont en train de coudre. Au fond, une grande armoire surmontée de pots de faïence bleue, et un pupitre, le long du mur, portant une Bible. La fermeté et la franchise de la peinture donnent à cette scène intime, d'un style ému et naturel, un accent très pénétrant.

BACKER (Mlle Harriett), née à Holmestrand (Norwège), le 21 janvier 1845, élève de Mme Trélat de Lavigne.

N° 126. *Solitude.*

H. 0m63. — L. 1m83.

Intérieur hollandais. Au fond, deux portes en boiseries sur un mur blanc; et, sur la droite, une statuette de Madone peinte, sous un verre, dans un grand cadre sculpté. Au milieu de la grande salle, toute seule, une jeune fille en grand deuil est assise, de profil, la tête dans ses mains,

devant une table. Elle rêve, abandonnant les bobines qui pendent à son coussin de dentelière posé sur la table. A droite, quelques livres sur l'appui d'une fenêtre. Impression triste, recueillie, pénétrante, que la simplicité grave et sincère de l'exécution fait admirablement valoir.

Signé à droite : *Harriet Backer*. Paris, 80.

BEYLE (Pierre-Marie), né à Lyon, le 6 juillet 1838.

N° 320. *Sur la falaise*.

H. $1^{m}95$. — L. $1^{m}35$. — Fig. de grandeur naturelle.

Une jeune paysanne, en costume breton, se tient debout, de profil, sur une falaise d'où l'on aperçoit la mer. Petit bonnet blanc, corsage bleu entr'ouvert, jupe et tablier bruns, gros sabots. Elle regarde d'un air rêveur, les bras appuyés sur un gros maillet avec lequel elle vient d'enfoncer dans le sol le piquet où s'attache la corde qui tient quelque bétail. La figure est jolie, bien posée dans la lumière fine qui la baigne, peinte avec charme.

BOUCHET-DOUMENQ (Henri), né à Paris, en 1834.

N° 428. *Portrait de M. Poujade, député*.

H. $1^{m}30$. — L. 1^{m}. — Fig. de grandeur naturelle jusqu'aux genoux.

Il est représenté de trois quarts, assis, les mains croisées sur ses genoux, dans un fauteuil Louis XV. Tête grisonnante, un peu chauve, nez aquilin, yeux noirs, moustache et barbiche brunes. Redingote, pantalon et cravate noirs. Fond gris uni. Peinture vive et franche, d'une bonne tenue.

Signé à gauche : *Bouchet-Doumenq*, 1879.

BOUDIER (Édouard-Louis), né à Paris, en 1849.

N° 433. *Automne.*

H. 1^m15. — L. 1^m65.

Effet juste et brillant de taches multicolores vivement jetées. Au centre, un grand arbre aux rameaux tordus, à demi effeuillé et tout jauni, s'enlève sur un ciel noir, coupé à l'horizon par une trouée de lumière blanche. A ses côtés, trois pins jaunissants. Tout ce groupe, isolé sur une pente sablonneuse de ravine escarpée, est environné de broussailles confuses, déjà fanées et flétries. A droite, une éclaircie sur une vallée. Impression vive, brillamment rendue.

Signé à droite : *E. Boudier*, 1880.

BOUDOT (Léon), né à Besançon, le 25 juillet 1851, élève de M. Français.

N° 435. *Une Allée de noyers en novembre.*

H. 1^m30. — L. 1^m90.

Intérieur de parc. Au centre, deux grands noyers, tout à fait dépouillés, formant tête d'une avenue, tordent leurs grands bras secs. L'avenue se termine au fond par une porte grillée au milieu d'un mur, près de laquelle stationne un coupé. Au delà du mur on embrasse un horizon vaporeux de plaines cultivées. Près des noyers conversent deux dames. Au deuxième plan, sous les arbres, un jardinier attise un feu d'herbes sèches. Le ciel gris est strié de lueurs rosées et blanchâtres, et fait valoir le dessin exact des squelettes d'arbres étudiés avec soin.

Signé à droite : *L. Boudot.*

CALMETTES (Fernand), né à Paris, le 11 octobre 1846, élève de MM. A. et L. Glaize.

N° 592. *Antigone.*

H. 2m70. — L. 1m90. — Fig. de grandeur naturelle.

Antigone, vêtue de blanc, se tient debout, à gauche. Elle approche d'un geste attentif une tasse en terre rouge des lèvres du vieil Œdipe, qui est assis sur une pierre à droite et tend en tâtonnant ses deux mains. En même temps, elle l'encourage tendrement en entourant son cou ridé de son bras. A gauche, une source tombant d'un rocher. Le contraste de la figure douce, presque élégante, d'Antigone, avec les nudités hâlées et fatiguées du vieil aveugle, a fourni l'occasion à M. Calmettes de montrer à la fois un sentiment délicat du style poétique et des qualités vigoureuses de praticien habile.

CLAUDE (Eugène), né à Toulouse, en 1841.

N° 789. *Pour le marché.*

H. 2m80. — L. 2m70.

Deux coqs et cinq poules, de grandeur naturelle, se promènent sur un lit de paille reluisant sous un coup de soleil. A gauche, un cochon d'Inde ronge une feuille de chou. Derrière, des volailles mortes sont déposées sur un grand panier d'osier. A droite, trois pigeons tournent autour d'un panier qui emprisonne une pigeonne et ses petits. Sur ce panier, un grand chaudron. Peinture brillante et grasse.

Signé à droite : *Eug. Claude*, 79.

COLIN (Gustave-Henri), né à Arras, en 1836, élève de Dutilleux.

N° 829. *La Nive, au Pas-de-Rolland (Basses-Pyrénées), en octobre.*

H. 1m60. — L. 2m20.

Le gave aux eaux verdâtres arrive du fond en serpentant, et s'étale, au premier plan, sur une grève pierreuse. Un paysan, à droite, s'agenouille pour y boire. A gauche, sur le rocher, se penchent de grands arbres échevelés et tordus. A droite, la muraille de rocs, coupée droit, porte un plateau de verdures desséchées. Le ciel est d'un bleu intense piqué de nuages blancs. Impression forte, librement et largement exprimée.

Acquis par l'État.

COLIN-LIBOUR (Mme Uranie), née à Paris, en 1833, élève de P. Rude et de MM. Müller et Bonvin.

N° 832. *Attendant son admission; — Souvenir de l'hôpital.*

H. 1m07. — L. 1m78.

Une antichambre d'hôpital. A droite, une jeune femme malade est assise sur un banc de bois au-dessous d'une balustrade de séparation à claire-voie; qui laisse voir deux femmes qui attendent, et sur un mur cette inscription : *Avis. La Consultation commencée, le public ne sera pas admis.* A gauche, sur des marches conduisant à un palier où l'on aperçoit un homme appuyé contre un mur et une vieille femme arrêtée au guichet de la pharmacie, est assis un gamin ayant sa sacoche près de lui. La distribution pittoresque de la lumière sur les différents plans et l'attitude naturelle des figures font de cette toile une bonne étude d'intérieur.

DARDOIZE (Émile), né à Paris, en 1828.

N° 973. *La Nuit verte; — Ruisseau sous bois.*

H. 1m28. — L. 2m.

Une rivière, calme, transparente, couverte de plantes, coule lentement entre des terrains plantés d'arbres minces au feuillage tendre et transparent. Le soleil, qui du fond pénètre doucement ces légères frondaisons, répand sur l'eau une teinte verte. L'effet est vif et rendu avec finesse.

Signé à gauche : *Émile Dardoize.*

DEMAREST (Guillaume-Albert), né à Rouen, en 1848, élève de M. J.-P. Laurens et J. Lavée.

N° 1095. *Voyage* in extremis.

H. 1m13. — L. 1m80.

Sur un chemin de montagne descendant, de gauche à droite, vers la mer, qu'on aperçoit au fond d'une vallée, une jeune femme malade, très élégamment vêtue, est transportée sur une civière par deux paysans. Sa tête pâle, pleurante, s'affaisse sur un oreiller, au milieu des dentelles. Des fleurs sont jetées sur la couverture qui enveloppe ses jambes. A son côté marche tristement un jeune homme en costume de voyage, puis, derrière, une vieille garde-malade, et à la suite un domestique portant des bagages. Sur un tertre, au deuxième plan, un paysan au pied d'une meule suspend son travail et salue. Les feuillages sont jaunis par l'automne, le ciel gris est traversé de quelques lueurs hésitantes. Le paysage est triste comme ceux qui le traversent. Cette impression touchante est simplement et délicatement exprimée.

Signé à droite : *A. Démarest*, 1880.

DEMONT-BRETON (Mme Virginie), née à Courrières (Pas-de-Calais), le 26 juillet 1859, élève de M. J. Breton, son père.

N° 1102. *Fleurs d'avril.*

H. 0^m74. — L. 0^m55.

Une petite fille, toute nue, s'ébat dans l'herbe fraîche, couchée de son long sous une branche de pommier en fleur qui jonche son petit corps de pétales blancs et roses. Elle rit de toutes ses dents, montrant de face sa tête vive aux yeux fins et perçants et sa chevelure ébouriffée toute piquée de fleurs tombées. L'impression et l'exécution sont également vives, jeunes, délicates.

DESBROSSES (Jean), né à Paris, élève d'A. Scheffer et de Chintreuil.

N° 1124. *Dans les montagnes.*

Le brouillard automnal, que la pluie accompagne,
Tandis que dans le fond du vallon abrité
Le paysage agreste est en pleine clarté,
Jette un long voile gris sur la haute montagne.

(Léon Duvauchel.)

H. 1^m25. — L. 2^m85.

Sur le premier plan, le lit pierreux d'une petite rivière qu'on voit descendre, à gauche, entre des pentes étagées de terrains très herbus. Sur la droite, la vallée est plus escarpée, et les ravines sont bourrées de broussailles dont le vert plus dur tranche sur le vert tendre des gazons humides. Un nuage de brouillards en train de remonter coupe d'une barre horizontale tout le haut des montagnes. En bas, dans cette solitude, se tiennent deux petits ours noirs.

Acquis par l'État.

DEVÉ (Eugène), né à Rouen, en 1826, élève de Flers.

N° 1172. *La Vieille Route des bains, à Saint-Honoré (Nièvre).*

H. 1m50. — L. 2m.

La grande route arrive de face, débouchant d'un majestueux bouquet d'arbres qui occupe le fond de la toile. Sur la gauche, des pentes herbeuses conduisent à deux rangs de collines étagés à l'horizon. A droite, le talus, plus raide, est couronné de broussailles et de fleurs. Ciel bleu d'été, semé de rares et légers nuages. Étude agréable et consciencieusement exécutée.

Signé à droite : *E. Devé.*

DU PATY (Léon), né à Paris, en 1849, élève de Pils.

N° 1289. *En wagon K.*

H. 0m55. — L. 0m65.

Intérieur d'un wagon de troisième classe, rempli de soldats de ligne qui mangent, boivent, lisent, regardent le paysage. Pochade amusante et vive, pleine de traits justes et joyeusement observés.

Signé à droite : *L. P. Du Paty*, 1880.

FLAMENG (Marie-Auguste), né à Metz, le 17 juillet 1843, élève de MM. E. Vernier, Dubufe, Mazerolle, E. Delaunay et Puvis de Chavannes.

N° 1430. *Le Varech; — Marée basse dans la Manche.*

H. 1m38. — L. 2m25.

Une grève rocheuse toute jonchée de varechs rougeâtres à mer basse. Sur le devant, une charrette que deux paysans chargent de varech. A l'horizon, la mer, d'un vert pâle sur la droite, un peu plus

sombre à gauche sous le poids d'un grand ciel orageux. Peinture brillante, joyeusement enlevée, qui rend avec un vif sentiment des colorations puissantes le miroitement des eaux et l'éclat bigarré des herbes marines.

Signé à droite : *Auguste Flameng.*

FLEURY (Mme FANNY), née à Paris, élève de MM. Henner et Carolus Duran.

N° 1443. *Portrait de Mme L...*

H. 2m40. — L. 1m72. — Fig. de grandeur naturelle en pied.

Dame brune, en costume de bal, robe de dentelle à traîne, gants paille jusqu'au coude, épaules et bras nus. Elle s'avance de face, un éventail dans la main gauche. Elle porte des violettes dans les cheveux, et sur sa robe une longue guirlande de violettes. Au fond, un rideau verdâtre.

Signé à gauche : *F. Fleury.*

FRAPPA (JOSÉ), né à Saint-Étienne, le 17 avril 1854, élève de M. Comte.

N° 1493. *Derniers Moments de saint François d'Assise.*

« ..... Il ôta son habit, sortit de son lit et se coucha sur la terre, afin de pouvoir dire avec Job : « Je suis sorti nu du ventre de ma mère, et j'y retournerai nu. »

H. 1m90. — L. 2m65. — Fig. de grandeur naturelle.

Intérieur de cellule. Le saint, tout nu, est étendu sur le pavé, les mains croisées, regardant le ciel. Un moine en froc brun, agenouillé à gauche, lui soutient la tête. A droite, un autre, à genoux aussi, l'admire et l'encourage. Au fond, dans l'ombre, on entrevoit près d'une couchette un troisième moine qui regarde debout les bras croisés. Sérieuse

étude d'un naturalisme franc et grave. Quelques têtes, des portraits sans doute, très largement peintes, sont fort expressives.

Signé à droite : *José Frappa.*

GOENEUTTE (NORBERT), né à Paris, le 24 juillet 1854, élève de Pils.

N° 1645. *La Soupe du matin.*

H. $1^{m}15$. — L. $1^{m}64$.

Le trottoir du boulevard Montmartre un matin d'hiver. A gauche, la porte du restaurant Brébant, près de laquelle s'allonge, le long du mur, une longue queue de pauvres grelottant, causant, battant la semelle. La distribution de soupe est commencée. Au premier plan, à gauche, une jeune femme en toilette très élégante, que lorgne un jeune homme, fait l'aumône à une pauvresse qui tient un marmot sur son bras. Devant elle, un petit garçon empiffre avidement son bol de soupe. A droite, près d'un grand tas de neige sale, un homme à barbe rousse donne le reste de sa portion à un chien, tandis que devant lui deux autres misérables, un vieillard et une vieille, achèvent leurs bols. L'artiste a étudié avec finesse les types variés de la misère parisienne qu'il a groupés habilement dans cette triste scène prise sur le vif. La peinture, quelquefois un peu lourde, est, le plus souvent, large, brillante, très ressentie et très expressive.

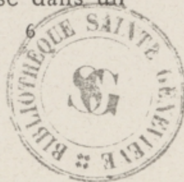
Signé à gauche : *Norbert Goeneutte,* 1880.

GUILLAUME (Mlle NOÉMIE), née à Besançon, élève de MM. Carolus Duran et Henner.

N° 1741. *Portrait de Mme ***.*

H. $1^{m}30$. — L. $0^{m}95$. — Fig. de grandeur naturelle jusqu'aux genoux.

Elle est représentée de trois quarts, la tête de face, assise dans un



fauteuil à bras de style Louis XIII. Elle est brune, dans la force de l'âge, et porte une robe noire à grand col tuyauté, décolletée en carré, à manches courtes bordées de tulle blanc. Dans la main droite, qu'elle appuie sur le bras du fauteuil, elle tient un éventail rouge. La main gauche est pendante. Fond uni rougeâtre.

Signé : *Noémie Guillaume,* 1880.

JADIN (Emmanuel-Charles), né à Paris, le 3 août 1843, élève de son père et de M. Cabanel.

N° 1936. *Vision de saint Hubert* (*VIIe siècle*).

« Hubert, fils de Bertrand, duc d'Aquitaine, naquit en l'an 656. Venu à la cour de Pépin d'Héristal, maire d'Austrasie, en 683, ses jours s'y écoulaient dans les plaisirs et la dissipation. Comme il était à la chasse dans la forêt d'Ardenne, le cerf, au moment d'être forcé, lui apparut, une croix lumineuse entre ses bois, et une voix d'en haut dit : « Hubert, repens-toi!... » Il se convertit et devint évêque de Liége où il mourut en 728. »

(*Légende de saint Hubert.*)

La race des chiens de saint Hubert s'est conservée à la forêt d'Andain, dans les Ardennes, jusqu'au siècle dernier ; on la trouve encore aujourd'hui en Angleterre sous le nom de *Blood Hounds.*

H. 4m27. — L. 3m. — Fig. un peu plus grandes que nature.

A gauche, saint Hubert, coiffé de fourrure noire, ceint d'une peau de mouton, culotté de peau de chèvre, rassemble d'un geste vigoureux l'énorme cheval qu'il monte, en voyant se dresser, en haut de l'allée, en face, le cerf portant la croix lumineuse. A sa droite, se presse en hurlant une meute tumultueuse de chiens bruns et noirs. Au fond, de grands bois. Composition énergique et vivante, d'une grande et noble allure, simplement et largement exécutée.

Signé en bas : *E. Jadin,* 1880.

LAUGÉE (Georges), né à Montivilliers (Seine-Inférieure), le 19 décembre 1853, élève de son père, de Pils et de M. H. Lehmann.

N° 2149. *La Veuve.*

H. 0^m94. — L. 0^m99.

Une cour de chaumière. Une paysanne encore jeune, coiffée d'un mouchoir, chaussée de sabots, à la mine pâle, traverse d'un pas fatigué. Elle porte sur le dos une fillette endormie et traîne, accroché à sa jupe, un gamin déguenillé qui tient avec peine un gros pain sous son bras. Elle a, dans la main droite, un cabas plein de légumes. Peinture simple et franche, d'une couleur juste et d'un accent ému.

Signé à gauche : *G. Laugée fils;* à droite : 1880.

LELEUX (Mme Armand-Émilie), née Giraud; née à Genève, en 1824, élève de M. Armand Leleux.

N° 2261. *Confidences.*

H. 0^m40. — L. 0^m52.

Intérieur et costumes XVIIIe siècle. Une jeune femme, allongée sur un large sopha de tapisserie, lit une lettre à une autre jeune femme qui se tient assise devant elle sur le bord du sopha, un éventail à la main. A gauche, une mandoline et un cahier de musique tombé à terre. A droite, près d'une fenêtre, un mantelet et un livre sur un tabouret, un carton à dessin. Peinture spirituelle, brillante et vive.

Signé à gauche : *Émilie Leleux.*

MARTIN (FRANÇOIS), né à Paris, le 17 avril 1861.

N° 2501. *Chez un orientaliste.*

H. $1^{m}21$. — L. $1^{m}77$.

Sur une grande table couverte d'un tapis de fleurs à fond bleu, sont placés pêle-mêle des objets d'Orient, escabeau algérien, gourdes, aiguières, bassines, lanterne, narghilés, une coupe remplie de perles et de sequins, des kandjars, un bouclier, etc. Devant la table, sur un escabeau, une cafetière et un bassin de cuivre. Étude large et vigoureuse d'une couleur solide et forte.

MATIFAS (LOUIS), né à Amiens, le 1er octobre 1846, élève de M. Vollon.

N° 2541. *Les Carrières d'Amérique à Romainville.*

H. 2^{m}. — L. 3^{m}.

A gauche, se dressant à pic, la paroi éclatante d'une brèche ouverte dans des assises de calcaire blanc, surmontée de broussailles brûlées. Le ciel, noir et pesant, ne s'entr'ouvre qu'à droite pour laisser tomber un jet de lumière blanche sur les saillies âpres de la brèche. Des pentes gazonnées descendent vers la droite, où paît un troupeau de moutons devant quelques masures délabrées. Très vive impression, fortement et brillamment rendue par le mouvement heureux des lumières sur des fonds vigoureux et solides.

MAUVE (ANTON), né à Zaardam (Hollande), le 18 septembre 1838, élève de P.-F. van OS.

N° 2555. *Troupeau de moutons.*

H. $1^{m}63$. — L. $2^{m}18$.

Le troupeau est en train de paître, éparpillé sur une pente tapissée

d'herbes pâles, dont le profil se découpe sur un ciel blanchâtre. A droite, au fond, une ouverture sur la campagne, par laquelle on voit accourir un berger. Esquisse franche et vive, d'un aspect très juste.

Signé à gauche : *A. Mauve.*

MICHEL-LÉVY, élève de MM. F. Barrias et Vollon.

N° 2638. *La Bouquetière.*

H. 1m80. — L. 1m40. — Fig. grandeur naturelle jusqu'aux genoux.

Jeune fille vue de trois quarts, tenant devant elle un éventaire chargé de fleurs. Elle est en train de composer un bouquet. Elle est coiffée d'un foulard jaune et vêtue d'un corsage marron, d'une jupe rougeâtre et d'un tablier bleu. Fond de paysage orné de statues. Étude soignée, d'un accent vrai, d'une bonne couleur.

MORLOT (Alphonse-Alexis), né à Isômes (Haute-Marne), en 1838, élève de Corot et de M. Henner.

N° 5451. *Études à l'aquarelle.*

Neuf études de paysage, intérieurs de bois et de village, très vivement et librement enlevées.

PICKNELL (W.-L.), né à Boston (États-Unis d'Amérique), le 23 octobre 1853, élève de M. Gérôme.

N° 3015. *La Route de Concarneau.*

H. 1m05. — L. 2m.

La route, poussiéreuse, aveuglante, en plein soleil, marche tout droit vers le fond, entre des plaines couvertes de genêts et de broussailles en

fleurs d'un vert intense. A l'horizon, un bois de sapins. Sur le milieu du chemin, marche, péniblement traînée par deux chevaux, une charrette chargée de fumier, conduite par un paysan breton. Ciel d'été, à midi, d'un bleu âpre, à peine taché de minces flocons blancs. Peinture solide et chaleureuse, d'une vérité hardie.

Signé à droite : *W.-L. Picknell,* 1880.

PIOT-NORMAND (Alexandre), né à Pont-l'Évêque (Calvados), en 1830, élève de Picot.

N° 3043. *Portrait du prince E.-S. Czartoriski.*

H. 0^m56. — L. 0^m42.

En buste, de face, yeux bleus, sourcils gris, cheveux blancs, vêtement et cravate noirs. A gauche, un écusson, avec saint Georges tuant le dragon, surmonté d'une couronne de prince. Peinture soignée et expressive.

Signé à droite : *A. Piot-Normand,* 1879.

POMPON (Paul), né à Sens (Yonne), élève de MM. Gérome et Boulanger.

N° 7280. *Les Phocéens débarquent en Provence et prennent possession du sol; — Panneau décoratif.*

H. 2^m. — L. 7^m10. — Fig. un peu plus petites que nature.

La composition est divisée en deux compartiments par un cartouche doré sur lequel on lit l'inscription : « *Les Phocéens débarquent en Provence. — Les Phocéens prennent possession du sol.* »

Dans le compartiment de gauche, on voit, arrêtée devant la côte, une barque dont un matelot cargue la voile. Un autre a déjà sauté sur le rivage et, vu de dos, reçoit une grande amphore des mains d'un

troisième qui est dans l'eau à mi-corps. A droite, un quatrième, qui porte un sac, pose le pied sur le rivage.

Dans le compartiment de droite, trois matelots tirent, à travers le cartouche, les cordes qui retiennent la barque arrêtée dans le compartiment de gauche. Un Phocéen, à genoux, jette des brindilles dans un feu allumé sur quelques pierres, tandis qu'un autre, debout, y verse une libation en invoquant le ciel. Au fond, un jeune homme joue de la double flûte, un autre tient un vase.

Composition d'une ordonnance simple et naturelle, d'un bon sentiment antique, peinte avec harmonie dans le ton mat qui convient à la décoration murale.

Appartient à M. LOGEROTTE.

POPELIN (GUSTAVE), né à Paris, en 1859, élève de MM. Eug. Giraud et G. Ferrier.

N° 3080. *Sacrifice à Esculape.*

H. 1^m46. — L. 0^m83. — Fig. de grandeur naturelle.

Un adolescent, nu, aux cheveux noirs bouclés, se dresse sur la pointe des pieds pour placer une rose sur un autel de marbre sculpté qui s'élève sur la gauche. Des charbons fument au sommet de l'autel, auquel est déjà suspendu un coq, et dont le piédestal porte des couronnes de fleurs et des branches de laurier. A droite, la mer bleue scintille au-dessus d'une balustrade de marbre blanc, laissant voir à l'horizon une côte de montagnes violacées avec les blanches maisons d'un port Cette jolie composition, d'un aspect jeune et frais, d'un coloris léger et délicat, est peinte avec un vif sentiment de la poésie antique.

RAUB (CHARLES-FRANCISQUE), né à Brest, le 7 février 1854, élève de M. Bonnat.

N° 3155. *Ismaël.*

H. 1^m15. — L. 1^m90. — Fig. de grandeur naturelle.

L'enfant est étendu sur le dos, la tête tombée sur le bras droit

allongé, en travers du sable jaune et nu. Il tient la main droite pliée sur sa poitrine. A ses pieds une cruche. Consciencieuse étude de nu, exécutée avec émotion.

Signé à droite : *Ch. Raub*, 1880.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

ROYER (LIONEL), né à Château-du-Loir (Sarthe), le 25 décembre 1852, élève de M. Cabanel.

N° 3366. *Daphné changée en laurier.*

H. 3m. — L. 2m. — Fig. de grandeur naturelle.

Au milieu, presque de face, Daphné, nue, les pieds pris dans le sol et déjà confondus avec les racines d'un laurier-rose, se renverse, les bras et les cheveux épars, sous le regard d'Apollon qu'on voit, sur la droite, descendre du ciel, assis sur un nuage, sa lyre d'ivoire à la main, dans un grand rayonnement. Étude de nus intelligente et soignée.

SALOMÉ (EMILE), né à Lille.

N° 3414. *Solitude; — Couvent de trappistes dans le Valais (Suisse).*

H. 0m77. — L. 0m55.

Une petite avant-cour de chapelle. A gauche, un grand crucifix de bois, sur des marches de pierre, portant une statue peinte du Christ sous un auvent triangulaire. Derrière une petite terrasse avec des pots de fleurs et un petit réduit peint à la chaux, accosté à l'église, sur le mur duquel on lit l'inscription : *Ecce f. longa vi... fugiens... si in solitudine.* A droite, la porte fermée de l'église, en bois brun, au milieu des murs éclatants de blancheur, à laquelle conduit un sentier gazonné sur

un soubassement de pierres. Effet très juste rendu avec une intensité d'émotion et une sûreté d'exécution remarquables.

Signé à gauche : *Salomé.*

SAUBÈS (Léon-Daniel), né à Guiche (Basses-Pyrénées), le 6 mars 1855, élève de M. Bonnat.

N° 3430. *Christ mort.*

H. 1m05. — L. 2m05. — Fig. de grandeur naturelle.

Le Christ, nu, est étendu, la tête à gauche, sur le dos. La Vierge, vêtue de blanc, à genoux, se penche, s'affaisse sur lui, soulevant son bras inanimé de la main gauche et de la droite lui soutenant la tête. Au fond, à droite, l'ouverture de la grotte éclairée par le soleil couchant. Peinture vigoureuse et poussée au relief.

SAUVAIGE (Louis-Paul), né à Lille, le 5 avril 1837, élève de Corot et de Daubigny.

N° 3442. *Retour de la pêche.*

H. 1m26. — L. 2m23.

Deux grandes barques, à voiles rouges, sont ancrées près d'une plage basse. L'équipage a commencé à débarquer les paniers. Des femmes arrivent de loin marchant dans l'eau. A l'horizon d'autres voiles courant le long d'une dune blanche. Ciel pâle sur une mer pâle. Effet juste et bien rendu.

Signé à droite : *L. Sauvaige.*

SAUZAY (Adrien), né à Paris, en 1842, élève de M. A. Pasini.

N° 3443. *L'Étang de Villiers; — Sologne.*

H. 1m12. — L. 2m.

Effet d'automne vif et pétillant. Au milieu la vanne de l'étang dont l'eau bleue luit paisiblement, reflétant un grand ciel chargé de chaleur. En face, dans la plaine basse, semée d'arbres et de buissons, quelques maisons blanches à toits rouges. A gauche, des arbres trapus et touffus, déjà jaunes, sous lesquels paissent des vaches. L'exécution de cette étude émue est libre, vive et brillante.

Signé à droite : *Sauzay*, 1880.

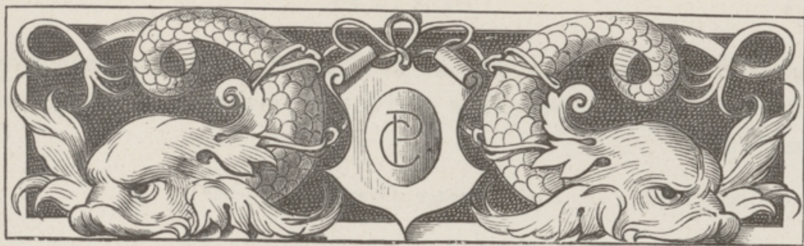
WINTER (Pharaon-Abdon-Léon de), né à Bailleul (Nord), en 1849, élève de MM. Cabanel, J. Breton et Colas.

N° 3912. *Portrait de M. G...*

H. 1m35. — L. 0m93. — Fig. jusqu'aux genoux.

Il est représenté de face, assis dans un fauteuil, les mains croisées sur les genoux. Menton rasé, cheveux blancs et courts, teint basané, yeux noirs. Vêtement et cravate noirs. Fond uni brun. Peinture ferme et décidée, d'une expression très nette.

Signé en haut : *Pharaon de Winter*. — Bailleul, 1880.



ARTISTES HORS CONCOURS

BASTIEN-LEPAGE (JULES), né à Damvillers (Meuse), le 1er novembre 1850, élève de M. Cabanel. (Voir le *Livre d'or* de 1879.)

N° 177. *Jeanne d'Arc.*

H. 3m15. — L. 3m45. — Fig. grandeur naturelle.

Un verger en désordre, au printemps, plein de végétations confuses et de floraisons vives. La jeune paysanne, négligemment vêtue d'une jupe et d'un surcot gris en lambeaux et mal attachés, qui laissent voir une chemise grossière, se tient, de face, à droite, debout, la figure enflammée, les yeux fixes et hagards, la poitrine haletante, en extase! C'est le type lorrain : cheveux châtains, large front, pommettes saillantes, prunelles gris-bleu. De sa main gauche, main maigre et fiévreuse, elle tire machinalement une brindille de l'arbre auquel elle s'appuie. Le bras droit, nu jusqu'au coude, pend le long du corps. A gauche, dans l'éloignement, une maisonnette de paysans, et parmi les branchages, vaguement envolées, les saintes apparitions des deux Vierges et de saint Michel cuirassé d'or. A terre, un escabeau tombé, un rouet abandonné. Tous les accessoires sont exécutés avec une précision extrême, qui donne quelque confusion à l'ensemble, dont la coloration est sourde et pâle. Toutefois la figure principale, d'un ca-

ractère hardiment réel, se détache peu à peu de ce fond mouvant avec une force d'expression intense et d'énergie maladive singulièrement pénétrante.

Signé à droite : *J. Bastien-Lepage*. Damvillers (Meuse), 1879.

BAUDRY (Paul-Jacques), né à La Roche-sur-Yon le 7 novembre 1828. Prix de Rome 1850. Méd. 1re cl. 1857. Rappel 1861, ✻ 1861, O. ✻ 1869, membre de l'Institut 1870, C. ✻ 1875.

N° 189. *Portrait de M. Eug. Guillaume, membre de l'Institut.*

H. 1m70. — L. 1m20. — Fig. grandeur naturelle jusqu'aux genoux.

Le sculpteur est représenté de face, le bras droit pendant, accoudé, à gauche, sur le bord d'une selle en bois, où l'on voit un encrier et des papiers posés près d'une maquette en terre représentant une madone. Il soutient de la main gauche sa tête un peu penchée. Costume d'atelier, pantalon et gilet sombres, veston brun.

Signé à droite, en bas, sur le pied de la selle : *Baudry,* 1876. *A l'amico Eugenio.*

BLANCHARD (Édouard), né à Paris, en 1845, décédé le 24 octobre 1879, élève de M. Cabanel.

N° 360. *Françoise de Rimini.*

« Dante, pourquoi dis-tu qu'il n'est pire misère
Qu'un souvenir heureux dans les jours de douleur ?
. . . .
Et c'est à ta Françoise, à ton ange de gloire,
Que tu pouvais donner ces mots à prononcer,
Elle qui s'interrompt, pour conter son histoire,
D'un éternel baiser ? »

(Alfred de Musset.)

Françoise est représentée de face, nue, cachant son front de la main gauche par un geste douloureux, le bras droit tombant, emportée, au



L. Bonnat pinx. Damman sc.



JOB

milieu d'un brouillard, par le tourbillon infernal. Son amant, dont on n'aperçoit que la tête désespérée, l'enlace et la soutient des deux bras par derrière. Les deux corps, groupés avec expression, puissamment modelés, s'enlèvent, en blancheurs mates, sur le fond confus des vapeurs grisâtres. Ce tableau inachevé restera l'œuvre la plus remarquable du jeune artiste mort si prématurément.

BONNAT (LÉON), né à Bayonne (Basses-Pyrénées), élève de M. L. Cogniet. (Voir le *Livre d'or* de 1879.)

N° 394. *Portrait de M. Grévy, Président de la République.*

H. 1m47. — L. 1m10. — Fig. grandeur naturelle jusqu'aux genoux.

Le Président est représenté, de face, la tête nue, debout et droit dans sa redingote noire boutonnée, le bras gauche pendant, la main droite posée sur des livres que supporte une table ornée de bronzes dorés. La tête, calme et grave, modelée en pleine lumière, avec hardiesse et précision, mais sans âpreté ni violence, s'enlève en vigueur sur le fond obscur. Ce portrait, d'une très belle tenue, montre la décision de style habituelle à M. Bonnat avec plus de calme et plus d'expression.

N° 395. *Job.*

H. 1m62. — L. 1m30. — Fig. grandeur naturelle.

Job est assis de face, les jambes repliées, dans une grotte, les deux bras ouverts, levant vers le ciel sa tête pâle à longue barbe blanche et ses yeux éraillés. Tout son corps décharné, où les muscles et les veines s'enlèvent en âpres saillies, éclate sous une lumière intense, au milieu de l'ombre des fonds. La vigueur soutenue de l'exécution fait de cette étude hardiment naturaliste un des morceaux de peinture les plus solides et les plus complets du Salon.

BOUGUEREAU (William-Adolphe), membre de l'Institut, né à La Rochelle, le 30 novembre 1825, élève de Picot. (Voir le *Livre d'or* de 1879.)

N° 443. *Flagellation de N.-S. Jésus-Christ.*

H. $3^{m}60$. — L. $2^{m}60$.

Au centre, le Christ, lié par les poignets aux anneaux d'une grande colonne, se tord et s'affaisse, les jambes abandonnées, la tête pendante, la bouche suppliante, les cheveux épars. A gauche, un bourreau, de profil, la tête et la poitrine nues, le poing crispé, prend un élan vigoureux pour le flageller avec des lanières; à droite, au second plan, un autre, de face, s'élance par un mouvement semblable avec même fureur. Sur le premier plan, un troisième, un genou en terre, est en train de lier un paquet de verges, en regardant de côté le supplicié d'un air menaçant. Au fond, plusieurs personnages, rangés devant une porte, regardent avec indifférence cette scène violente. Même habileté de composition, même facilité de style, même égalité d'exécution que dans les ouvrages précédents de l'artiste.

BRETON (Jules-Adolphe), né à Courrières (Pas-de-Calais), le 1er mai 1827, méd. 3e cl. 1855 (E. U.); 2e cl. 1857, 1re cl. 1859; Rap. 1861, ✻ 1872, médaille 1re cl. 1867 (E. U.); O. ✻ 1867, méd. d'honneur 1867.

N° 487. *Le Soir.*

Sarcleuses, qui traînez encor vos genoux lents
Sur les blés, où le soir met des joyaux tremblants;
Qui retenez l'azur dans vos plis; l'astre énorme
D'un trait de feu sublime agrandit votre forme;
Sur vos fronts, dans sa gloire, il rayonne vermeil.
Filles, prosternez-vous, adorez le soleil!

(*Jeanne*, ch. XIII.)

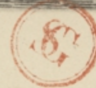
H. $1^{m}20$. — L. 2^{m}.

Le soleil rouge s'éteint au fond dans la plaine qui se décolore et



J. Breton pinx.

Yon sc.



LE SOIR



Ch. Busson pinx. Gaucherel sc.

L'ABREUVOIR DU VIEUX PONT.

descend dans la fraîcheur des premières ombres. Sur le devant, une paysanne, grande, debout, de face et dans la lumière, les pieds nus, coiffée d'une cape, étire lentement ses bras fatigués en rendossant sa camisole. A ses pieds, à gauche, étendue dans l'herbe, une de ses compagnes, appuyée sur son coude, qu'on voit de dos, regarde au loin une rangée de sarcleuses achevant leur travail. Une autre, de profil, accroupie à droite, son sarcloir pendant entre les mains, lève la tête et lui parle. Une harmonie grave et douce, d'une poésie profonde et pénétrante, enveloppe ces belles figures dont la simplicité est délicieusement expressive.

BUSSON (CHARLES), né à Montoire (Loir-et-Cher), élève de Rémond et de M. Français. (Voir le *Livre d'or* de 1879.)

N° 561. *L'Abreuvoir du vieux pont du château de Lavardin.*

H. 1m45. — L. 2m10.

Un coup de soleil oblique et pâle frappe les maçonneries grises du vieux pont, dont deux arches se développent, à gauche, devant un fond d'arbres assombris dans leurs fourrés et pâlis dans leurs cimes par l'approche de l'orage. A droite, sur la berge qui descend à la rivière, un paysan menant deux chevaux tient avec peine son chapeau que fouette le vent; une paysanne marche près de lui. Le ciel, menaçant, est pesant et noir. La clarté de l'ordonnance, la précision du dessin, la justesse de l'effet, qui sont les qualités accoutumées de l'artiste, se retrouvent dans ce paysage animé et expressif.

CABANEL (ALEXANDRE), membre de l'Institut, né à Montpellier le 28 septembre 1823, élève de Picot. (Voir le *Livre d'or* de 1879.)

N° 567. *Phèdre.*

Consumée sur un lit de douleur, Phèdre se renferme dans son palais, et un voile léger entoure sa tête blonde. Voici le troisième jour que son corps n'a

pris aucune nourriture : atteinte d'un mal caché, elle veut mettre fin à sa triste destinée.

(Euripide.)

H. $2^{m}50$. — L. $3^{m}50$.

Sur un lit grec richement incrusté, Phèdre, amaigrie et épuisée, ses grands yeux noirs flottant dans son visage pâle, est étendue, de face, tout le haut du corps nu, les jambes à peine couvertes par une draperie blanche et transparente. Son bras gauche pend languissamment, tandis qu'elle soutient avec peine de sa main droite sa tête échevelée et affaissée sur le coussin. A ses pieds, à droite, assise sur un degré, s'appuyant à son lit, une esclave, de face, dort, accablée, tandis que la nourrice, s'avançant à moitié, de profil, joint les mains sur ses genoux en regardant la reine avec compassion. Au fond, un piédestal de statue entre deux lampadaires. A droite, un trophée d'armes suspendu au mur.

CAROLUS-DURAN, né à Lille, élève de Souchon. (Voir le *Livre d'or* de 1879.)

N° 1304. *Portrait de Mme G. P.*

H. $2^{m}18$. — L. $1^{m}42$.

Fig. en pied de grandeur naturelle.

Jeune femme, aux yeux bleus, aux cheveux blonds. Elle se tient debout, tête et mains nues, un peu tournée à gauche, et pose sa main droite sur l'extrémité d'une table. Elle est vêtue d'une robe de soie bleue à traîne. Peinture à la fois éclatante et douce, d'une harmonie vive et fine.

N° 1305. *Portrait de M. Louis B...*

H. $1^{m}50$. — L. $0^{m}90$.

Fig. en pied de grandeur naturelle.

Jeune garçon, à la longue chevelure blonde, vêtu de rouge, debout



F. Cormon pinx. L. Massard sc.

CAÏN



devant une draperie rouge, près d'un coussin rouge. L'artiste se joue, dans ce portrait, avec sa verve habituelle, des difficultés de coloration qu'il recherche à plaisir.

CORMON (FERNAND), né à Paris en 1845, élève de Fromentin et de MM. Cabanel et Portaels.

N° 877. *Caïn.*

Lorsque avec ses enfants couverts de peaux de bêtes,
Échevelé, livide au milieu des tempêtes,
Caïn se fut enfui de devant Jéhovah.....

(VICTOR HUGO, *Légende des Siècles.*)

H. 4^{m}. — L. 7^{m}. — Fig. grandeur naturelle.

Dans un désert de sable rouge, brûlé au loin par l'écrasante lumière d'un ciel plombé, s'avance, à pas pénibles, en silence, la famille maudite. En tête, à droite, se traîne avec peine sur ses pieds gonflés, le vieux Caïn, affreusement échevelé, ridé, fangeux, une hache d'os passée dans sa ceinture de peau. Derrière, quatre de ses fils portent péniblement, à bout de bras, un grossier brancard de branches sur lequel est assise, les yeux hagards, une femme échevelée, tenant deux enfants endormis, parmi des peaux de bêtes encore saignantes. Sur le premier plan marchent, côte à côte, deux hommes, l'un portant dans ses bras une belle jeune fille endormie, l'autre ayant un chevreuil en bandoulière. A la suite, viennent encore deux chasseurs, chargés de gibier, suivis de chiens farouches. La légende préhistorique a été traitée, par M. Cormon, avec une abondance d'invention, une énergie d'expression, une largeur de style que ses œuvres antérieures, d'un goût moins simple et d'une allure moins franche, laissaient à peine pressentir. Aussi cette œuvre remarquable a-t-elle disputé de très près la médaille d'honneur au *Bon Samaritain* de M. Morot.

Signé à gauche : *E. Cormon*, 1880.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

DUEZ (Ernest-Ange), né à Paris, élève de Pils. (Voir le *Livre d'or* de 1879.)

N° 1265. *Portrait de M. Ulysse Butin.*

H. 1m65. — L. 1m30. — Fig. de grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Le peintre est représenté assis, de profil, tourné à gauche, en pleine campagne, sa palette à la main, en train de peindre une petite toile posée sur un chevalet. Il est coiffé d'un béret brun, vêtu d'une vareuse noire, les genoux enveloppés d'un plaid gris. Au fond, s'étale une mer d'un gris pâle, fermée par un promontoire de falaises, sur laquelle s'enlèvent en vigueur la tête et les épaules. Peinture franche et robuste, d'une exécution simple et large, d'un aspect sympathique et vivant.

FRANÇAIS (François-Louis), né à Plombières (Vosges), le 17 novembre 1814, élève de Corot et de J. Gigoux.

N° 1489. *La Grand'Route à Combs-la-Ville.*

H 0m60. — L. 0m70.

Sur le bord de la grand'route, se dressent, sur deux rangs, les arbres d'une allée ombragée où passent quelques figures. A gauche, une dame sort d'un jardin dont elle ferme la porte. A droite, sur la route, une carriole arrêtée, et, dans le fond, un mur blanc, au-dessus duquel rougit une maison en briques. Le charme délicat et pénétrant de ce petit tableau, d'un style toujours net et large, est dans la juste et fine distribution de la lumière, dans l'harmonie calme et chaude de la coloration.

Signé à droite : *Français*, 1879.



F.L. Français pinx. G. Greux sc.



LA GRAND' ROUTE À COMBS-LA-VILLE.

GUILLAUMET (Gustave), né à Paris en 1840, élève de Picot et de M. J. Barrias. (Voir le *Livre d'or* de 1879.)

N° 1743. *Les Palanquins; Laghouat.*

H. 1m10. — L. 1m80.

La scène est prise, à une heure plus chaude, presque au même endroit que le tableau de 1879. Sur une large place nue, bordée à droite par des murailles plates qui projettent de larges ombres, et à gauche par quelques hauts palmiers, un chameau se tient, de face, en plein soleil, la tête droite, balançant sur son dos un grand palanquin rouge. Une femme arabe, la poitrine nue, portant un enfant, s'appuie au bras du palanquin. A ses pieds, un autre enfant est assis, enveloppé dans son burnous. Plus à droite, rumine, accroupi, de profil, un autre chameau, porteur d'un autre palanquin rouge. Sur la gauche, deux Arabes assis à terre, dans leurs burnous, et deux chiens dont l'un endormi. Le ciel, plombé, vibrant de chaleurs accumulées, baigne harmonieusement toute la scène d'une lumière ardente et calme. C'est la même force tranquille de vision et d'exécution que dans le *Laghouat* du Salon précédent, avec des effets plus éclatants et plus chaleureux encore.

HANOTEAU (Hector), né à Decize (Nièvre), le 25 mai 1824, élève de M. J. Gigoux.

N° 1783. *L'Eau dormante.*

H. 2m. — L. 2m60.

Une mare d'eau, calme et claire, couverte de plantes et de fleurs, au pied d'une futaie touffue d'arbres minces aux feuillages verts. Le ciel, qui apparaît au-dessus du bois, est légèrement rougi par le soleil couchant. Impression de paix, de silence, de recueillement, rendue avec gravité, précision, émotion.

HÉBERT (Antoine-Auguste-Ernest), membre de l'Institut, né à Grenoble, en 1817, élève de David d'Angers et de Paul Delaroche. (Voir le *Livre d'or* de 1879.)

N° 1804. *Portrait de Mme P...*

H. 1m35. — 1m05. — Fig. grandeur naturelle, à mi-corps.

Elle est vue de face, tête nue, des perles aux oreilles, les bras nus et croisés. Elle porte une robe de velours bleu, décolletée, avec une bordure de dentelle d'or. Yeux et cheveux noirs. Fond de tenture jaune. Peinture calme et savante, d'une harmonie délicate, où les lumières et les ombres, finement distribuées et nuancées, se marient avec un charme pénétrant.

HENNER (Jean-Jacques), né à Bernwiller (Alsace), élève de Drolling et Picot. (Voir le *Livre d'or* de 1879.)

N° 1820. *La Fontaine.*

Heure silencieuse où la Nymphe se penche
Sur la source des bois qui lui sert de miroir,
Et rêve en regardant mourir sa forme blanche
Dans l'eau pâle où descend le mystère du soir.

(Georges Lafenestre).

H. 0m82. — L. 0m60.

Une nymphe, nue, de profil, le pied gauche à terre, appuyant son genou droit et sa main droite sur le bord d'une cuve de pierre, se penche, pour s'y regarder, dans l'eau bleuâtre qui miroite sous les dernières lueurs du crépuscule. Elle tient sa main gauche sur son sein. Ses longs cheveux, d'un blond ardent, flottent devant son visage et sur ses épaules. Toute la figure, d'une blancheur dorée, se détache, avec la grâce harmonieuse et vive d'une statue antique, en bas, sur la chaude obscurité du bois, en haut, sur la clarté profonde du ciel qui s'éteint.

N° 1821. *Le Sommeil.*

H. $0^{m}41$. — L. $0^{m}35$. — Tête d'étude. Grandeur naturelle.

Tête de jeune fille couchée, à cheveux blonds, vue de profil, les yeux fermés, la bouche entr'ouverte, les joues en feu, dormant d'un profond sommeil. Cette étude est aussi remarquable par la vérité de l'expression que par la liberté savante de l'exécution.

LAUGÉE (Désiré-François), né à Maromme (Seine-Inférieure), le 25 janvier 1823, élève de Picot. Méd. 3e cl. 1851, 2e cl. 1855 (E. U.), Rap. 1859, 1re cl. 1861, Rap. 1863, ✻ 1865.

N° 2146. *Serviteur des pauvres.*

H. $1^{m}92$. — L. $2^{m}56$. — Fig. de grandeur naturelle.

Intérieur d'une salle moyen âge, lambrissée de chêne et garnie d'un banc circulaire adossé à la muraille. Au milieu, un homme d'âge mûr, vêtu d'une houppelande brune à capuchon, se penche, à droite, de profil, soulevant un grand panier long, plein de fruits, dont il verse le contenu dans un sac de toile que lui tend une vieille femme assise sur le banc. Au premier plan, assise sur le même banc, une fillette, déjà servie, tient des pommes dans ses mains; un mendiant chauve, en guenilles, serre dans sa besace le pain qu'il a reçu. Dans le fond, six autres femmes, assises sur le banc, attendent leur tour. L'une, encore jeune, tient un nourrisson sur ses genoux. A gauche, sur une table, un jambon dans un plat. A terre, des légumes. Cette scène, d'une impression grave et simple, est traitée dans un sentiment de naturalisme très élevé. Les attitudes sont aisées et expressives. La plupart des têtes, modelées avec vigueur, sont d'une vérité parlante et d'un style très personnel.

Signé à droite, dans le degré du banc : *D. F. Laugée*, 1880.

LAURENS (Jean-Paul), né à Fourquevaux (Haute-Garonne), 28 mars 1830, élève de MM. Bida et L. Coignet. (Voir le *Livre d'or* de 1879.)

N° 2150. *Le Bas-Empire; Honorius.*

H. 1m55. — L. 1m10.

Le jeune empereur, au teint basané, le front ceint d'un diadème de perles, vêtu d'une tunique à bande d'orfèvrerie et d'un manteau de vive écarlate, est assis, de face, immobile, l'œil fixe et vide, les lèvres épaisses et béantes, les jambes pendantes, sur un grand siège de marbre noir, incrusté de pierres précieuses. Il soutient de sa main gauche, sur le bord du siège, un globe d'or, orné du monogramme ☧ et surmonté d'une Victoire ailée, et tient une large épée dressée dans sa main droite. Peinture archéologique, inspirée des monuments du Bas-Empire, d'une expression forte et d'une coloration vive.

Signé à droite : *J. Paul Laurens*, 1880.

N° 2151. *Portrait de Mlle T...*

H. 0m48. — L. 0m36. — Tête de grandeur naturelle.

Tête de jeune fille, de profil. Cheveux blonds abondants. Robe de couleur sombre. Fond uni. Peinture large, ferme et franche.

LEFEBVRE (Jules), né à Tournan (Seine-et-Marne), élève de M. L. Coignet. (Voir le *Livre d'or* de 1879.)

N° 2222. *Portrait de M. F. Pelpel.*

H. 0m50. — L. 0m40. — Tête de grandeur naturelle.

Le centenaire est vu, de profil, tourné à gauche, ses cheveux blancs ramenés sur la tempe. Il est vêtu d'une redingote brune. Cette figure



L. Leloir pinx. L. Monziès sc.

LA PÊCHE

décidée, émue, parlante, est dessinée et modelée avec une précision et une hardiesse remarquables.

Nº 2223. *Portrait de Mme Paul Horteloup.*

H. 0m53. — L. 0m35. — Petite figure à mi-jambes.

Jeune femme assise, de face, sur une causeuse d'étoffe verte, la tête tournée, de profil, à droite, et accoudée, à gauche, sur le bras de la causeuse, les mains jointes et pendantes. Elle porte une robe de soie brun clair, une rose thé au corsage, un manteau fourré jeté sur l'épaule droite. Peinture vive, délicate, fine, d'un caractère très moderne

Signé à droite, en haut : *A mon ami Paul Horteloup. — Jules Lefebvre*, 1880.

LELOIR (Alexandre-Louis), né à Paris 14 mars 1843, méd. 1874, 1868 et 1870, ✻ 1876, méd. 2e cl. 1878 (E. U.).

Nº 2265. *La Pêche.*

H. 1m60. — L. 2m70. — Panneau décoratif à pans coupés. Fig. demi-nature.

Dans une longue barque plate arrêtée au milieu des roseaux, assis à droite, un homme en costume de la Comédie-Italienne, grande collerette et feutre pointu, qu'on voit presque de face, se tourne à gauche pour suivre d'un œil attentif le mouvement de la ligne. A gauche, assise à son côté, une jeune femme, en costume de fantaisie du même genre, tête nue, son feutre à plumes posé à son côté, regarde en souriant. Elle tient aussi une ligne dont le fil pend de l'autre côté de la barque. Composition spirituelle peinte avec verve et finesse.

Signé à droite : *Louis Leloir*, 1879.

LUMINAIS (Evariste-Vital), né à Nantes, le 14 octobre 1822, élève de Troyon et de M. Léon Cogniet.

N° 2390. *Les Énervés de Jumièges.*

Clovis II, vainqueur de ses deux fils révoltés contre lui, les énerva en leur faisant brûler les jarrets ; il les fit placer ensuite sur un bateau, et les abandonna au cours de la Seine, qui les porta jusqu'au monastère de Jumièges, où les moines les recueillirent.

H. 2m. — L. 2m89. — Fig. de grandeur naturelle.

Le bateau plat dans lequel les deux misérables sont côte à côte étendus, sous une draperie grise qui ne laisse voir que leurs têtes, pâles et gonflées, enfoncées dans de grands oreillers de velours rouge, soutenus par une traverse d'arrière, descend, presque de face, la Seine aux eaux sales et jaunâtres, sous un ciel blanc d'une tristesse glaciale. A l'avant du bateau est suspendue une Madone, dans une châsse d'orfèvrerie. A droite, on voit s'allonger la côte sablonneuse et déserte clairsemée de gazons maigres. Le paysage s'accorde avec les figures, pour donner un effet lugubre à cette scène tragique, rendue avec une franchise et une largeur de pinceau remarquables.

PUVIS DE CHAVANNES (Pierre), né à Lyon, élève de Couture et de Scheffer. (Voir le *Livre d'or* de 1879.)

N° 7281. *Jeunes Picards s'exerçant à la lance.*

Projet pour le complément décoratif du Musée d'Amiens.

H. 3m57. — L. 15m82.

Cette grande scène qui se passe dans une vaste plaine, aux ondulations tranquilles, semée de bouquets de bois et d'habitations rustiques, comprend trois groupes principaux. A gauche, devant une métairie,



E.V. Luminais pinx. Le Couteux sc.

LES ÉNERVÉS DE JUMIÈGES

des femmes et des enfants vaquent à leurs occupations accoutumées. Une aïeule assise gronde doucement une fillette qui vient de laisser tomber une tasse de lait et se cache le visage de ses bras croisés. Un petit garçon, près d'elle, se traîne à quatre pattes, un marmot embrasse une grosse cruche. Deux jeunes filles sont près d'un four, la première défournant des pains, tandis que la seconde les dispose dans une corbeille; deux autres s'approchent d'un vieillard tenant une flûte de roseau, que l'une semble cajoler par de douces paroles, tandis que sa compagne écoute en souriant. Au milieu se tient le groupe des tireurs, jambes et poitrines nues; l'un d'eux, en avant, est en train de viser avec son javelot l'arbre dépouillé qui sert de but, à l'extrémité droite du paysage. Cinq de ses compagnons, derrière lui, observent le coup dans des attitudes variées; un sixième, inattentif, fait sauter en l'air son javelot. Près d'eux une jeune fille, assise au pied d'un saule, tient la couronne de chêne destinée au vainqueur; une autre, étendue sur l'herbe, des fleurs dans les cheveux, des fleurs dans la main, des fleurs au sein, sourit en rêvant. Sur la droite, un vieillard vénérable, assis sur un tertre, regarde et juge, tandis qu'une fillette lui jette les bras autour du cou et qu'un enfant s'appuie sur ses genoux. Derrière eux, une jeune femme, son nourrisson dans les bras, se tourne vers les tireurs; une autre jeune mère présente son enfant à son mari, qui tient encore son javelot et se laisse tirer la barbe par le marmot. Un chasseur, chargé d'oiseaux tués, ferme la scène que traverse, dans toute son étendue, au second plan, un cours d'eau où l'on aperçoit à droite, trois mariniers halant une barque triangulaire et, à gauche, deux pêcheurs, l'un manœuvrant une barque, l'autre retirant un filet. Jamais l'harmonieux compositeur n'avait encore réuni dans une scène si vaste, d'une majesté si simple et si calme, avec autant d'aisance et de grandeur, un tel nombre de figures charmantes, à la fois nobles et naturelles, poétiques et vraies, qui transportent l'imagination aux plus belles époques de l'art.

Acquis par l'État.

MOREAU (Gustave), né à Paris, méd. 1864, 1865 et 1869, 1875 ❋, méd. 2e cl. 1878 (E. U.).

N° 2711. *Galatée.*

H. 1m40. — L. 1m30.

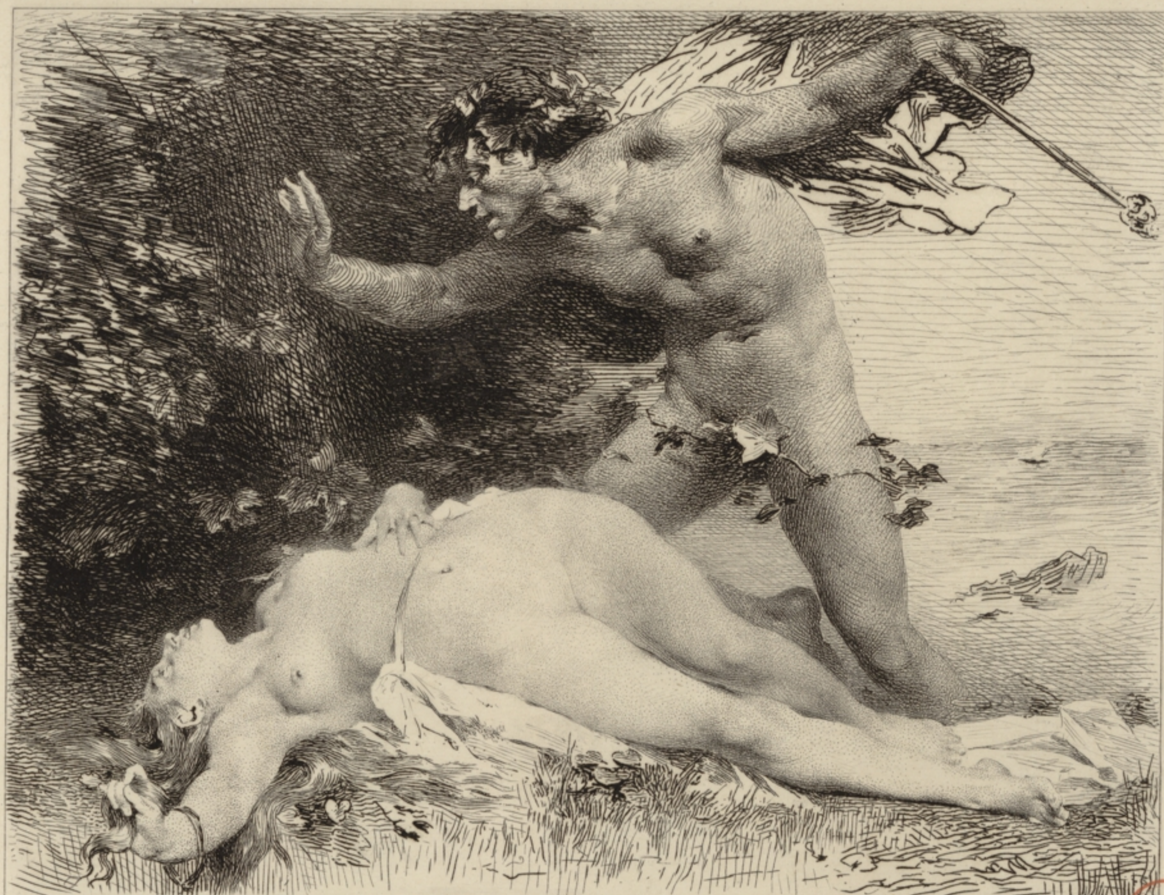
La nymphe, blanche et nue, laissant couler jusqu'à ses pieds les fines tresses de ses cheveux d'or crespelés, est assise dans une grotte marine pleine de végétations étranges et de floraisons étincelantes. Elle rêve, à demi dormante, accoudée sur son bras gauche et caressant nonchalamment quelques fleurs de sa main droite, tandis que la surveille, l'enveloppe, la fascine, l'œil énorme et fixe du Cyclope, dont la tête gigantesque apparaît, à gauche, dans la confusion scintillante des broussailles diamantées. On dirait un rêve de Shakspeare, interprété par un Quattrocentista florentin. Cette fantaisie, d'une poésie délicate et pénétrante, est exécutée avec un raffinement savant de colorations brillantes qui en aiguise encore le charme étrange.

RANVIER (Joseph-Victor), né à Lyon en 1832, méd. 1865, 2e cl. 1873 ❋, 1878, élève de MM. Janmot et J. Richard.

N° 3149. *Ariane et Bacchus.*

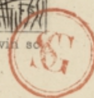
H. 1m18. — L. 1m53. — Fig. de grandeur naturelle.

Ariane, nue, est étendue, au premier plan, la tête de profil à gauche, présentant de face sa poitrine et tout le bas du corps. Bacchus, arrivant du fond, s'élance vers elle et met le genou droit en terre, en la regardant avec un geste de surprise et d'admiration. Il tient dans sa main gauche un thyrse. A gauche, un tronc d'arbre feuillu. A droite, dans l'éloignement, la mer. Peinture d'une harmonie délicate et d'un dessin recherché, surtout dans la figure d'Ariane.

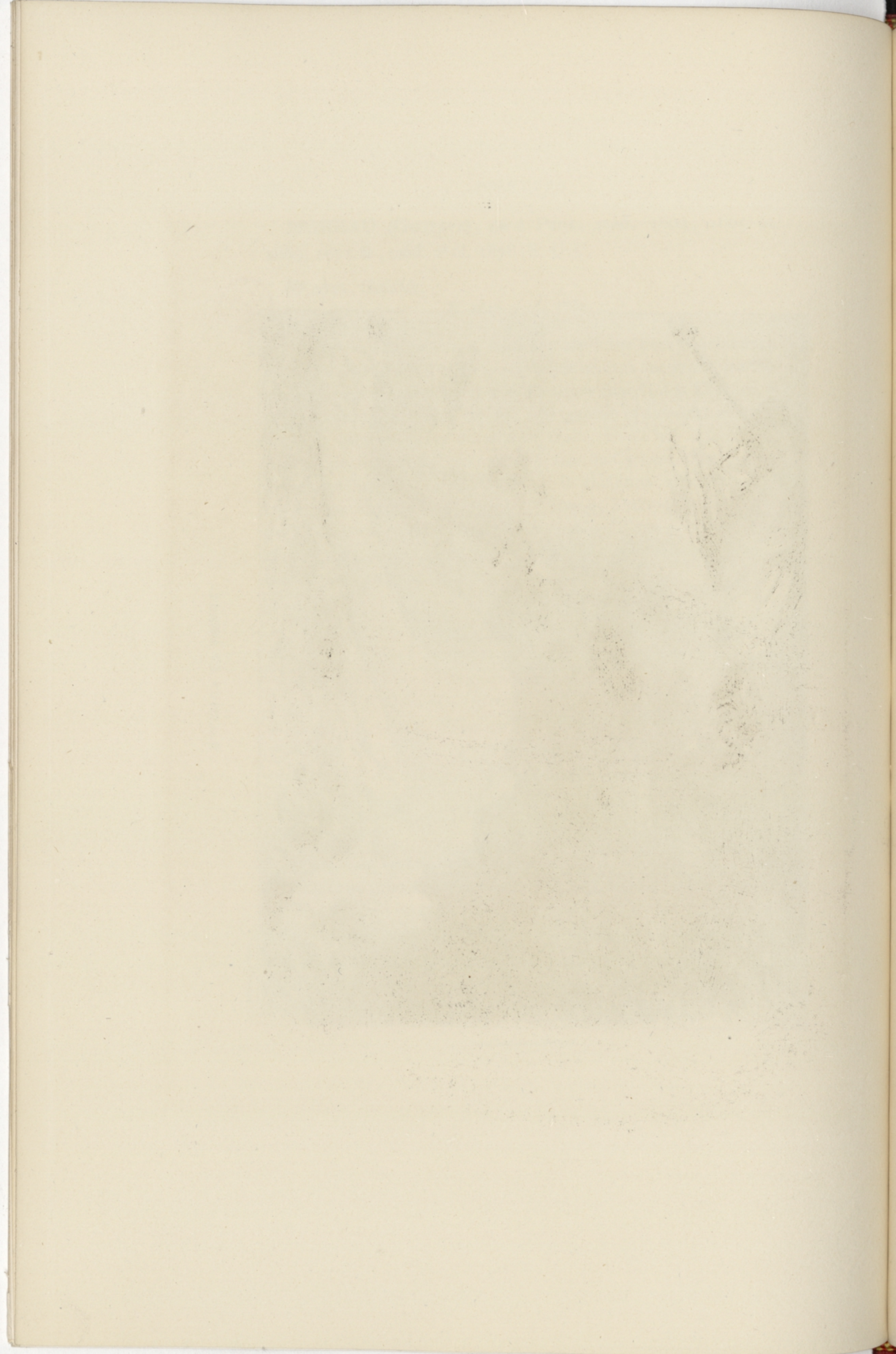


J.V.Ranvier pinx.

Boilvin sc.

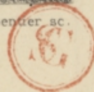


BACCHUS ET ARIANE.





E. Van Marcke pinx. G. Charpentier sc.



LES PRÉS DE BOURBEL.

ROLL (Alfred-Philippe), né à Paris en 1846, élève de MM. Gérome et Bonnat, méd. 3e cl. 1875, 1re cl. 1877.

N° 3295. *Grève de mineurs.*

H. 4m37. — L. 3m47.

Sur le premier plan, au milieu, un mineur, de face, l'air accablé, l'œil pensif, est assis sur un tas de charbon, la tête sur son poing serré. A sa gauche, une femme en cheveux retient son mari qui veut lancer un morceau de charbon. Derrière lui, devant une charrette aux brancards dressés, dans laquelle sont grimpés des gamins, un autre mineur debout, qu'une fillette tient par sa veste, et une femme assise, allaitant un enfant, l'œil fixe, le visage consterné. A droite, un grand cheval noir de gendarmerie, vu de dos. Le gendarme a mis pied à terre pour passer les menottes aux mains d'un ouvrier, tandis qu'un second cavalier tient sa bête par la bride. Au fond, une foule onduleuse de têtes d'ouvriers, au-dessus desquelles flotte un drapeau. A gauche, les constructions d'un haut fourneau. L'artiste a hardiment donné à ces pâles figures, noires de poussière, un caractère de réalité poignant. Quelques-unes sont des morceaux d'un style ferme et franc, exécutés avec une résolution, une vigueur et une précision qui marquent un progrès décisif dans la manière, déjà puissante, de M. Roll.

Acquis par l'État.

VAN MARCKE (Emile), né à Sèvres (Seine-et-Oise), méd. 1867, 1869 et 1870 ✵, 1872, méd. 1re cl. 1878 (E. U.), élève de Troyon.

N° 3854. *Les Prés de Bourbel.*

H. 1m05. — L. 1m60.

Un troupeau de vaches paissant dans une vaste plaine ; à droite,

quelques flaques d'eau où s'abreuve, au second plan, un cheval blanc monté par un paysan. A gauche, un chien accourt. Dans l'éloignement, on aperçoit tout le pâturage rempli d'autres bestiaux. Ciel d'été nuageux et menaçant. Peinture brillante, solide, chaleureuse et vivante.



SCULPTURE



SCULPTURE

GRAVURE EN MÉDAILLES ET SUR PIERRES FINES

MÉDAILLE DE PREMIÈRE CLASSE

LANSON (Alfred), né à Orléans, le 11 mars 1851, élève de MM. A. Millet et Jouffroy. (Voir le *Livre d'Or* de 1879.)

N° 6448. *Judith.*

Groupe en plâtre. Fig. plus grande que nature.

H. 1^m25. — L. 1^m50.

Judith, debout, le sein nu, la tête tombante et pensive, tient encore au fourreau, de la main gauche, l'épée hésitante que sa main droite, en suspens, n'ose saisir. Holopherne, accablé d'un sommeil pesant, est étendu derrière elle, la tête et le bras pendants à droite. Sculpture énergique et grandiose, d'une inspiration vigoureuse.

Acquis par l'État.

MÉDAILLES DE DEUXIÈME CLASSE

PARIS (Auguste), né à Belleville-Paris en 1850, méd. 3e cl. 1876, élève de M. Jouffroy.

N° 6548. *Orphée et Eurydice.*

Groupe en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 2m60. — L. 1m30. — Pr. 0m90.

Orphée, nu, le genou droit sur un rocher, la tête jetée en arrière, tend, d'un geste désespéré, les bras vers Eurydice qu'il voit, devant lui, s'envoler, les bras tombants, la tête inclinée, les cheveux épars. Eurydice est à demi couverte d'une draperie flottante qui laisse voir sa poitrine et ses bras nus. En bas, une lyre appuyée au rocher. Sur la plinthe : Ορφευς και Ευριδικη.

Cette œuvre, d'une conception heureuse, exécutée avec soin et émotion, a disputé le prix du Salon à la *Biblis,* de M. Suchetet.

Acquis par l'État.

SUCHETET (Auguste), né à Vendeuvre-sur-Barse (Aube), le 3 décembre 1854, élève de M. Cavelier.

N° 6686. *Biblis changée en source.*

Cette figure, ayant obtenu le *Prix du Salon*, a été décrite plus haut page 3.

BOISSEAU (ÉMILE-ANDRÉ), né à Varzy (Nièvre), le 29 mars 1842, méd. 1869, élève de MM. A. Dumont et Bonnassieux.

N° 6115. *Le Génie du mal.*

Statue en marbre. Grandeur naturelle.

H. 2m. — L. 1m. — Pr. 1m.

Satan, sous la figure d'un homme nu, avec deux petites cornes pointant sous ses cheveux courts, est assis, la tête penchée et méditative, sur un rocher autour duquel s'enroule le serpent qui dresse vers lui sa tête en effleurant sa jambe droite. Il tient deux pommes dans sa main gauche, et appuie sa main droite sur sa cuisse gauche.

Sculpture d'un style expressif et d'une exécution vigoureuse.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

LEFÈVRE (LOUIS), né à Cherbourg (Manche) en 1849, méd. de 3e cl. 1878, élève de M. A. Dumont.

N° 6475. *Premières Joies.*

Groupe en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 1m35. — L. 0m80. — Pr. 0m90.

Une jeune femme, nue jusqu'à la ceinture, est assise, tenant sur son genou droit un enfant. Celui-ci pose la main sur la tête de sa grande sœur qui est agenouillée, devant leur mère, appuyée à ses genoux, tournant le dos, dans une attitude charmante d'affectueux abandon. Le groupe entier, conçu dans un sentiment délicat, est d'une poésie naturelle et aimable.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

BARRAU (Théophile-Eugène-Victor), né à Carcassonne le 5 octobre 1848, méd. 3[e] cl. 1879, élève de MM. Jouffroy et Falguière.

N° 6074. *La Poésie française.*

Groupe en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 1m80. — L. 1m30.

La Poésie est représentée sous la figure d'une jeune femme nue, assise sur un haut rocher, jouant de la lyre. Sa tête, d'un type moderne, est couronnée de lauriers. Entre le rocher et ses jambes, dont l'une est un peu relevée, s'élance, de droite à gauche, un petit génie ailé, qui porte inscrit sur une banderole le nom de Victor Hugo. D'autres noms de poètes français, depuis Villon et Marot jusqu'à Musset et Lamartine, se lisent sur un papier déroulé le long du rocher. En bas, une palme. Le groupe est bien disposé et l'exécution des nus habile et vivante.

DUMAIGE (Étienne-Henri), né à Paris le 16 janvier 1830, élève de Jean Feuchère et de M. Dumont.

N° 6290. *François Rabelais.*

Statue en marbre. Figure plus grande que nature.

H. 3m. — L. 0m98.

Il est debout, drapé dans une large houppelande, le pied droit en avant, les bras croisés. Dans la main gauche il tient un papier, dans la droite une plume. La tête, coiffée d'une petite calotte, se penche à gauche, avec un sourire sardonique. A ses pieds, des livres. La pose est naturelle, franche, parlante, l'exécution simple et large, comme il convient à une sculpture de place publique.

Appartient à la ville de Tours.

GEMITO (VICENZO), né à Naples, en 1852, élève de M. Lista.

N° 6361. *Portrait de M. Meissonnier.*

Statuette en bronze.

Le peintre est en pied, en veste de travail, tête nue. Il tient d'une main sa palette. La vivacité, la vérité, l'expression de cette statuette, ont été fort admirées.

LOMBARD (EDOUARD-HENRI), né à Marseille, élève de M. Cavelier.

N° 6494 *bis. Sainte Cécile.*

Bas-relief en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 3m05. — L. 2m. — Pr. 0m40.

La sainte, de profil, en costume Renaissance, est assise devant un clavecin. A gauche, debout, un ange, sous la figure d'un jeune homme ailé, est accoudé sur le clavecin et la regarde. En haut, deux autres anges sortant, à mi-corps, d'un nuage, l'un joignant les mains, l'autre montrant le ciel. Sur la plinthe un glaive avec des palmes. On a remarqué, dans ce bas-relief d'un style délicat et distingué, une imitation intelligente des maîtres les plus poétiques de la Renaissance florentine au XVe siècle.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

MÉDAILLES DE TROISIÈME CLASSE

GUGLIELMO (LANGE), né à Toulon (Var), le 15 août 1839, élève de MM. Jouffroy et Courdouan.

N° 6388. *Innocence.*

Statue en marbre. Grandeur naturelle.

H. 0m60. — L. 0m65. — Pr. 0m85.

L'Innocence est représentée sous la figure d'un jeune garçon à l'air naïf, assis à terre, qui est en train de saisir avec la main gauche un serpent qui s'enroule à son pied, tandis qu'il s'appuie sur sa main droite. Le mouvement offre des lignes agréables, et le marbre est traité avec soin.

ENDERLIN (JOSEPH-LOUIS), né à Bâle (Suisse), le 26 juin 1851, de parents français, élève de MM. Jouffroy et Roubaud jeune.

N° 6298. *Joueur de billes.*

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 0m80 — L. 1m70. — Pr. 0m80.

C'est un adolescent, nu, qui se penche en avant, tout le corps portant sur la jambe droite, la jambe gauche tendue en arrière, pour lancer une bille de la main droite. Devant lui, sur le sol, un sac et des

billes. L'attitude, saisie sur le vif, est très franche et présente des combinaisons de lignes mouvementées d'un caractère très sculptural.

Cette figure a obtenu le *Prix de Florence*, fondé par le journal *l'Art*.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

LONGEPIED (LÉON-EUGÈNE), né à Paris, le 10 août 1849, élève de MM. Cavelier, Mathurin-Moreau et Coutan.

N° 6495. *Pêcheur ramenant dans ses filets la tête d'Orphée.*

Tum quoque marmorea caput a cervice revulsum,
Gurgite cum medio portans Œagrius Hebrus
Volveret....

(VIRGILE.)

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 1m85. — L. 1m03. — Pr. 1m03.

Debout, au bord de l'eau, un homme nu, le genou droit appuyé sur un tronc d'arbre, se penche avec terreur vers un grand filet qu'il tire fortement de la main droite et d'où sort la tête d'Orphée posée sur une grande lyre. Cette figure, d'un mouvement hardi, d'une expression vigoureuse, est exécutée avec fermeté, dans le style large et décoratif de l'École française du XVIIe siècle.

ACQUIS PAR LA VILLE DE PARIS.

RODIN (AUGUSTE), né à Paris en 1840, élève de Barye et de M. Carrier-Belleuse.

N° 6640. *L'Age d'airain.*

Statue en bronze. Grandeur naturelle.

H. 1m85. — L. 0m60. — Pr. 0m50.

Un homme nu, maigre, se tient debout, se frappant le front de son

poing crispé, la face contractée, les yeux fermés. Une expression profonde de douleur est empreinte sur tous les membres de cette figure étrange, dont les diverses parties sont étudiées avec soin.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

RICHARD (FÉLIX), né à Nantes, élève de M. Jouffroy.

N° 6627. *Le Harponneur.*

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 2m. — L. 1m. — Pr. 1m40.

Un homme nu, assis sur un rocher, la jambe droite portant à terre, se tourne à gauche par un mouvement résolu et lève des deux mains un grand harpon, au-dessus d'un gros poisson dont on voit sortir la tête de l'eau. La figure est hardiment posée, l'attitude vivement saisie, l'exécution ferme et large, dans le goût décoratif du XVIIe siècle.

LECOURTIER (PROSPER), né à Gremilly (Meuse), le 12 juillet 1851, élève de M. Fremiet.

N° 6469. *Chiens Saint-Hubert.*

Groupe en plâtre. Grandeur naturelle.
H. 1m. — L. 0m80. — Pr. 1m20.

Deux grands chiens de chasse, debout, accouplés et attachés à un pieu par une corde. Ils sont marqués d'un L. Sculpture large et vivante.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

GATTI (Jesualdo), né à Naples, en 1856, élève de Cacioni.

N° 6348. *Le Chat et la Souris.*

Groupe en bronze. Grandeur naturelle.

H. 1^m55. — L. 0^m80. — Pr. 0^m70.

Un adolescent, nu, est juché sur une haute pierre, le pied gauche relevé, la jambe droite pendante. De la main droite il retient un chat furieux qui veut s'élancer vers une petite souris qu'il lui montre sur son bras gauche. Le mouvement est original et vif, l'exécution habile, hardie, joyeuse.

MOREAU (Louis-Auguste), né à Paris, le 23 avril 1855, élève de MM. Dumont, Thomas et Mathurin Moreau.

N° 6567. *Giotto.*

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 1^m. — L. 1^m20. — Pr. 0^m61.

Le jeune pâtre est assis, à terre, sur une grande peau étendue, les jambes croisées. Il s'appuie sur le bras gauche, et de la main droite trace avec un morceau de bois, sur le sable, une tête de bouc. C'est un bel adolescent, aux formes déjà pleines, posé avec naturel.

Acquis par l'État.

DORÉ (Gustave), né à Strasbourg, le 6 juin 1832.

N° 6277. *Madone.*

Groupe en plâtre. Fig. plus grande que nature.

H. 2^m40. — L. 1^m25. — Pr. 1^m15.

Grande et élancée, largement drapée, la Vierge est debout, présen-

tant des deux bras, appuyé sur sa poitrine et tout proche de ses lèvres, l'Enfant Jésus qui regarde de face, les deux bras étendus comme un crucifié. Le mouvement de la Vierge est expressif et tendre, et a beaucoup contribué au succès de cette composition originale.

COULON (JEAN), né à Ebreuil (Allier), élève de M. Cavelier.

N° 6221. *Mort de Pyrame.*

..... A ces mots il emporte le voile de Thisbé, et, le couvrant de baisers et de larmes, s'écrie : « Reçois aussi mon sang ! »

(*Métam.* d'OVIDE.)

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 2m70. — L. 0m80.

Le bel adolescent aux longs cheveux est debout, adossé à un tronc d'arbre. De son bras droit dressé, il dirige le poignard contre sa poitrine, et de la main gauche serre le voile sur son cœur. Sculpture naturelle et expressive.

BROUSSARD (ANDRÉ-PIERRE-HENRI), né à Menigoute (Deux-Sèvres), le 30 novembre 1846, élève de MM. Jouffroy et P. Dubois.

N° 6139. *Christ au tombeau.*

Plâtre. Fig. de grandeur naturelle.

H. 1m85. — L. 0m60.

Le Christ, nu, est étendu sur le dos, le bras droit allongé, la main gauche ramenée sur le ventre, les jambes légèrement écartées. Il a de longs cheveux et la barbe courte. La tête, un peu inclinée à droite, est d'un caractère douloureux. Le sculpteur n'a pas craint, d'ailleurs, de

marquer, avec une sincérité expressive, l'amaigrissement du corps et l'affaissement des chairs.

PLÉ (Henri-Honoré), né à Paris, le 2 mars 1853, élève de MM. Picault et Mathurin Moreau.

N° 6606. *Cyparisse.*

Cyparisse, en ce lieu conduit par le hasard,
Par un coup imprudent le perce de son dard,
Et, le voyant mourir, il veut mourir lui-même.

(Ovide, *Métamorphoses.*)

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 2m60. — L. 0m60. — Pr. 0m65.

Il est nu, assis sur un rocher, les jambes croisées et légèrement inclinées à gauche. Des deux mains, il soulève dans une draperie une chevrette blessée qui lève vers lui sa tête et qui lui lèche le bras droit. Le mouvement est tendre et naturel, l'ensemble bien équilibré et sculptural.

ROGER (François), né à Rambervillers (Vosges), le 6 février 1849, élève de MM. Bonnassieux et Dumont.

N° 6642. *Le Bilboquet.*

Figure en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 1m35. — L. 0m40. — Pr. 0m65.

Un gamin nu, debout, la jambe gauche en avant, le corps portant sur la jambe droite, tient de la main droite un bilboquet sur lequel vient de retomber la boule. Il est encore tout attentif et béant. Le mouvement est juste et bien saisi, la figure soigneusement étudiée.

Acquis par l'État.

BORREL (Alfred), né à Paris, le 18 août 1836, élève de MM. Jouffroy et Merley.

N° 6121. *Médaillons et Médailles.*

1. Claude Bernard, médaillon, plâtre; deux médailles, face et revers, même sujet (Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts). — 2. Charles Sauvageot, médaillon, plâtre. — 3. Mlle C..., médaillon, plâtre. — 4. La Prudence maritime, médaille, plâtre. Elle est représentée sous la figure d'une femme au torse nu, assise sur un ballot, devant la mer qu'elle montre de la main droite.

VAUDET (Auguste-Alfred), né à Paris, en 1838, élève de M. Lequien.

N° 6773. *Dans un cadre:*

1. Tête égyptienne sur sardonix, habillement or, turquoise et diamant. — 2. Le Char de l'Amour sur sardoine.

MENTIONS HONORABLES

CORNU (VITAL), né à Paris, le 17 avril 1851, élève de M. Jouffroy.

N° 6217. *Le Ricochet.*

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. $1^{m}25$. — L. 1^{m}.

Un adolescent, nu, posant le pied droit sur une pierre au milieu de l'eau, la jambe gauche traînant en arrière sur la rive herbue, prend son élan pour lancer un caillou de la main droite. Le mouvement est vif, gai, bien saisi, l'exécution franche et soignée.

SAINT-GAUDENS (AUGUSTUS), né à New-York, le 1er mars 1848, élève de M. Jouffroy.

N° 6661. *L'Amiral Farragut.*

Statue en plâtre. Fig. plus grande que nature.

(Pour la ville de New-York.)

H. $2^{m}68$. — L. $1^{m}20$. — Pr. $0^{m}80$.

Il est représenté debout, en uniforme, le bras droit tombant. Il tient dans la main gauche une lorgnette.

N° 6662. *Cinq médaillons en bronze.*

1. Francis-David Millet. — 2. D. Maitland Armstrong. — 3. Helen

Maitland Armstrong. — 4. Richard Watson, sa femme et sa fille. — 5. Bastien-Lepage.

MOULY (Jean-Joseph-François), né à Clermont-Ferrand, le 22 septembre 1847, élève de M. Jouffroy.

N° 6576. *Jeune Faune.*

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 1^m90. — L. 0^m55. — Pr. 1^m.

Il est nu, et danse, la jambe droite en l'air, les deux bras dressés. De la main droite il agite un thyrse. Bonne figure d'étude.

Acquis par l'État.

ROBERT (Eugène), né à Paris, en 1831, élève de M. Mathurin Moreau.

N° 6636. *Jeune Colporteur.*

Statue en bronze. Grandeur naturelle.

H. 1^m25. — L. 0^m55. — Pr. 0^m80.

Un jeune garçon, nu, debout, se penche, en souriant, un peu en avant, pour offrir de la main droite un cœur transpercé. Il tient, passé dans le bras droit, un panier plein de cœurs. Sculpture gracieuse et facile.

Acquis par l'État.

BASSET (Urbain), né à Grenoble, le 5 décembre 1842, élève de l'École des beaux-arts.

N° 6083. *Les Premières Fleurs!*

Statue en bronze. Fig. plus petite que nature.

H. 1^m. — L. 0^m50. — Pr. 0^m40.

Une fillette égyptienne, nue, coiffée du casque à ailerons, lève ses deux bras pour enrouler une petite guirlande de fleurs autour de sa tête. Elle porte sur le front un bijou en forme de croissant, orné d'une tête d'épervier. A ses pieds, derrière, un serpent. Sur le socle, la bande du zodiaque.

BEYLARD (Charles), né à Bordeaux, élève de Perraud et de M. Dumont.

N° 6104. *Maria Magdalena.*

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 1^m25. — L. 1^m20.

Elle est assise à terre, les jambes enveloppées d'un sayon, les mains tombant, à demi croisées, sur le genou gauche, le corps affaissé, la tête un peu renversée, avec une expression extatique. Sculpture soignée et expressive.

OGÉ (Pierre-Marie-François), né à Saint-Brieuc, le 24 mars 1849, élève de son père, de Carpeaux et de M. Eude.

N° 6582. *Pilleur de mer.*

C'est sur ces côtes sauvages que se perpétuera dans le *droit de bris* l'usage de dépouiller et d'immoler les naufragés.

(Pitre-Chevalier, *Histoire de Bretagne.*)

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 2^m40. — L. 0^m60. — Pr. 1^m.

Il est nu, n'ayant qu'une ceinture de cuir où pend un coutelas, et

s'élance, tout échevelé, le pied droit en avant, sur un rocher battu par la vague, pour lancer un grand harpon à cinq branches dont la corde s'enroule autour de son bras gauche. Mouvement hardi, dramatique, dont l'artiste a tiré un heureux parti au point de vue sculptural.

BEER (Frédéric), né à Brünn (Autriche), élève de l'Académie des beaux-arts de Vienne.

N° 6091. *Portraits de Mlles B...*

Petit groupe en bronze. Deux figurines en pied.

BION (Paul-Laurent), né à Paris, le 20 mai 1845, élève de MM. Jouffroy, Ponscarme et Delaunay.

N° 6106. *Hylas.*

Statue en plâtre.

H. 1m20. — L. 0m40.

Le jeune homme, nu, se penche sur la fontaine où trempe déjà son pied gauche et où il va plonger une cruche de la main gauche. Il s'arrête en retournant la tête, comme surpris par un bruit. Attitude sculpturale, bonne étude.

Acquis par l'État.

THOMAS (Mlle Mathilde), née à Troyes, le 19 août 1858.

N° 6701. *Cheval russe attaqué par des loups.*

Groupe en plâtre. Grandeur demi-nature.

H. 1m35. — L. 1m65. — Pr. 0m85.

Un cheval, tout déharnaché, se cabre, en hennissant, sous l'étreinte

d'un loup qui a sauté sur lui et le mord à la gorge. Un autre loup se dresse en hurlant et lui déchire le ventre de ses griffes. A terre, des débris de traîneaux. Composition habile, mouvementée, exécutée avec entrain.

GODEBSKI (Cyprien), né à Méry-sur-Cher (Cher), en 1835, élève de M. Jouffroy.

N° 6368. *Enfants.*

Groupe en bronze. Grandeur naturelle.

(Pour un monument élevé à l'École polonaise par les enfants de l'émigration à leurs bienfaiteurs.)

H. 0m80. — L. 0m55.

Un petit garçon, nu, qu'on voit de dos, s'appuie sur la face d'un monument, où il trace de la main droite cette inscription : « Les enfants de l'émigration polonaise à leurs bienfaiteurs ». Son pied droit pose sur des livres. A sa gauche, un autre petit garçon, nu, est assis, les jambes croisées, un livre ouvert sur ses genoux. Il lève la tête vers son compagnon. Sculpture franche et large, d'un bon aspect monumental.

PERRIN (Jacques), né à Lyon, en 1847, élève de M. A. Dumont.

N° 6597. *Saint Jean-Baptiste.*

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 1m50.

C'est un adolescent, nu, au visage maigre, aux longs cheveux, au torse décharné. Il marche, le bras droit dressé, une croix dans la main gauche, criant à pleine bouche. Figure émue, vive et expressive, sérieusement étudiée.

PÉZIEUX (Jean-Alexandre), né à Lyon, le 17 juin 1850, élève de MM. Jouffroy et T. Noël.

N° 6600. *Daphnis.*

S'il se trouvoit seul aucunes fois, il alloit devisant en lui-même : « Dea, que me fait donc le baiser de Chloé? »

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.
H. 2m05. — L. 0m70. — Pr. 0m65.

Il est nu, debout, et s'appuie, d'un air triste et rêveur, sur une houlette, du côté gauche. Dans sa main droite, qu'il tient derrière son dos, flotte une draperie. Sur le piédestal, un petit bas-relief représente Chloé embrassant Daphnis. Cette figure, harmonieusement équilibrée, d'une tournure très sculpturale, est à la fois expressive et naturelle.

Acquis par l'État.

LORMIER (Édouard), né à Saint-Omer (Pas-de-Calais), en 1847, élève de M. Jouffroy.

N° 6496. *La République française.*

Buste en plâtre.
H. 1m40. — L. 0m80. — Pr. 0m60.

Coiffée d'un bonnet phrygien, couronnée de chêne, les cheveux flottants, elle porte une cuirasse où se dresse une tête de lion, la gueule ouverte, entre les seins. Sur l'épaule gauche pend une draperie. Sculpture puissante, d'une expression grave.

Acquis par l'État.

DARBEFEUILLE (PAUL), né à Toulouse, le 4 octobre 1852, élève de M. Jouffroy.

N° 6241. *Enfant à la coquille.*

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 0m75. — L. 0m20. — Pr. 0m31.

Un enfant, assis sur un rocher, la jambe gauche pendante, la jambe droite un peu relevée, approche de son oreille, d'un air attentif, une grosse coquille. Dans la main droite il tient un coquillage plus petit. Jolie figure.





ARTISTES HORS CONCOURS

ALBERT-LEFEUVE (LOUIS-ÉTIENNE), né à Paris, en 1845.

N° 6046. *L'Adolescence.*

Statue en marbre. Grandeur naturelle.

Une fillette rêveuse, aux grands yeux doux et fixes, est appuyée à un arbre. Elle relève nonchalamment son bras gauche jusqu'à son front, et son bras droit jusqu'à son menton. Les formes sont d'une délicatesse chaste et charmante, la pose élégante et naturelle, l'expression émue et naïve.

BARRIAS (ERNEST-LOUIS), né à Paris, le 13 avril 1841. Prix de Rome 1865. Méd. 1870, Méd. 1re cl. 1872, ✻ 1878, Méd. d'honneur 1878, Méd. 1re cl. 1878 (E.U.), élève de MM. Cavelier, Jouffroy et L. Cogniet.

N° 6078. *Bernard Palissy.*

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 2m10. — L. 0m85. — Pr. 0m85.

Le grand artiste, penchant sa tête amaigrie, dans l'attitude de la

méditation, tient de la main gauche un plat appuyé sur sa hanche, tandis qu'il montre de la droite un manuscrit posé sur un fourneau. Il est vêtu d'un pourpoint et d'un haut-de-chausses par-dessus lesquels il porte un tablier de cuir. Figure vive et expressive, modelée avec émotion, dans un style très français, avec un sentiment très juste de l'époque et du personnage.

COMMANDÉ PAR LA VILLE DE PARIS.

BECQUET (JUST), né à Besançon, le 17 juin 1829 Méd. 1869 et 1870, Méd. 1re cl. 1877, 2e cl. 1878 (E. U.), ✵ 1878. Élève de Rude.

N° 6089. *Faune jouant avec une panthère.*

Statue en marbre. Grandeur naturelle.

H. 2m. — L. 0m95. — Pr. 0m95.

Le Faune, au large sourire, est assis sur un tronc d'arbre qu'enlace une vigne et où il s'appuie de la main droite; de l'autre, il tient en l'air une grappe de raisins. La panthère, sur laquelle il pose le pied droit, se redresse câlinement le long de sa jambe, et dresse une de ses pattes vers la grappe qu'il lui refuse. Aux branches de la vigne, derrière le groupe, est pendue une syrinx. Cet ouvrage, d'un aspect sculptural et vivant, dont le modèle avait été très remarqué autrefois, n'a rien perdu à se montrer, sous sa forme définitive, dans un marbre consciencieusement travaillé.

APPARTIENT A L'ÉTAT.

CAILLE (JOSEPH-MICHEL), né à Nantes, le 27 mars 1836, élève de Duret et de M. Guillaume.

N° 6155. *Élégie.*

Statue en marbre.

H. 1m90. — L. 0m50. — Pr. 0m40.

Une jeune femme, debout, la tête couronnée de laurier, élégamment

drapée d'un péplum qui laisse voir les épaules, le sein droit et les bras nus tombants. Dans la main droite elle tient un style, dans la gauche un papyrus. L'attitude est modeste et expressive. Figure très agréable, d'un sentiment fin et d'une exécution délicate.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

CHAPU (HENRI-MICHEL), né au Mée (Seine-et-Marne), le 29 septembre 1833, élève de Pradier, de Duret et de M. L. Cogniet. (Voir le *Livre d'or* de 1879.)

N° 6176. *Leverrier.*

Modèle en plâtre de la statue érigée par souscription publique.
Fig. plus grande que nature.
H. 2m80.

L'astronome se tient debout, la tête nue, dressée et parlante, la jambe droite en avant, tenant des papiers dans sa main gauche qu'il appuie, à droite, sur une sphère soutenue par une statuette d'Atlas. De la main droite il montre un signe sur le zodiaque. Il porte un pardessus flottant sur son costume d'académicien. Figure à la fois grave et fine, d'une expression très libre et très vive.

N° 6177. *Le Génie de l'Immortalité.*

POUR LE TOMBEAU DE JEAN REYNAUD.
Figure haut relief en plâtre.
H. 2m42. — L. 1m25.

Le Génie de l'Immortalité est représenté sous la figure d'un homme nu, s'élançant vers le ciel, les deux bras dressés, la tête précédée d'une flamme, par un mouvement noble et hardi qui dégage du bloc tout le haut du corps, tandis que la jambe droite reste seule encore un peu engagée dans la draperie flottante dont il vient de se débarrasser. Derrière lui, en travers, la bande du zodiaque. A terre, à ses pieds, un

serpent. A gauche, l'inscription : *Transitoriis quære æterna.* Cette belle et noble figure, d'un élan magnifique, est modelée avec la puissante simplicité d'une sculpture antique.

DUBOIS (Paul), membre de l'Institut, directeur de l'Ecole des beaux-arts, né à Nogent-sur-Seine (Aube), le 18 juillet 1829, élève de Toussaint.

N° 6285. *Portrait de M. Pasteur, membre de l'Institut.*

Buste en plâtre.

H. 0^m75. — L. 0^m45. — Pr. 0^m30.

Tête nue, les cheveux et la barbe coupés courts. Portrait exact, intelligent, vivant, exécuté avec la franchise naturelle et la délicate émotion que M. Dubois apporte dans ses moindres ouvrages de sculpture ou de peinture.

FALGUIÈRE (Alexandre), né à Toulouse, le 7 septembre 1831, élève de M. Jouffroy.

N° 6315. *Ève.*

Statue en marbre. Fig. grandeur naturelle.

H. 1^m75. — L. 1^m. — Pr. 1^m.

Elle est nue et se tient debout, l'air pensif, près de l'arbre du Bien ou du Mal, au tronc duquel elle s'accoude à gauche, tandis que le serpent monte vers elle. De son bras droit dressé elle attire d'un geste indécis et rêveur une branche qui passe au-dessus de sa tête. Figure vivante et charmante, d'une grâce originale et d'un sentiment moderne, fixée avec soin dans un beau marbre.

LAFRANCE (Jules), né à Paris, le 16 décembre 1841, élève de Duret et de M. Maillet.

N° 6440. *Frédéric Sauvage, inventeur de l'hélice.*

Statue en plâtre. Fig. plus grande que nature.

H. $2^{m}70$. — L. $1^{m}20$. — Pr. $0^{m}95$.

Pour la ville de Boulogne-sur-Mer.

L'ingénieur est représenté debout, parlant, un peu tourné vers la gauche, et montrant du doigt un modèle de bâtiment à hélice posé à sa droite sur un tréteau, qu'il semble expliquer. Derrière lui, à terre, une hélice. Figure très sculpturale, d'un style vivant, d'une expression franche, très savamment préparée pour le bronze.



APPENDICE



APPENDICE

EXPOSITION PUBLIQUE
DES
OUVRAGES DES ARTISTES VIVANTS
POUR L'ANNÉE 1880

RAPPORT
AU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX-ARTS

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le règlement pour l'Exposition annuelle des artistes vivants en 1880.

Les changements que vous y remarquerez ne modifient point dans ses principes l'organisation adoptée en dernier lieu, en ce qui concerne l'admission des ouvrages, la composition du jury, la nature des récompenses. Cette organisation, en effet, paraît, à la suite de nombreuses expériences, être encore celle qui répond le mieux aux diverses exigences, et qui concilie dans la plus juste mesure les intérêts des artistes avec l'intérêt de l'art lui-même, dont l'État doit surtout se préoccuper. Si nous pouvons, si nous devons donc, d'une part, nous montrer empressés d'apporter au règlement traditionnel, dans les détails, toutes les modifications que l'expérience conseille et que le progrès appelle, ce serait, d'autre

part, une véritable imprudence d'en bouleverser, sans motifs graves, les dispositions générales, au risque d'atteindre des situations régulièrement acquises et de jeter le trouble dans l'esprit des artistes comme dans l'esprit du public.

La protection que l'État accorde aux beaux-arts n'a de raison d'être, sous un régime républicain, que si les beaux-arts servent à l'enseignement populaire. C'est dans cette pensée que vous avez déjà, Monsieur le Ministre, donné une si vive impulsion à l'enseignement des beaux-arts et du dessin dans toute la France; c'est dans cette pensée que vous avez décidé la création, au palais du Trocadéro, de deux musées de moulages où se dérouleront l'histoire de l'art antique et l'histoire de l'art français, et que, confiant dans l'appui des Chambres, vous vous préparez à entreprendre, sur une vaste échelle, la décoration de nos édifices provinciaux, hôtels de ville, préfectures, facultés, écoles, théâtres, etc.

L'Exposition, qui est comme la fête annuelle, toujours impatiemment attendue, de nos arts nationaux, ne saurait rester en dehors du programme que nous nous sommes imposé. Plus le palais des Champs-Élysées sera librement ouvert aux artistes de toute école et de tout pays, plus il faudra s'efforcer d'apporter dans le rangement d'ouvrages disparates un soin et une méthode qui, en s'adressant à l'intelligence des visiteurs, puissent les mettre en état de s'éclairer promptement sur leurs mérites divers.

Je n'ignore pas les difficultés de toute espèce qui se présenteront lorsqu'il s'agira de substituer, pour l'installation des peintures, à l'ordre alphabétique, dont la clarté n'est qu'apparente, un ordre plus rationnel et plus instructif. Toutefois je ne désespère point de surmonter ces difficultés, et je suis convaincu que le public entier, à qui vous aurez ainsi assuré un plaisir plus facile, vous saura gré d'avoir jeté la lumière dans une confusion toujours croissante et vraiment bien faite pour égarer son goût.

Je vous propose donc, en premier lieu, de donner une place importante à l'art monumental, à cet art d'intérêt public que l'État a pour mission d'encourager spécialement, parce que c'est son auxiliaire le plus utile.

L'architecture tiendra, dans nos salles intérieures, la place qui lui est due comme à l'art fondamental d'où procèdent tous les arts décoratifs. Autour des projets et des restaurations de nos architectes se rangeront les travaux de la peinture monumentale et décorative. Des esquisses, des maquettes, des aquarelles, au besoin même des photographies prises sur place, reconstitueront, pour l'imagination, autant que possible, les milieux que ces travaux doivent occuper. Il en sera de même pour les œuvres de la sculpture monumentale.

Dans ces deux sections (peinture et sculpture), le jury spécial aura le droit, par dérogation au règlement, d'admettre, quel qu'en soit le nombre, tout assemblage de sculptures ou de peintures formant soit un monument complet, soit un ensemble indivisible. N'est-il pas fâcheux que, jusqu'à présent, les ouvrages les plus importants de nos artistes, par suite de la rigueur d'une formule, aient dû être soustraits au jugement de tous dans l'endroit et à l'heure où ce jugement s'exerce le mieux? N'est-il pas fâcheux qu'il faille attendre une Exposition universelle pour y contempler, dans leur unité imposante, des monuments qui ne sauraient être morcelés, comme le *Tombeau de Lamoricière,* par M. Paul Dubois, ou le *Monument de Berryer,* par M. Chapu? Il est certain d'ailleurs que la vue de

ces ensembles, où la pensée de l'artiste s'imprime en traits plus fermes, plus libres, plus expressifs, accoutumera peu à peu le public à comprendre l'art d'une façon plus haute, dans ses manifestations complètes.

C'est dans la même pensée d'enseignement que nous convierons les artistes placés par le jugement de leurs confrères en tête de l'école contemporaine à accepter résolument les nobles obligations que leur impose une situation privilégiée. A qui les visiteurs du Salon vont-ils d'eux-mêmes demander des exemples? Naturellement à ceux qui leur sont désignés par les honneurs dont ils jouissent et par les récompenses qu'ils ont obtenues : aux membres du jury, aux membres de l'Institut, aux anciens prix de Rome, aux prix du Salon, à tous les médaillés, à tous les hors concours, à tous les exempts de l'examen du jury. N'est-il pas juste et utile que tous ces groupes divers entrent franchement dans la lutte, sous leurs propres drapeaux, en réunissant toutes leurs forces? L'autorité des vrais maîtres et des écoles fécondes s'en trouvera sensiblement accrue, et l'émulation qui naîtra d'un pareil concours ne peut que rehausser l'éclat de l'Exposition.

A côté de cette section spéciale, réservée aux artistes hors concours et exempts, nous en disposerions une autre pour les artistes étrangers, qui nous apportent, vous le savez, un concours de plus en plus actif. A tous les points de vue, il est bon de constater leurs efforts et leurs tendances. Soit qu'ils se distinguent de nos artistes nationaux par leurs qualités originales, soit qu'ils s'en rapprochent par leurs qualités acquises, nous avons, dans les deux cas, tout en faisant acte d'hospitalité courtoise, un grand intérêt à les suivre dans leurs travaux.

Cette première sélection faite en faveur d'artistes appartenant à des catégories nettement déterminées, il deviendra bien plus aisé de classer le reste des exposants avec le même soin, en groupes sympathiques dont les ouvrages, juxtaposés suivant le genre et l'école, se feront valoir les uns les autres, au lieu de se nuire mutuellement. Cette classification, qui ne s'astreindrait point, cela va sans dire, à une rigueur formaliste et qui s'efforcerait d'éviter la monotonie autant que la confusion, aurait l'avantage de permettre aux jurés comme aux visiteurs des comparaisons plus faciles entre les ouvrages de même nature et de même tendance.

Les œuvres appartenant à cette dernière catégorie, c'est-à-dire ayant subi l'examen du jury, seraient d'ailleurs placées dans des conditions aussi avantageuses de lumière et de passage que les œuvres des catégories précédentes, puisque toutes les séries de salles peuvent s'ouvrir sur le grand salon d'entrée.

Telles sont les dispositions qui pourraient déjà, je le pense, donner à nos Salons annuels un caractère plus instructif et une portée plus haute. Afin de fournir, en outre, au jury les moyens de récompenser les diverses manifestations de l'art, j'ai pensé qu'il serait bon de créer une première médaille en plus, pour l'architecture, médaille réservée à un travail, soit de création, soit de restauration, ayant pour objet un grand édifice national, et une première médaille en plus pour la peinture. Le nombre des premières médailles se trouvant ainsi, dans cette dernière section, porté à quatre, deux d'entre elles seraient attribuées à la peinture monumentale et à la peinture historique. Les deux autres demeureraient réservées aux peintres de genre et aux peintres de paysage, dont les œuvres atteignent parfois la perfection, sans qu'il soit pourtant possible de les mettre en parallèle avec des travaux d'une nature trop différente.

C'est en suivant cette direction d'idées, Monsieur le Ministre, que nous pourrons, dès cette année, préparer la série, plus instructive encore, de ces expositions récapitulatives dont votre honorable prédécesseur avait décidé la création, sur l'avis des artistes les plus éclairés, et qui devront résumer, tous les trois ans, par un ensemble d'œuvres choisies, le travail accompli par les artistes français. La première Exposition triennale doit s'ouvrir, vous le savez, le 1er mai 1881.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

EDMOND TURQUET.

Vu et approuvé :

JULES FERRY.

RÈGLEMENT

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS,

Sur la proposition du Sous-Secrétaire d'État au Ministère des beaux-arts,

ARRÊTE :

CHAPITRE Ier. — *Du dépôt des ouvrages.*

ART. 1er. — L'Exposition des ouvrages des artistes vivants aura lieu, au palais des Champs-Élysées, du samedi 1er mai au dimanche 20 juin 1880.

Elle sera ouverte aux productions des artistes français et étrangers.

Les ouvrages de peinture, architecture, gravure, devront être déposés du lundi 8 mars au samedi 20 mars inclusivement, de dix heures à *quatre* heures.

Les ouvrages de sculpture, dans leur forme définitive, devront être déposés du lundi 8 mars au lundi 29 mars inclusivement, de dix heures à *quatre* heures.

Aucun sursis ne sera accordé, pour quelque motif que ce soit; en conséquence, toute demande de sursis sera considérée comme non avenue et laissée dès lors sans réponse.

ART. 2. — Sont admises à l'Exposition les œuvres des sept genres ci-après indiqués :

1° Peinture;

2° Dessins, aquarelles, pastels, miniatures, émaux, porcelaines, cartons de vitraux et vitraux, à l'exclusion toutefois des vitraux et cartons de vitraux qui ne représenteraient que des sujets d'ornementation;

3° Sculpture;

4° Gravure en médailles et sur pierres fines;

5° Architecture;

6° Gravure;

7° Lithographie.

Les artistes ne pourront envoyer à l'Exposition que deux ouvrages de chacun des sept genres désignés ci-dessus.

Sera considéré comme ne formant qu'un seul ouvrage tout assemblage d'œuvres placées dans un cadre dont chaque côté, mesuré extérieurement, n'excédera pas 1 mètre 20 centimètres.

* *Pourra n'être considéré comme ne formant qu'un seul ouvrage, sur l'avis du jury spécial, un assemblage de sculptures ou de peintures formant soit un monument complet, soit un ensemble décoratif. Dans ce cas, avant d'être autorisés à faire le dépôt de leur œuvre, les artistes devront adresser une demande spéciale, contenant les indications nécessaires, avant le 20 février.*

Art. 3. — Ne pourront être présentés :

Les copies, *même celles qui reproduiraient un ouvrage par un procédé différent. Sont seuls exceptés les dessins exécutés par les graveurs, qui devront être exposés en même temps que les gravures ;*

Les peintures sur émail, sur porcelaine ou sur faïence servant à la décoration d'objets ayant une forme usuelle, tels que vases, coupes, plats, etc., si ces sortes de peintures ont le caractère de produits industriels ;

Les ouvrages qui ont figuré aux Expositions précédentes à Paris ;

Les tableaux et autres objets sans cadre ;

Les ouvrages d'un artiste décédé, à moins que le décès ne soit postérieur à l'ouverture du dernier Salon ;

Les ouvrages anonymes ;

Les sculptures en terre non cuite et les réductions d'ouvrages de sculpture déjà exposés.

Art. 4. — Le maximum pour la dimension des bordures sera de 30 centimètres en largeur et de 20 centimètres en épaisseur. Pour les gravures et les lithographies, le maximum sera *rigoureusement* de 15 centimètres seulement, en y comprenant la marge.

Art. 5. — Les ouvrages ayant des cadres de forme ronde ou ovale, ou à pans coupés, devront être ajustés sur des planches dorées et de forme rectangulaire.

Chaque ouvrage exposé devra être muni d'un cartel portant le nom de l'auteur et l'indication du sujet.

L'indication est facultative pour les portraits.

Art. 6. — Les ouvrages envoyés à l'Exposition devront être expédiés, francs de port, à M. le Sous-Secrétaire d'État au Ministère des beaux-arts, au palais des Champs-Élysées.

Art. 7. — Chaque artiste, en déposant ou en faisant déposer ses œuvres, devra, en même temps, remettre ou faire remettre une notice, signée de lui, contenant ses nom et prénoms, *sa nationalité,* le lieu et *la date* de sa naissance, le nom de ses maîtres, la mention des récompenses obtenues par lui aux Expositions de Paris, sa qualité de prix de Rome ou de prix du Salon, son adresse, le sujet et les dimensions de ses ouvrages.

* Les passages imprimés en *lettres italiques* indiquent les additions ou modifications apportées au Règlement de 1879.

Toute notice qui ne contiendrait pas toutes les indications demandées sera considérée comme nulle.

Ceux qui ne pourraient accompagner leurs œuvres devront les faire déposer par une personne munie de leur autorisation écrite.

Art. 8. — Les ouvrages de chacun des sept genres désignés ci-dessus à l'article 2 devront être inscrits sur une notice séparée.

Art. 9. — Des salles spéciales et un appendice du catalogue seront réservés *aux ouvrages exécutés pour les monuments publics ou ayant un caractère décoratif, ainsi qu'*aux esquisses, cartons, modèles *ou photographies* des ouvrages de même nature qui, par la place fixe qu'ils occupent, ne sont pas susceptibles de figurer au Salon.

Les artistes, en déposant au bureau du catalogue la notice indicative des travaux de cette nature exécutés par eux, devront produire à l'appui de leur déclaration un certificat de l'architecte du monument attestant la commande de ces travaux et la date de leur réception.

Art. 10. — Dès que les ouvrages auront été enregistrés, nul ne sera admis à les retoucher.

Art. 11. — Aucun ouvrage ne pourra être reproduit sans une autorisation écrite de l'auteur.

Art. 12. — L'Administration décline toute responsabilité en ce qui concerne les ouvrages ornés de pierres et de métaux précieux.

Nul objet ne pourra être retiré avant la clôture de l'Exposition, à moins de circonstances exceptionnelles dont l'Administration sera juge.

Les ouvrages déposés au Salon devront être retirés dans le courant du mois qui suit la clôture. Ils ne seront rendus que sur la présentation du récépissé. Après le délai précité, les ouvrages cesseront d'être sous la surveillance de l'Administration.

CHAPITRE II. — *De l'admission.*

Art. 13. — L'admission des ouvrages présentés par les artistes qui ne remplissent aucune des conditions indiquées à l'article 22 ci-après sera prononcée par un jury composé, pour les trois quarts, de membres élus par les artistes à la majorité relative, et, pour le dernier quart, de membres nommés par l'Administration.

Art. 14. — Le jury sera divisé en quatre sections :

La première comprendra la peinture, les dessins, pastels, aquarelles, miniatures, émaux, porcelaines, cartons de vitraux et vitraux;

La seconde, la sculpture et la gravure en médailles et sur pierres fines;

La troisième, l'architecture;

La quatrième, la gravure et la lithographie.

Art. 15. — Les listes des quatre sections du jury élu par les artistes seront composées de :

15 membres pour la section de peinture;
9 membres pour la section de sculpture;
9 membres pour la section d'architecture;
9 membres pour la section de gravure.

La section de peinture devra comprendre cinq membres représentant la peinture de paysage, d'animaux, de fleurs, de nature morte, etc.

La section de sculpture devra comprendre au moins un graveur en médailles et un graveur sur pierres fines.

La section de gravure devra comprendre *quatre* graveurs au burin, *trois* graveurs à l'eau-forte, un lithographe et un graveur sur bois.

Art. 16. — Sont électeurs tous les artistes français exposants remplissant l'une des conditions suivantes : membres de l'Institut, décorés de la Légion d'honneur pour leurs œuvres, ayant obtenu soit une médaille, soit le prix du Salon, soit le prix de Rome, soit une mention honorable, ou ayant été admis trois fois à l'Exposition.

Art. 17. — Le vote pour les jurys de peinture, architecture, gravure, aura lieu le mercredi 24 mars, de neuf heures du matin à quatre heures du soir.

Le vote pour le jury de sculpture aura lieu le vendredi 2 avril, de dix heures du matin à quatre heures du soir.

Les artistes électeurs seront admis à voter après avoir apposé leur signature sur un registre spécial. Chacun d'eux déposera dans l'urne de sa section un bulletin portant les noms des jurés choisis par lui.

Les électeurs exposants qui, domiciliés hors de Paris, ou absents momentanément de cette ville, ne pourraient venir voter en personne aux jours indiqués plus haut, pourront adresser, par la poste, à M. le Sous-Secrétaire d'État au Ministère des beaux-arts, au palais des Champs-Élysées, un pli cacheté, signé d'eux, contenant leur bulletin de vote également cacheté. Ces votes seront mentionnés sur le registre des électeurs.

Art. 18. — Le dépouillement de chaque scrutin aura lieu le jour même du vote, à quatre heures du soir, après la clôture des urnes, en présence de M. le Sous-Secrétaire d'État et des artistes qui voudront assister à cette opération.

S'il y a lieu de pourvoir au remplacement d'un ou de plusieurs jurés élus, il y sera pourvu en prenant parmi les personnes que l'élection aura désignées à la suite.

Art. 19. — Le Sous-Secrétaire d'État sera président du jury, mais chacune des sections élira un président et un vice-président particuliers.

Art. 20. — La présence, dans chaque section, de la moitié au moins des jurés sera nécessaire pour la validité des opérations.

Art. 21. — Pour l'admission de toute œuvre soumise au jury, la majorité absolue des membres présents est indispensable. En cas de partage, l'admission sera prononcée.

Art. 22. — Seront reçus sans examen les ouvrages des artistes membres de l'Institut, décorés de la Légion d'honneur pour leurs œuvres, ayant obtenu soit

une médaille aux Expositions précédentes, soit le prix du Salon, soit le prix de Rome, soit une mention honorable.

Nul ne jouira de cette exemption que dans la section où il aura obtenu ses récompenses.

Art. 23. — Le placement des ouvrages sera fait par l'Administration, sur les indications et avec le concours du jury, qui devra se faire représenter par un ou deux délégués.

Les ouvrages des artistes hors concours et les ouvrages des artistes exempts du jury d'admission seront placés dans des salles spéciales.

Les ouvrages des artistes étrangers formeront une section à part.

Pendant les travaux de placement les portes seront fermées à tout le monde sans exception.

CHAPITRE III. — *Des récompenses.*

Art. 24. — Le jury d'admission sera également chargé de désigner les artistes qui se seront rendus dignes de médailles à décerner.

Art. 25. — L'acceptation des fonctions de juré entraîne la renonciation à toutes les récompenses, *même à celle de la médaille d'honneur.*

Art. 26. — Les médailles seront de trois classes, sauf ce qui est spécifié à l'article 29.

La 1re classe, d'une valeur de 1,000 francs; la 2e, d'une valeur de 600 francs; la 3e, d'une valeur de 400 francs.

Art. 27. — Les propositions du jury ne pourront dépasser :

Pour la section de peinture, dessins, etc., *quatre médailles de 1re classe, dont une pour la peinture monumentale ou décorative, une pour la peinture d'histoire ou portrait, une pour la peinture de genre et une pour la peinture de paysage, animaux, fleurs et nature morte; dix* médailles de 2e classe et *dix-huit* médailles de 3e classe. *Deux des médailles de 2e ou de 3e classe devront être attribuées à des dessins, pastels ou aquarelles, deux autres à des émaux, faïences, porcelaines, vitraux ou cartons de vitraux.*

Pour la section de sculpture, gravure en médailles et sur pierres fines, deux médailles de 1re classe, *six* médailles de 2e classe, *douze* médailles de 3e classe. *Deux de ces médailles devront être attribuées à la gravure en médailles et sur pierres fines.*

Pour la section d'architecture, *deux médailles de 1re classe, dont une devra être attribuée soit à la restauration d'un monument historique, soit à la construction d'un édifice public français,* quatre médailles de 2e classe, cinq médailles de 3e classe.

Pour la section de gravure, une médaille de 1e classe, trois médailles de 2e classe, six médailles de 3e classe.

Des mentions honorables pourront être décernées dans chaque section, à la suite des médailles, savoir :

16 *pour la peinture, dont deux pour les dessins, pastels ou aquarelles, et deux pour les émaux, porcelaines, faïences ou vitraux;*

8 pour la sculpture;

8 pour l'architecture;

4 pour la gravure.

Art. 28. — Nul artiste ne pourra obtenir une médaille d'un ordre inférieur ou égal aux médailles déjà obtenues.

Celui qui aura obtenu une première médaille sera hors concours.

Celui qui aura obtenu une seconde médaille sera considéré comme hors concours, mais il pourra renoncer au bénéfice de cette disposition, s'il en fait la déclaration par écrit, en déposant ses ouvrages.

Les médailles et rappels de médailles antérieurs à 1864 ont la valeur des médailles actuellement décernées; la médaille unique établie par le règlement de 1864 a la valeur d'une 3e médaille si elle n'a été obtenue qu'une fois, d'une 2e si elle a été obtenue deux fois, d'une 1re si elle a été obtenue trois fois.

Art. 29. — Deux médailles d'honneur, de la valeur de 4,000 francs chacune, seront décernées aux auteurs des deux œuvres les plus éminentes du Salon, par les sections réunies des divers jurys, sous la présidence du Sous-Secrétaire d'État.

Ces deux médailles ne pourront être décernées dans la même section.

A la suite de la distribution des récompenses, le Ministre des beaux-arts se charge de faire reproduire par la gravure les ouvrages qui auront mérité la médaille d'honneur.

Art. 30. — Tous les jurys réunis en séance générale, sous la présidence du Sous-Secrétaire d'État, choisiront entre les exposants des diverses sections un artiste âgé de moins de trente-deux ans, qui paraîtra, par les qualités de ses œuvres exposées, le plus propre à profiter d'un séjour de trois années à l'étranger, dont *une* au moins devra être passée en Italie.

Il est alloué au jeune artiste désigné par le jury une somme de 4,000 francs pour chacune de ces trois années, aux conditions indiquées par l'arrêté du 16 mai 1874.

Art. 31. — Les résolutions des jurys des récompenses seront prises à la majorité absolue des suffrages, la voix du président étant prépondérante.

La présence des deux tiers au moins des membres sera indispensable pour la validité des opérations.

Les médailles de chaque classe ne pourront donner lieu à plus de deux tours de scrutin à la majorité absolue, et d'un troisième à la majorité relative.

Chaque section du jury dressera un procès-verbal détaillé de ses opérations. Ce procès-verbal sera publié au Journal officiel.

Le procès-verbal des sections réunies sera également publié au Journal officiel.

Art. 32. — Les récompenses seront distribuées en séance solennelle dans l'ordre même où le jury les aura votées, et les œuvres récompensées seront, lors du remaniement du Salon, désignées au public par des cartels.

CHAPITRE IV. — *Des entrées.*

Art. 33. — L'Exposition sera ouverte tous les jours de la semaine, de huit heures du matin à six heures du soir, sauf le lundi, jour où les portes n'ouvriront qu'à midi.

L'entrée sera gratuite le jeudi à partir de midi et le dimanche à partir de dix heures.

Les autres jours, le droit d'entrée sera de 2 francs jusqu'à midi, et de 1 franc dans la journée.

Art. 34. — Des cartes d'entrée rigoureusement personnelles seront mises à la disposition des artistes exposants, des artistes non exposants, *mais ayant le droit de vote,* qui en feront la demande, et des représentants de la presse.

Ces cartes seront distribuées, sur demande écrite, au commissariat général, au palais des Champs-Élysées.

MM. les sénateurs, MM. les députés, *MM. les membres du Conseil général et et du Conseil municipal de la Seine* et MM. les membres de l'Institut seront admis sur la présentation de leurs médailles.

En dehors des personnes ci-dessus désignées, nul ne sera admis à visiter gratuitement l'Exposition sans un permis spécial de M. le Sous-Secrétaire d'État.

Des cartes d'abonnement, valables pour une, deux, trois personnes, et donnant accès au palais dès huit heures du matin, seront délivrées au prix de 20 francs pour une personne, 30 francs pour deux personnes, et 40 francs pour trois personnes.

Fait à Paris, le 30 décembre 1879.

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

Jules FERRY.

ARRÊTÉ

MODIFIANT L'ARTICLE 25 DU RÈGLEMENT DE L'EXPOSITION PUBLIQUE DES OUVRAGES DES ARTISTES VIVANTS.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS,

Sur la proposition du Sous-Secrétaire d'État des beaux-arts,

ARRÊTE :

I° Le nombre des médailles de 3e classe décernées en récompense à l'Exposition des œuvres des artistes vivants est porté :

1° Pour la section de peinture, dessins, etc.	de 18 à 25;
2° Pour la section de sculpture, gravure en médailles et pierres fines	de 12 à 15;
3° Pour la section d'architecture.	de 5 à 7;
4° Pour la section de gravure.	de 6 à 8.

II° Le nombre des mentions honorables décernées en récompense à l'Exposition des œuvres des artistes vivants pourra être porté :

1° Pour la section de peinture, dessins, etc.	de 16 à 30;
2° Pour la section de sculpture, gravure en médailles et pierres fines	de 8 à 15;
3° Pour la section d'architecture.	de 8 à 15;
4° Pour la section de gravure.	de 4 à 8;

Paris, le 10 mai 1880.

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

J. FERRY.

LISTE DES RÉCOMPENSES

DÉCERNÉES PAR LE JURY

Médailles d'honneur.

MM. Thomas (Gabriel-Jules), sculpteur.
Morot (Aimé-Nicolas), peintre.

Prix du Salon.

M. Suchetet (Auguste), sculpteur.

SECTION DE PEINTURE.

Médailles de 1re classe.

MM. Dagnan-Bouveret (Pascal-Adolphe-Jean).
Lerolle (Henri).
Pelez (Fernand).
Cazin (Jean-Charles).

Médailles de 2e classe.

MM. Bourgeois (Urbain).
Dantan (Joseph-Édouard).
Le Blant (Julien).
Besnard (Paul-Albert).
Courtois (Gustave).
Renouf (Émile).
Guillon (Adolphe-Irénée).
Rozier (Dominique).
Rougeron (Jules-James).
Lhermitte (Léon-Augustin).
Vernier (Émile).
Monvel (Louis-Maurice Boutet de).
Vély (Anatole).
Gilbert (Victor-Gabriel).
Feyen (Eugène).

Médailles de 3e classe.

MM. Haquette (Georges).
Ballavoine (Jules-Frédéric).
Barillot (Léon).
MM. Auguin (Louis-Augustin).
Beaumetz (Étienne).
Foubert (Émile-Louis).
Marais (Adolphe-Charles).
Quost (Eugène).
Valadon (Jules-Emmanuel).
Bonnefoy (Henri).
Hareux (Ernest-Victor).
Dupré (Julien).
Krug (Édouard).
Dawant (Albert-Pierre).
Lix (Frédéric-Théodore).
Bompard (Maurice).
Motte (Henri-Paul).
Edelfelt (Albert).
Mme Muraton (Euphémie).
MM. Moullion (Alfred).
Péraire (Paul-Emmanuel).
Ravaut (René-Henri).
Aublet (Albert).
Larcher (Jules).
Rivey (Arsène).

Mentions honorables.

M. Artz (Adolphe).
Mlle Backer (Harriett).
MM. Beyle (Pierre-Marie).
Bouchet-Doumenq (Henri).
Boudier (Édouard-Louis).

MM. Boudot (Léon).
Calmettes (Fernand).
Claude (Eugène).
Colin (Gustave-Henri).
Mme Colin-Libour (Uranie).
M. Dardoize (Émile).
Mme Demont-Breton (Virginie).
MM. Desbrosses (Jean).
Démarest (Guillaume-Albert).
Dévé (Eugène).
Du Paty (Léon).
Flameng (Marie-Auguste).
Mme Fleury (Fanny).
MM. Frappa (José).
Gœneutte (Norbert).
Mlle Guillaume (Noémie).
MM. Jadin (Emmanuel-Charles).
Laugée (Georges).
Mme Leleux (Armand-Émilie).
MM. Mauve (Anton).
Martin (François).
Matifas (Louis).
Michel-Lévy.
Morlot (Alphonse-Alexis).
Picknell (W. L.).
Piot-Normand (Alexandre).
Pompon (Paul).
Popelin (Gustave).
Raub (Charles-Francisque).
Royer (Lionel).
Salomé (Émile).
Saubès (Léon-Daniel).
Sauvaige (Louis-Paul).
Sauzay (Adrien).
Winter (Pharaon-Abdon-Léon de).

SECTION DE SCULPTURE.

Médaille de 1re classe.

M. Lanson (Alfred).

Médailles de 2e classe.

MM. Paris (Auguste).
Suchetet (Auguste).
Boisseau (Émile-André).
Lefèvre (Louis).
Barrau (Théophile).
Dumaige (Étienne-Henri).
Gemito (Vincenzo).
Lombard (Édouard-Henri).

Médailles de 3e classe.

MM. Guglielmo (Lange).
Enderlin (Joseph-Louis).
Longepied (Léon-Eugène),
Rodin (Auguste).
Richard (Félix).
Lecourtier (Prosper).
Gatti (Jesualdo).
Moreau (Louis-Auguste).
Doré (Gustave).
MM. Coulon (Jean).
Broussard (André-Pierre-Henri).
Plé (Henri-Honoré).
Roger (François).
Borrel (A.), grav. en médailles.
Vaudet (Auguste-Alfred), graveur sur pierres fines.

Mentions honorables.

MM. Cornu (Vital).
Saint-Gaudens (Augustus).
Mouly (Jean-Joseph-François).
Robert (Eugène).
Basset (Urbain).
Beylard (Charles).
Ogé (Pierre-Marie-François).
Beer (Frédéric).
Bion (Paul-Laurent).
Mlle Thomas (Mathilde).
MM. Godebski (Cyprien).
Perrin (Jacques).
Pezieux (Jean-Alexandre).
Lormier (Édouard).
Darbefeuille (Paul).

SECTION D'ARCHITECTURE.

Médaille de 1re classe.

M. Paulin (Edmond-Jean-Baptiste).

Médailles de 2e classe.

MM. Deslignières (Marcel).
Colla (Angelo).
Dauphin (Louis-Marie-Théodore).

Médailles de 3e classe.

MM. Calineaud (Louis).
Blondel (Paul).
Rocque (Anthème-Marin de La).
Jaffeux (Léon).
Dutocq (Victor).
MM. Deglane (Henri).
Petitgrand (Louis-Victor).
Boudin (Amédée-François).
Bunot (Charles-René-Auguste).
Nenot (Henri-Paul).
Ricquier (Charles-Émile).

Mentions honorables.

MM. Cazeaux (Charles).
Roussi (Charles-Georges).
David (Claude).
Leclère (Jean-Louis-Ernest).
Morice (Charles).
Ruy (Alphonse).
Moyneau (Jean-Alban).
Bonenfant (Léon).

SECTION DE GRAVURE ET DE LITHOGRAPHIE.

Médaille de 1re classe.

M. Waltner (Charles).

Médailles de 2e classe.

MM. Lamotte (Alphonse).
Monziès (Louis).
Robert (Jules-Charles).

Médailles de 3e classe.

MM. Thibault (Charles-Eugène).
Gaujeau (Eugène).
Rousseau (Léon).
Buhot (Félix).
Foulquier (Valentin).
MM. Grellet (François).
Lhuillié (Victor-Gustave).
Vion (Henri).
Boutelier (Louis).

Mentions honorables.

MM. Letoula (Jules).
Boulard (Auguste).
Bichard (Adolphe-Alphonse).
Lepère (Auguste).
Puyplat (Jules-Jacques).
Rapine (Maximilien-Honoré-François).
Baude (Charles).
Ramus (Edmond).
Lucas (Louis).

TABLE DES MATIÈRES

IMPRIMÉ A PARIS

PAR LES PRESSES DE D. JOUAUST

AVEC

ORNEMENTS DE CL. POPELIN

—

TIRAGE DES PLANCHES PAR A. SALMON

—

M DCCC LXXX